

L'ACTION *nationale*

Éditorial

Jacques Poisson

Soeur Marie-Grégoire

Irène de Buisseret

Patrick Allen

Claude Trottier

Le plus urgent : l'éducation nationale
Francophobie, chauvinisme naturel
américain et assimilation (suite)

Possibilité d'une littérature en Acadie

Psychanalyse de l'antinationalisme - IV

La TV pour jeunes, cheval de Troie
dans nos foyers ?

Automatisation

CHRONIQUES

LA LINGUISTIQUE par
Odina Boutet

LES LIVRES par
Raymond Barbeau

LES ÉVÉNEMENTS par
François-Albert Angers
Edmond Cinq-Mars

La deuxième opération

Refus de la centralisation

La Coopérative nationale pétrolière du
Canada Limitée

"Fair Play for Cuba" et le communisme

M. Lesage écrit aux enfants

Difficultés de laïcité

Deux attitudes et un choix qui s'imposera

Déviation du concept de droit et de liberté

Une initiative à souligner

Curieux reportage sur les propos du F. Untel

Le français-paratonnerre

Index des auteurs et des matières de l'année

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE (sauf en juillet et août)

DIRECTEUR INTÉRIMAIRE :

FRANÇOIS-ALBERT ANGERS

COMITÉ DE RÉDACTION : PAUL-ÉMILE GINGRAS

DOMINIQUE BEAUDIN, PATRICK ALLEN et
ARCHÉLAS ROY

ADMINISTRATION :

M. PAUL-ÉMILE GINGRAS

C.P. 221, STATION E

MONTREAL

RÉDACTION : 8100 boul. Saint-Laurent, Montréal

ABONNEMENT : \$5.00 par année. De soutien : \$10.00

Les articles de la revue sont répertoriés dans le Canadian Index,
publication de l'Ass. Can. des Bibliothèques, et dans la revue
CULTURE.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

PRÉSIDENT : M. François-Albert Angers

1er VICE-PRÉSIDENT : M. André Laurendeau

2e VICE-PRÉSIDENT : M. René Chaboult

SECRÉTAIRE : M. Dominique Beaudin

TRÉSORIER : M. Paul-Émile Gingras

DIRECTEURS : M. le Chanoine Lionel Groulx, R.P. J.-P.
Archambault, s.j., Arthur Laurendeau, Gérard Filion, Jean
Drapeau, Guy Frégault, Pierre Laporte, C.-E. Couture,
R.P. Richard Arès, s.j., Rodolphe Laplante, Albert Rioux,
Alphonse Lapointe, Jean-Marc Léger, Gaétan Legault,
Roland Parenteau, Jean Genest.

Où trouver L'Action Nationale ?

A MONTREAL : *Dupuis et Frères, 865 est, rue Ste-Catherine*
Librairie Déom, 1247, rue Saint-Denis
Librairie Ménard, 1564, rue Saint-Denis
Librairie Pony, 554 est, rue Ste-Catherine

A QUÉBEC : *Librairie Garneau, 47, rue Buade*
Librairie de l'Action Sociale Catholique,
Place Jean-Talon
Librairie du Quartier Latin,
1111, rue Saint-Jean

A OTTAWA : *Librairie Dussault, 170, rue Rideau*

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe
Ministère des Postes, Ottawa.

Lucien Viau et associés

Comptables Agréés

CHAS. DESROCHES, C.A.

FERNAND RHEAULT, C.A.



210 ouest, boul. Crémazie
(ÉDIFICE GRANGER FRÈRES)

DU. 8-9251

LA CIE F.-X. DROLET

FABRICANTS D'ASCENSEURS

Atelier Mécanique — Forge — Fonderie

Modelage — Soudure

Matériaux d'aqueduc et Bornes-Fontaines

245, rue du Pont,

Québec

**LABONTÉ, LANDES,
GROULX et LABONTÉ**
Notaires

3677, rue Adam
Montréal

LA. 6-5517

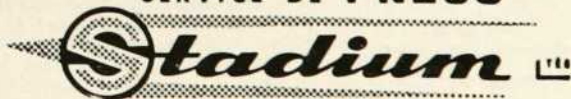
Edouard Lavoie
CL. 9-9911 président

ÉDOUARD LAVOIE Inc.

Entrepreneur général
Construction et réparation
commerciales, industrielles,
résidentielles
Vente de maisons

6556, rue Des Ormeaux
Ville d'Anjou

SERVICE DE PNEUS



Rechapage et Vulcanisation
Accumulateurs — Alignement de roues

Eugène Turcotte
Président et gérant

1871, rue DeLorimier
LA. 4-1177

André Trudeau
Sec.-Trés.

LES AMIS DE LA REVUE

BIJOUTERIE



BIJOUTERIE D'ORSAY Ltée

Importateur et tailleur
de diamants

Roger Journault, prés.

402 est, rue St-Zotique,
Montréal, CR. 9-4526

Dr Yvon Cloutier

Chirurgien-dentiste

3253 est, rue Beaubien

Bur. : RA. 2-2678

GABRIEL MILLER

Entrepreneur

Electricité et plomberie

2290, 1ère avenue, Québec

Tél. : LA. 9-3107

Fondé 1914

Victory Tool & Machine Co. Ltd.

JOS. MATHIEU & FILS

Atelier mécanique de réparations
générales

Spécialités :

Manufacturiers de convoyeurs
à rouleaux, à courroies et à chaînes
Monte-charges

236-250, Rose de Lima, Montréal

WE. 1138

LA. 2-2161

WILSON FRÈRES ENRG.

Charlebois Frères, Props.

BOIS - CHARBON

HUILE À CHAUFFAGE

2537 est, rue Notre-Dame
Montréal

CR. 4-3503

GÉRARD LEBEAU

Rembourreur d'autos, housses,
vitres, capotes d'autos.

*Le plus grand atelier
du genre au Canada*

5940, rue Papineau
Montréal

Succ. 6270 Upper Lachine

Le chasseur sachant chasser...

Chaussures
pour toute la famille

Clinique du pied

MONTREAL

MARC DELORME

916 est, rue Mt-Royal
LA. 1-3083

BOURBONNAIS & PEPIN

QUINCAILLERIE EN GROS
WHOLESALE HARDWARE

1575 est, rue Laurier, Montréal
LA. 6-4995

WE. 2-4955

ROLLAND GIROUX

BRÔLEURS À L'HUILE

2031, rue Saint-Antoine
Montréal

Exigez toujours les produits fabriqués par Fromage Champlain Inc. tels que Fromage Champlain et Pavillon et aussi les fameux "spreads" de table tels que Belmont, Coco, Pops Champlain et 4-As.

Fromage Champlain Inc.

J.-D. Thibault, prop.

SAINT-ANNE-DE-LA-PÉRADE

Tél. 57

HENRI L. BÉLANGER & CIE

Comptables agréés

3826, rue St-Hubert

VI. 4-3412

PAUL COULOMBE INC.

Chauffage à l'huile et au gaz

Air chaud — eau chaude

3338, rue Bélair, Montréal 38

RA. 2-8741-8246

Huile "TERO" Enrg.

Huile à chauffage

Charles et Pierre Vincent, Montréal

• 1690, rue Gifford — LA. 6-3379



BRASSARD INC.

J. BRASSARD, prés.

256 est, Ste-Catherine, Mtl.

Pépinière "Côte-de-Liesse"

Inc.

Fernand Bélisle

200, Côte-de-Liesse

Mont-Royal, RE. 8-1517

LABELLE, Henri-S., F.R.A.I.C.

ARCHITECTE

3, avenue Kelvin, Outremont

RE. 8-3434

UN. 1-5770

Me Luc Mercier

168, est rue Notre-Dame

Montréal

LA SOCIÉTÉ

SAINT-JEAN-BAPTISTE

des Trois-Rivières

BERNARD BENOIT

Linoleum, Stores Vénisiens, Stores

de Toile, Rideaux, Draperies

11857 est, Notre-Dame,

• Pte-aux-Trembles — MI. 5-5159

G.-E. HOUDE

MONTREAL OXYGENE ENRG.

4890, 5e avenue - Rosemont

LA. 4-6957

SÉGUIN, Paul-Emile

NOTAIRE

6726, St-Hubert

CR. 1-8739

LA CIE ACADIA ENRG.

ENTRETIEN DE BUREAUX

LAVAGE DE VITRES, ETC.

2125, rue Masson Street,

Montréal

LA. 2-0751

LAMARRE ET FRÈRES

LÉOPOLD LAMARRE, président

Spécialistes en meubles, accessoires électriques,

tapis, prélatris, T.V., Hi-Fi.

3723 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

WE. 5-4681

PHARMACIE MICHON

1361 est, Mont-Royal, Montréal
L.A. 1-3659

- *Roland Michon, Pharmacien*

TESSO ELECTRIC REG'D.

(Paul Monastesse, prop.)

4707, rue St-Denis, Montréal

- VI. 5-8505

Maison H. ROY Ltée

ÉTABLIE EN 1898

IMPRIMERIE — GRAVURE

marcel perrier, prop.

Deuil — Monuments

Faire-Part — Commercial

1419 rue St-Hubert, Montréal,

- VI. 9-2448

ROY, Roméo

Spécialités pharmaceutiques

Longueuil, P.Q.

- OR. 9-0349

MAXIME Ltée

4140, rue St-Denis, Montréal 18

- NETTOYEURS Victor 4-1158
Victor 4-3619

DENIS, Arcadius

AVOCAT

86, rue Wellington Nord

- Sherbrooke, Qué. - Tél. 2-4793

LUCIEN BOULET, a.p.a.

Auditeur public accrédité

1660 Hélène Boulé, Québec

- Tél. Bur.: MU. 1-4841
Rés.: MU. 3-4853

DORAIS, Jean-Louis

AVOCAT

57 ouest, rue St-Jacques

- VI. 5-1336

WE. 5-6316

J.-M. Valade

Président

Parisian Laundry Co. Inc.

Buanderie et nettoyage
de qualité supérieure

3550, rue St-Antoine

MONTREAL

Rolland Lefebvre Electrique

Chauffage électrique

INC.

"Electro-Heat"

5220, rue Garnier, Montréal

- L.A. 2-3986

AIMÉ GALARNEAU

ET COMPAGNIE

Comptables Agrées

237 ouest, Boul. Saint-Joseph

- Montréal — CR. 4-2534*

ANDRÉ LA RUE, C.C.S.

Courtier en assurances

3450 est, rue Jean-Talon

- Montréal 38 — RA. 2-1627

Mario Du Mesnil

AVOCAT

4 est, rue Notre-Dame, Montréal

UN. 6-6913

481, rue Victoria, Saint-Lambert

- OR. 1-9295

LAVIGNE, C.-E.

Courtier d'assurances

3750, rue Lacombe

- RE. 9-1748

THERRIEN, F.-E., avocat

Ch. 400

33 ouest, rue St-Jacques, Mtl

- VI. 2-9768

L'ACTION NATIONALE

Vol. L, Numéro 10

— MONTRÉAL —

Juin 1961

Éditorial

LE PLUS URGENT :

L'ÉDUCATION NATIONALE

Le mois de juin est le mois de la fête nationale. Le mois des examens de conscience et des résolutions de redressements. Au cours de la présente année, l'occasion a été fournie au directeur de l'Action Nationale de faire un retour un peu en profondeur sur certaines phases de notre histoire nationale. Partisan de la prise de contact directe avec les faits, avec les réalités les plus concrètes, plutôt que de la culture des hypothèses dont la seule vérité tient dans leur sensationnelle vraisemblance, il a pu toucher du doigt la véritable cause de nos malaises. Il a vu se dérouler la multiplicité d'événements politiques et économiques où la vraie raison de nos retards tenait, non pas dans des fantômes d'intellectuels comme le cléricalisme, l'agriculturisme, l'anti-étatisme ou le messianisme; mais bien de toute évidence, de la plus aveuglante des évidences, dans le manque de pensée nationale de ceux qui faisaient notre politique, et de la population qui les appuyait, à l'encontre de ses intérêts, par pur esprit de parti. Ce sont là, en fait, les malaises que dénonçaient les contemporains de ces époques : les Bourassa, les Bouchette, les Asselin, les Groulx, les Montpetit, les Barbeau, les Minville, et tant d'autres. Et ce sont ces contemporains qui avaient raison contre ceux qui voudraient aujourd'hui, en histoire, substituer à ces témoignages les élucubrations de leur propre imagination.

Or pour créer une pensée nationale vivante et dynamique chez un peuple, il faut que l'école fasse l'éducation nationale. Cela, l'Action Nationale ne le dit pas pour la première fois; elle en a fait son leitmotiv depuis qu'elle existe. Mais il faut bien y revenir, puisqu'elle a été si mal entendue; et que le besoin est si pressant. L'occasion est peut-être excellente pour cela puisqu'un idéal à tendance nationaliste souffle actuellement sur toute la Province et s'empare même des mouvements qui ont jusqu'ici affecté de mépriser le nationalisme. Si en effet nous pouvions arriver à nous mettre d'accord sur ce seul point, et réaliser sur ce sujet l'unanimité qui se dessine alors que les divergences semblent se multiplier et s'approfondir sur tout le reste, nous serions sauvés. Nous donnerions au moins à notre peuple ce qui lui manque vraiment : la vie, le goût de vivre. Le reste viendrait par surcroît.

Ce problème de l'éducation nationale n'a, en effet, jamais été convenablement résolu chez nous. Notre situation de conquis, d'occupés, a toujours engendré des situations qui ont amené l'école à hésiter devant une décision franche et nette. On a louvoyé, biaisé, et finalement douté, pour les motifs les plus divers. Ce que tout le monde considérait comme la chose la plus normale du monde partout ailleurs, était toujours, au Canada français, regardé plus ou moins de travers par toute une élite qui paralysait les éducateurs et les contaminait.

Depuis une vingtaine d'années, la crise de l'éducation nationale s'est aggravée par suite des vents d'indifférentisme, de canadianisme politique idéologique ou simplement anti-duplessiste, d'internationalisme abstrait, qui ont traversé nos frontières. Loin d'enraciner nos

jeunes dans des orientations positives, ces idées les ont au contraire désincarnés, désorientés, rendus aussi inquiets et amers que des vieillards. Comment pouvait-il en être autrement ?

Pendant cette période de démolition, on a voulu réagir contre ce qu'on a appelé le mépris de l'intelligence. On a voulu insister avec raison quant à cela sur le fait que la culture est avant tout idéal de perfectionnement et de dépassement personnels. Une recherche constante de la qualité de la langue, dont la famille doit tout d'abord communiquer l'esprit. Un effort de l'école pour cultiver des cerveaux et les libérer des étroitesse et des conformismes. Un appétit de compétence professionnelle; et une inquiétude de n'avoir jamais assez bien fait et de toujours vouloir faire mieux. Mais on a négligé de réfléchir sur les conditions de base d'une telle pédagogie, sur le ressort nécessaire au lancement de l'enfant dans cette voie de perfectionnement, si l'on veut qu'il reste bien un homme et qu'il ne devienne pas un monstre.

À ce moment, il ne faut plus penser uniquement à l'individu, mais aussi à la société qui en constitue l'environnement nécessaire. Il ne faut alors surtout pas penser à une société abstraite, qui pourrait au bout du terme n'être plus qu'une humanité vague et lointaine; mais bien aux proches qui sont ceux par qui l'enfant apprend à connaître un milieu, à se situer et à se connaître lui-même. Pour qu'un idéal de dépassement naisse dans l'esprit de l'enfant, il faut qu'un amour de ce qu'il est, et non un mépris, prenne racine dans ce milieu, se cultive dans ce milieu, jusqu'au moment où la personnalité se sera suffisamment affirmée pour que le sujet puisse voler par ses propres ailes.

L'amour de sa famille et de sa patrie fonde donc les aspects naturels de la personnalité humaine. Il est sans doute vrai qu'à en exagérer le culte, on tombe dans le chauvinisme et dans les étroitesse qui peuvent engendrer une exaltation dépersonnalisante. Mais l'erreur de trop de ceux qui ont voulu nous mettre en garde contre ce péril, a été de croire qu'il est possible, sinon même nécessaire, pour combattre ce danger, de centrer l'homme uniquement sur sa qualité d'homme par la négation artificielle de son appartenance à un groupe.

La philosophie autant que la sociologie nous confirment ces vérités de gros bon sens. La philosophie affirme que l'homme est un être social. Et la sociologie précise qu'il a besoin, pour son équilibre psychique, de se sentir intégré — non pas dans une vague humanité — mais bien dans un groupe proche de lui, qui lui ressemble, et dans lequel il peut se reconnaître et se retrouver. Son premier besoin, c'est de pouvoir aimer ce groupe, de pouvoir en être fier pour ce qu'il vaut, quitte à en voir plus tard les déficiences et à vouloir les corriger, justement parce qu'il l'aime; et que, de toute façon, s'il y demeure, comme c'est la loi la plus commune, il sentira qu'il a besoin de le transformer pour y mener la vie de perfection qu'il rêve. En attendant, l'expérience montrera qu'au contraire, s'il apprend d'abord à détester son milieu, il pourra se muer en esprit destructeur de lui-même et, par vengeance, de son environnement.

Tel est le fondement très scientifique d'une éducation patriotique ou nationale pour la jeunesse. Le fondement inéluctable et indispensable ! Le point d'appui dont on ne peut se passer, dans le développement

d'une personnalité, sans créer un déséquilibre, un vide, dont ne peut sortir que le désarroi, le complexe d'infériorité, la révolte ou la soumission à la médiocrité comme à une fatalité selon les tempéraments.

L'indifférentisme des institutions d'enseignement et des maîtres à l'égard du problème national ne peut donc conduire notre peuple qu'à des désastres non seulement nationaux, mais même personnels. Ne cherchons pas trop ailleurs que dans le progrès de cet indifférentisme au cours du dernier quart de siècle, la cause des déséquilibres de toutes sortes dont notre société est psychiquement le sujet à l'heure actuelle, de ces crises de conscience provoquées par la transformation de notre société, et de ses difficultés d'adaptation aux exigences du monde contemporain.

Il faut donc que nos écoles, les petites comme les grandes, et nos maîtres, même s'ils sont doctes professeurs d'université, prennent parti sur cette exigence minimale. Mais prendre parti sur quoi ? Pour le patriotisme, bien sûr ! Mais sur quel patriotisme ? Voilà bien notre tragédie de peuple soumis à une conquête; et englobé pas trop volontairement dans une structure politique complexe, dont il ne sait pas encore se servir, parce que, ne l'ayant pas faite lui-même, il ne la comprend pas. Trop de nos éducateurs ne savent plus, par conviction solide, où situer en raison, notre patriotisme; et les avatars de deux siècles d'occupation ont plus ou moins embrouillé notre cœur. Hésitant donc entre un patriotisme canadien et un patriotisme canadien-français, craignant de se contredire les uns les autres ou d'être attaqués par les partisans de l'un ou de l'autre, trop de nos écoles et de nos maîtres se retranchent dans un silence prudent ou dans les allusions discrètes.

Et pourtant n'est-ce pas l'évidence même ? Peut-on concevoir qu'un petit Canadien français puisse aimer, chérir, un Canada qui ne lui appartient pas, qui ne reflète pas son groupe, qu'il partage avec d'autres groupes, s'il n'a pas appris à aimer d'abord son groupe propre, à concevoir la place de ce groupe dans le tout complexe qu'est le Canada, à constater que son groupe peut trouver à s'épanouir grâce au Canada et que, si tout n'y est peut-être pas encore parfait sous ce rapport, il y a progrès et véritable perspective d'avenir. Dans le contexte historique qui est celui du Canada, le Canadien français ne peut être un bon patriote canadien que si la chose lui est possible en tant qu'il est d'abord un bon patriote canadien-français. Vouloir passer par-dessus le groupe fondamental en pareil cas, pour aller tout droit au patriotisme canadien, c'est violenter la nature des choses, et nous conduire vers l'assimilation, c'est-à-dire jeter le peuple canadien-français pour plusieurs décennies dans la voie d'un déséquilibre fondamental qui le maintiendra longtemps en état d'infériorité psychologique.

C'est parce que notre position est telle que l'éducation patriotique chez nous doit être qualifiée d'éducation nationale. Parce qu'en tout premier lieu, c'est l'amour de la nation qu'il faut développer dans le prolongement immédiat du culte de la famille. Il est absolument impossible d'empêcher, en effet, que le Canadien français ne se sente différent des autres : c'est l'évidence, et elle lui saute aux yeux. Ni les prêches bonne-ententistes de nos vieux partis, ni les exaltations fraternelles de Cité libre, ne peuvent rien changer à ce fait fondamental, senti par l'instinct avant même que d'être compris par l'esprit. Si, par suite, le Canadien français

n'arrive pas à pouvoir être fier d'être Canadien français; si les écoles ne peuvent trouver aucune raison ni aucune possibilité de lui inculquer ce sentiment; comment n'aurait-il pas le complexe d'infériorité? comment n'en viendrait-il pas vite à se faire une théorie de l'inutilité de l'effort personnel et une apologie de la médiocrité?

Cette culture des éléments de fierté nationale chez l'enfant, et surtout chez l'adolescent, paraît sociologiquement si indispensable qu'elle s'impose à n'importe quel groupe, fût-il de la civilisation la plus primitive. Ce n'est en définitive qu'à l'âge adulte que l'individu peut exercer avec maturité un jugement de qualité qui pourra l'amener, sans danger pour sa personnalité, à opter, dans un esprit de dépassement de lui-même, pour tels éléments appartenant à d'autres groupes, et à rejeter ceux de son groupe qui sont de qualité inférieure. Si entretemps on s'est acharné à détruire ses tendances naturelles à l'amour de soi, il arrivera à l'âge adulte déchu et désespéré.

Combien plus est-il ridicule de vouloir priver d'une telle fierté un peuple comme le nôtre qui a l'avantage — qu'on en rie ou non, le fait est là — d'être le porteur, sur le continent américain, des germes d'une des plus brillantes civilisations de l'histoire universelle: la civilisation française. En définitive, ceux qui s'acharnent à ridiculiser l'idée d'une mission providentielle du Canada français en nous méprisant ou en voulant se dire trop civilisés pour croire à de pareilles rengaines, sont surtout à plaindre. Se montrer certain que la Providence a des vues sur nous est peut-être présomptueux; mais affirmer qu'elle n'en a sûrement pas, en dépit du fait que notre position lui offre techniquement parlant le moyen d'en avoir, révèle un aveuglement

sectaire somme toute beaucoup moins honorable. Et les démystificateurs auront beau dire : ceux qui ont insisté sur l'importance de la Conquête et des brimades anglo-canadiennes pour montrer que nos difficultés restent de celles qui nous permettent de nous croire un peuple valeureux, ceux-là sont plus près de la vérité historique et surtout font preuve de plus de sens pratique, que les masochistes du cléricalisme, de l'agriculturisme, de l'anti-étatisme et du messianisme.

L'unanimité à faire sur cette nécessité d'une éducation nationale, c'est-à-dire de la formation d'un patriotisme canadien-français d'abord, comme point de départ pour un épanouissement de la personnalité, voilà ce qui presse chez nous. Notons bien qu'elle transcende tous les autres problèmes dont elle ne préjuge pas, sauf chez ceux qui ont opté pour l'assimilation totale et complète du groupe au plus vite et à n'importe quel prix. Avec des gens dont l'éducation nationale aura été bien faite, il restera à discuter d'à peu près tous les problèmes dont nous discutons aujourd'hui, y compris celui de savoir si nous restons Canadiens et si l'autonomie provinciale doit être plus ou moins large, si l'école doit être neutre ou confessionnelle, si l'industrie doit être ou non nationalisée.

Au moins saurons-nous aborder ces problèmes avec un sens de la dignité et de la fierté de soi qui nous protégera contre les dangers de désintégration nationale dont nous avons pu apercevoir le spectre ces dernières années.

Le directeur

Francophobie, chauvinisme culturel américain et assimilation (suite II)

par Jacques Poisson

III — Le MacLean

Le MacLean, deuxième intrusion du capital anglo-canadien dans le domaine de la revue québécoise, véhiculera-t-il des idéologies et des thèmes de propagande contraires à nos intérêts ?

Cette question, M. Jean-Marc Léger l'a posée partiellement dans les pages mêmes du magazine suspect, auquel il s'est promis de ne plus jamais collaborer.

Si nous examinions le Maclean d'avril à ce point de vue, que constaterions-nous ? Bien des choses, à mon avis, et notamment qu'il renferme pas moins de trois articles sur l'affaire algérienne, thème de prédilection de la propagande antifrançaise. Était-ce là le début d'une orchestration et est-ce que Radio-Canada aurait enchaîné un peu plus tard avec l'équivalent de quatre émissions régulières de Premier plan ? Je doute qu'un intérêt si vif pour les Berbères d'Algérie et leurs anciens conquérants, les Arabes, puise toute son énergie aux sources les plus pures de la charité chrétienne. Nous verrons bien si la recrudescence du mouvement mau-mau au Kénya fera l'objet d'autant de sollicitude fraternelle.

Quoi qu'il arrive, je me demande pour ma part si le Maclean participe à la propagande politique contre le monde français ou s'il s'intéresse innocemment à un des thèmes exploités par cette propagande. Il n'est pas toujours facile de distinguer agents et collaborateurs candides sinon bénévoles. Il est vrai qu'entre ces extrêmes il peut exister toute une gamme de positions plus ou moins probes et

plus ou moins intelligentes. Enfin, malgré ces réserves, je défie Pierre de Bellefeuille et Gérard Pelletier de diriger une *orchestration* semblable sur le sort des indigènes de l'Afrique-Orientale anglaise. Dans certains milieux, il y a des sujets dont on ne parle pas volontiers : les aspects négatifs de la colonisation anglo-saxonne et les aspects positifs de la colonisation française.

À quoi attribuer cette attitude chez nos maîtres anglophones ? À une longue suprématie impériale qui ne pouvait s'appuyer, il va de soi, sur le scrupule d'une information équitable et complète ? à un vieux réflexe contre l'ennemi français séculaire ? ou encore, à un sentiment de solidarité qui nous paraîtrait acceptable, s'il ne tendait à nous détruire en nous dissociant de nos origines, de la France et des autres pays de langue française ? De toute façon, que des étrangers mènent un combat tenace sur le plan de la propagande et de l'information pour nous inculquer des sentiments favorables à leur prédominance, c'est de bonne guerre, sinon de bonne moralité. Mais que des nôtres y collaborent, voilà qui ne saurait s'excuser aussi facilement. On peut toujours invoquer en leur faveur la circonstance atténuante du *conditionnement*, mais consentiraient-ils eux-mêmes à cette explication, peu conforme probablement à l'idée qu'ils se font de leurs propres mérites intellectuels ? Il n'est guère réjouissant de se voir soudain sous la forme d'homoncules télécommandés, quand on se prenait pour des princes de l'esprit !

Enfin revenons aux trois articles du Maclean sur l'Algérie. Ils se déroulent selon une savante progression qui ne saute peut-être pas aux yeux tout d'abord, mais qui ne tarde pas à se dégager d'elle-même. Dans le premier, M. Gérard Pelletier tend vaguement à créer une ambiance d'humanitarisme douloureux. Le doigt accusateur com-

mence à s'agiter, s'il ne se dresse pas immédiatement. L'auteur gaze, s'avance, se retire, s'émeut, s'attendrit, se durcit, mais gare au péché colonialiste ! De là, par une extraordinaire transition, on passe au reportage viril et direct de M. Tainturier, qui, en tant que militaire, a vécu la contre-rébellion et a même vu de ses yeux un acte de torture; il en tire des conclusions humaines, attristées et nuancées, mais exemptes de ce sectarisme virulent et stupide qui exploitera ultérieurement sa "déposition". En effet, M. Tainturier a fourni au tribunal de l'Inquisition anticolonialiste une nouvelle pièce au dossier de l'accusé et un témoignage probant : ses compatriotes se sont rendus coupables de torture. Alors il ne restait plus qu'à passer à la grosse caisse et à soulever l'indignation des vertueux Canadiens que nous sommes. Si nous avions notre guerre d'Algérie, nous, nous combattrions l'Évangile et la Déclaration des droits de l'homme à la main; nous nous laisserions éventrer plutôt que de tuer ou de faire souffrir des hommes par des procédés que la Société protectrice des animaux n'ait approuvés au préalable. Bref, nous avons bonne conscience et nous entendons le proclamer. Mais pour le moment, qui battra la grosse caisse dans le Maclean ? Pourquoi pas Hélène Pilote, qui s'était déjà distinguée, dans *Points de vue* de mars, par une aptitude exceptionnelle pour la détestation de la France (publicaine) qu'il s'agit, ne l'oublions pas, d'accabler de notre supériorité morale. En effet, elle y avait écrit mille délicatesses du genre que voici :

"Les touristes y (à Paris) passent quelques semaines. Quand ils ont terminé la visite des monuments historiques, rêvé aux bords de la Seine et mangé la soupe aux oignons des Halles quelques nuits de suite, ils vous disent avec assurance qu'ils ne voudraient pour rien au monde y demeurer, devoir y gagner leur vie, et subir la mauvaise humeur des Français à longueur d'année..."

Situer à ce niveau les problèmes des relations entre les peuples ne témoignait pas précisément d'un esprit propre à porter des jugements sérieux sur une question aussi complexe et délicate que celle d'Algérie. Le Maclean n'en a pas moins jugé bon de publier à 80,000 exemplaires le salmigondis d'impressions, d'insinuations, de ouï-dire, de rancoeur, de partis pris, de condamnations imprécises, d'accusations catégoriques et de déclarations de fidélité à la France, où Hélène Pilote, entre autres artifices, prête à un quelconque stagiaire les propos que voici :

"Tout est ahurissant sur tous les plans. Les Musulmans ne font rien pour nous aider et tout est toujours à recommencer sur le plan de l'organisation matérielle. Tout est anormal dans ce pays. Lamentable. La torture infligée par les Français y est devenue chose tellement courante que les musulmans résignés se disent "qu'il faudra bien y passer". Un jour vous butez sur un cadavre découpé en deux et laissé sur le pas de la porte. Le lendemain vous vous indignez parce que rien n'a été fait dans ce pays depuis cent vingt ans. Le jour d'après vous vous demandez ce qu'on aurait pu y faire de plus, tellement tout y est difficile. On ne sait plus, c'est ça qui est dramatique."

Que vaut ce témoignage anonyme entre guillemets ? A-t-il été enregistré au magnétophone ou inventé de toutes pièces par cette journaliste aussi peu douée, il me semble, pour l'observation impartiale et objective qu'un vulgaire troupiier en ribote ? Pour ma part, je ne crois pas que l'histoire puisse jamais se fonder sur de telles manifestations d'humeur. Et il est heureux que l'on puisse s'en désintoxiquer en revenant à des auteurs comme Camus (Actuelles, III), Germaine Tillion (L'Algérie 1957) ou à quelques historiens.

Et à propos d'histoire, que valent les notions de Radio-Canada ou de Gérard Pelletier sur l'Algérie ? Prenons donc congé, pour le moment, du Maclean et passons au préambule du Premier plan du 17 avril sur l'Algérie.

IV — Un Premier plan impressionniste

Les fausses analogies et les divers procédés de suggestion, qui comptent parmi les instruments classiques de l'information-propagande, faisaient partie de l'arsenal mis en oeuvre contre la France lors de l'émission du 17 avril sur l'Algérie.

"Pour s'emparer d'Alger, cette année-là (1830), a dit M. Pelletier, la France n'avait pas plus de raisons que l'Angleterre en 1793 pour s'emparer de l'Inde, ou que l'Italie en 1935 pour s'emparer de l'Éthiopie..."

Si on demandait à M. Pelletier quelles sont les ressemblances entre les trois conquêtes, il devrait avouer qu'il n'en existe guère. Toutefois, il a bel et bien amené ses auditeurs à penser le contraire. La pénétration de l'Inde par l'Angleterre est une longue histoire où les considérations politiques et commerciales l'ont sûrement emporté sur les intentions colonisatrices; celles-ci, au contraire, ont été prédominantes dans la décision italienne d'envahir l'Éthiopie. Enfin le pays d'Hailé Sélassié possédait son indépendance et une personnalité politique bien définie, alors que l'Algérie était en 1830 sous la domination turque depuis quelques siècles et aux prises, à l'intérieur, avec d'innombrables luttes entre tribus. D'ailleurs la population autochtone de l'Algérie, qui est berbère et non pas arabe, n'a jamais connu l'indépendance :

"Le maître français actuel a succédé au Turc, qui avait succédé à l'Arabe, qui avait succédé au Byzantin, qui avait succédé au Vandale, qui avait succédé au Romain, qui avait succédé au Carthaginois. Une cascade de dominations étrangères que n'interrompt jamais un moment d'autonomie..." (l'Algérie d'aujourd'hui et de demain, E.-F. Gautier, le 10 mai 1929).

Les propos de M. Pelletier donnaient à entendre néanmoins que les Français avaient occupé un pays autonome et bien constitué, dont la trame historique remontait à l'époque de saint Augustin.

Et pourquoi la France a-t-elle attaqué Alger en 1830 ? Pour s'emparer des terres arables, comme l'auront cru les dupes du propagandiste ? Pas du tout, car la décision d'occuper le territoire n'a été prise que plus tard, et à la suite de beaucoup d'hésitation et de discussion. Selon A. Bernard, la prise d'Alger n'avait pour but que de mettre un terme à la piraterie barbaresque et de venger l'insulte faite à la France dans la personne du consul Deval. Quelle que soit la valeur des motifs de la conquête, je ne crois pas qu'un seul historien ait relaté et interprété les événements de 1830 d'une façon qui autorise les suggestions hautement fantaisistes de M. Pelletier. Si la vulgarisation dispense des recherches en profondeur, elle ne permet pas de plier les faits à une prise de position sentimentale, politique ou opportuniste.

Enfin, rappelons que la "régence d'Alger était une colonie turque fondée au début du XVI^e siècle par des corsaires qui s'étaient distingués dans la guerre contre l'Espagne" (*l'Algérie d'aujourd'hui et de demain*, M. de Saint-Quentin), et que d'après les Instructions de Louis-Philippe à Talleyrand, nommé ambassadeur à Londres, la France avait un intérêt pressant à diminuer la prépondérance de l'Angleterre dans une mer qui était sienne et dont l'Angleterre n'était même pas riveraine. Les Anglais, maîtres de Gibraltar depuis 1704, venaient d'occuper l'île de Malte. Mais tout cela était beaucoup trop complexe pour Premier plan, et eût peut-être compromis la belle opposition de M. Pelletier entre les *méchants colonisateurs français* et les *bons colonisés algériens*.

À ces derniers M. Pelletier n'a pas manqué de trouver un patron hors pair, tiré de l'hagiographie catholique :

"L'Algérie était civilisée depuis longtemps. Pour s'en rendre compte, proclame-t-il sans rire, il suffit de se rappeler que saint Augustin était un Algérien."

Et voilà le truc joué, et le fils de sainte Monique associé à la cause de Farhat Abbas. Peu importe que l'auteur des célèbres confessions soit né au IV^e siècle en Numidie, province romaine, d'un père romain et d'une mère berbère, quelques siècles avant la première invasion musulmane, et que la civilisation latine, à laquelle il appartenait, ait succombé peu après sous les invasions barbares : il s'agissait simplement de rallier tout le monde, y compris les morts, à une croisade contre la France.

Si M. Pelletier n'était pas parti pour Alger sans autres bagages que son sectarisme, son idéologie et son parti pris d'ignorance, il eût pu lire chez divers auteurs des passages comme celui-ci :

"Saint Augustin ne peut empêcher la décadence et la chute finale de l'oeuvre romaine. Lorsqu'il mourut, en 430, les Vandales assiégeaient sa ville épiscopale. Vingt-cinq ans plus tard la domination romaine avait entièrement disparu de l'Afrique du Nord" (A. Bernard, *l'Algérie*, p. 116).

Et s'il récusait les sources françaises, pourrait-il méconnaître ce que n'importe qui peut apprendre en cinq minutes dans l'*Encyclopaedia Britannica* ?

Et que faut-il penser de son image d'une Algérie d'avant 1830 aussi avancée que la France dans le domaine de la scolarisation ?

"Les historiens, prétend M. Pelletier, s'accordent à dire aujourd'hui qu'en 1830 en Algérie il n'y avait pas plus d'analphabètes ou d'illettrés qu'en France même."

Je connais pour ma part une vingtaine d'auteurs qui ont écrit sur l'histoire de l'Algérie, et il n'en est pas deux qui s'accordent seulement sur le chiffre de la population du pays en 1830. D'où vient l'extraordinaire unanimité dont nous parle le reporter de Radio-Canada ? Il s'agit peut-être d'un tout petit sophisme de calcul que l'on pourrait retourner contre son auteur par quelque chose comme ceci : il n'existe pas plus de propagandistes à Cité

Libre qu'à Washington, Londres, Paris, Pékin ou Moscou, ce qui ne voudrait rien dire pour ceux qui ne connaîtraient pas *Cité Libre* et qui ne sauraient pas que ses habitants se comptent sur les doigts du pied.

"Les historiens s'accordent à dire..." et "un passé colonial que tout le monde s'accorde à déclarer indéfendable..." sont des tournures qui puent la propagande. Tout d'abord il serait bien naïf de croire que tous les historiens puissent s'entendre sur quoi que ce soit. Du reste, il suffit de lire quelques ouvrages sur l'Algérie pour découvrir que les interprétations unanimes de son histoire ne peuvent exister que dans l'imagination de quelque idéologue-missionnaire. Et que veut dire "tout le monde" dans la bouche de M. Pelletier ? Et le "passé indéfendable du colonialisme" ? Sait-il seulement que bon nombre d'auteurs s'abstiennent de juger les faits de l'histoire d'après un code éthique ? D'ailleurs, est-ce que les ruptures d'équilibre entre les divers groupements humains relèvent de la morale, et surtout de la morale politique de guimauve que nous propose *Cité Libre* ? N'est-il pas vrai, d'autre part, que pour beaucoup le succès est le critère moral suprême : aussi ceux-là approuvent-ils les impérialismes en plein essor et s'acharnent-ils contre ceux qui déclinent. Il est remarquable à cet égard que *Cité Libre*, malgré toutes ses théories d'émancipation, accepte l'expansionnisme économique, linguistique, social et culturel des Anglo-Saxons. Si Fidel Castro triomphait du colosse américain, et si les mouvements québécois d'indépendance réussissaient à s'imposer, nos "moralistes du succès" devraient nécessairement reviser leurs prises de position ou encore changer de morale.

Enfin, quelle leçon peut-on tirer des deux émissions "doubles" de Radio-Canada sur l'Algérie ? Tout d'abord qu'elles ont été déloyales et tendancieuses et qu'il est

dangereux de laisser l'information servir aux propagandes, et surtout, dans notre cas, aux propagandes orientées contre les solidarités indispensables du Québec avec les autres nations francophones; que la clientèle de Radio-Canada a été induite à adopter un nombre impressionnant de notions fausses sur le problème algérien et l'histoire d'Algérie.

Hélas ! ces méfaits de la grande information ne sont pas facilement réparables. On ne peut lutter intellectuellement avec efficacité contre une propagande de suggestions bénéficiant de la caution d'une régie d'État. Le mieux qu'on puisse faire, c'est d'identifier ses procédés et de restreindre un peu ses dégâts. Si chacun est libre de contrôler l'exactitude de l'information, qui en a le temps et qui en prend la peine ?

V — La caution antique et terrienne

À partir d'un certain degré d'instruction, il existe entre les divers groupes francophones du monde (Français, Belges, Suisses, Africains, Indochinois, Haïtiens, etc.) une communauté de langue et de culture, dont malheureusement nous excluons notre propre imprévoyance et les excès de notre régionalisme.

Dans son pamphlet d'avril dernier (*La savoureuse langue acadienne*) M. Archélas Roy reconnaît que nous devons enseigner à la jeunesse le français dit "universel", mais il met tous ses dons littéraires au service du régionalisme francophobe qui nous a empêchés jusqu'ici de soustraire notre langue à l'influence sémantique anglo-saxonne, pour lui substituer celle de la communauté mondiale d'expression française, qui gravite autour de Paris. Ainsi M. Roy se trouve à consolider, contre la France, le repliement

du Canada français. Pourtant il devrait savoir que dans notre vie culturelle, à l'échelon universitaire notamment, ce repliement est en train de céder partout à la pression de l'impérialisme culturel américain. Qu'on le veuille ou non, repousser la France à ce moment critique de notre évolution nationale, c'est oeuvrer pour l'américanisation.

C'est là le paradoxe de nos régionalistes, et en particulier de M. Roy qui nous expose avec colère sa nostalgie du moyen âge, de la Renaissance et des débuts de l'ère classique, et sa prédilection jalouse pour la parlure du vieux terroir. Voilà qui sent son gentilhomme, mais qui arrive fort mal à propos. Commençons par sauver le français au Canada, et ensuite nous pourrions nous diviser en archaïsants et en néologisants, si cela nous amuse. Pour le moment, il s'agit de rentrer dans la mouvance française, ou de nous laisser gober par les États-Unis, ou du moins par leur langue envahissante.

D'autre part, les attitudes de M. Roy ne s'expliquent pas très bien. Il s'insurge contre le Larousse, qui fait trop de concessions à l'usage, et vitupère les *diktats* de l'Académie. Il repousse le *g* du mot "building", qui ne se prête pas il est vrai à une articulation française nette, mais il estime que la pauvreté du son *ki* (inquiète) représente un appauvrissement du clavier des sons par rapport au son *tchi* (intchiète). Est-ce que *Tcharls* lui paraîtrait plus riche que *Charles* ? Pour beaucoup d'étrangers la netteté des sons est un des plus grands charmes de la langue française. Quant à moi, je n'y vois que des avantages du point de vue esthétique et phonétique.

M. Roy s'appuie un peu trop à mon avis sur la caution antique. Si l'ancienneté des formes est le critère suprême, pourquoi alors nous arrêter à l'étymologie latine, plutôt que de remonter directement au sanscrit ? Remplacer

le "joual" par le sanscrit, ça ce serait un vrai retour aux origines.

Les Acadiens savent habiller les mots anglais à la française, paraît-il. Je ne doute pas qu'il aient pu le faire, mais à mesure que l'aspect graphique des mots supplantera chez eux la réalité sonore, il est fatal que cette aptitude se perde. Malheureusement il faut bien admettre qu'ici-bas on doit souvent se contenter de n'avoir que les qualités de ses défauts. Les tâtonnements des ruraux peu scolarisés l'emportent de beaucoup, en puissance créatrice, sur le statisme des alphabétisés. Celui-ci, par contre, ouvre accès à un monde de précision et de catégories inconcevable chez les autres, et qui caractérise les grandes langues de culture.

L'erreur de M. Roy procéderait-elle d'un idéalisme qui le porterait à exiger de la capitale culturelle du monde français, trop républicaine sans doute à son gré, les vertus antinomiques du vieux terroir et celles d'une Athènes du XX^e siècle à la pointe de l'évolution ?

"Nous voulons bien, dit-il, qu'il y ait une espèce de diapason international en matière linguistique, mais pourquoi faut-il que ce soit les Parisiens qui en décident toujours et pourquoi faut-il que les Parisiens fuent constamment sur une autre octave et nous déroutent trois ou quatre fois par génération ?"

La réponse à cette question est bien facile. Capitale culturelle de la France et du monde francophone tout entier, Paris possède une intensité et un rythme qu'on ne retrouve pas ailleurs. Dix ans de vie intellectuelle à Paris correspondent peut-être à deux millénaires de rêverie pastorale et à un siècle de pensée québécoise. Il ne faut pas nous en offusquer ni en concevoir de l'amertume. Ce phénomène existe dans notre propre province, où le rythme

montréalais, très lent par rapport à certains pays étrangers, donne probablement l'illusion d'une course folle aux visiteurs campagnards habitués au silence et aux espaces champêtres. Enfin, ne reprochons pas aux Parisiens de n'être ni Auvergnats, ni Gaspésiens, ni Sherbrookoïses, ni Hullois, et surtout, ne leur tenons pas rigueur de ne pas nous offrir, dans des écuëlles de bois, les mets savoureux du moyen âge.

Sachons donc aimer la parlure acadienne, si elle est aimable, sans perdre de vue le devoir de choisir consciemment, avant qu'il ne soit trop tard, entre les deux langues modernes qui nous sollicitent : le français et l'américain.

M. Roy termine par un hommage à la fidélité acadienne. "Que ne pourrais-je ajouter sur la langue des Acadiens ? Elle est à l'image de leur âme, toute faite de fidélité".

Pouvons-nous en dire autant de M. Roy lui-même ? Sans doute il demeure attaché à la France des siècles révolus et il serait heureux de se réconcilier avec celle d'aujourd'hui, mais il y met une condition difficile : qu'elle redevienne identique à la France d'hier. En somme M. Roy enveloppe la France d'un regard d'antiquaire, et il se désole de l'action novatrice du temps. Voilà un autre refus qui s'ajoute, chose singulière, à celui des esprits fêrus de modernisme, qui renient la France sous prétexte d'y avoir découvert des édifices publics et des maisons entachés d'inconfort et de vétusté. Archivistes, chartistes ou plombiers, nous aurons toujours quelque chose à reprocher à la France, qui est multiple et variée. Cribler ainsi tous les visages de la France de nos traits est malheureusement un jeu funeste dont nous sommes en train de périr, car saper la solidarité avec la France, c'est saper nos propres virtualités nationales.

Possibilité d'une littérature en Acadie

par Soeur Marie-Grégoire, n.d.s.c.

*J'aime mon village
Plus que ton village;
J'aime mon pays
Plus que ton pays.*

— MISTRAL

Il n'y a pas de pays aujourd'hui qui s'appelle l'Acadie. Mais il y a un peuple qui s'appelle le peuple acadien. Et partout où vit ce peuple, on nomme la terre qu'il habite l'Acadie. Ces limites indéterminées ne posent pas le problème qu'elles supposent, d'abord parce que ce nom géographique d'Acadie n'a pas de valeur légale, mais un sens ethnique et historique; ensuite parce que les Acadiens comme peuple se sont confinés à trois provinces, les trois plus petites provinces du Canada. Quant aux Acadiens émigrés dans la Nouvelle-Angleterre ou dans l'Ontario, ils n'appartiennent au peuple acadien que dans la mesure où ils gardent encore des liens avec leur terre ancestrale qui se limite aux Maritimes. Voilà pourquoi je disais plus haut que s'appelle Acadie tout pays où vit le peuple acadien, mais que ce peuple — ou les Acadiens en tant que ce peuple — n'habite que les Maritimes, les Îles de la Madeleine et quelques villages gaspésiens.⁽¹⁾

On ne trouve pas au monde un petit coin de terre qui n'ait produit son poète ou son héros. À cela la terre acadienne ne semble pas devoir faire exception. Des écrivains naîtront aussi chez elle. Mais un poète né en Acadie ne dote pas les Acadiens, par simple accident de naissance, d'une littérature. Et cela précisément parce que l'Acadie n'est pas d'abord un pays, mais un peuple. Par littérature

(1) Il ne sera pas question ici des Acadiens de la Louisiane qui, par leur histoire si différente et leur avenir si incertain, feraient l'objet d'une tout autre étude, et dont les chances d'une littérature nationale sont présentement nulles.

acadienne donc, il ne faudra pas entendre l'oeuvre d'un ou de deux écrivains isolés, né aux Maritimes, mais l'ensemble d'une littérature de même caractère et de même inspiration, une littérature nationale, s'exprimant à travers la nature, les dons, la physionomie, le contexte historique, l'âme d'un peuple. Cette littérature, qui est le visage même d'un pays, l'Acadie doit-elle y songer ?

Il arrive assez rarement qu'on nous pose cette question, et plus rarement encore qu'on tente d'y répondre. Mais ce n'est pas aux étrangers de peser et d'estimer les possibilités de l'Acadie. Car jusqu'à présent, elle leur a montré peu d'elle-même en dehors de ses Dispersions et de ses bicentennaires. Notre pays n'a pas d'importance pour les autres. Mais il en a pour nous qui y vivons. Et si la littérature aussi prend de la valeur à nos yeux, alors la question des possibilités d'une littérature en Acadie se pose. Et l'Acadien doit y répondre.

Pourtant, il est sans doute le moins apte à donner une réponse impartiale. Car quiuconque défend une thèse littéraire prétend déjà à la littérature, au moins critique. Et qui fait de la littérature n'est pas enclin à vouloir prouver que son pays n'en aura jamais. Le choix même de cette étude témoigne déjà de mon option devant les possibilités d'une littérature acadienne. Encore me faudra-t-il prouver, confronter mes hypothèses aux données de la géographie, de l'histoire et de la psychologie.

L'Acadie, c'est un peuple, avec son histoire, ses traditions, ses beautés naturelles, ses qualités natives, mais presque sans culture intellectuelle, sûrement sans littérature. Précisément l'Acadie n'a ni art, ni lettres, au sens académique. Aussi n'essayerai-je de dire qu'elle en a, ni même qu'elle en aura nécessairement; je tenterai tout au plus de prouver qu'en Acadie se trouvent de réelles pos-

sibilités d'une littérature saine et originale, d'une littérature nationale.

Si l'Acadie a une histoire, des traditions, un contexte géographique plus ou moins défini, des beautés naturelles, des qualités et des dons natifs, une physionomie propre, elle a donc une âme distinctive, distinctive des autres nationalités, des autres peuples français, voire des Canadiens du Québec.

L'Acadie se distingue d'abord par son histoire et ses traditions. Je n'irai pas jusqu'à prétendre que les Acadiens eurent une histoire plus glorieuse que les autres peuples. Ils ne furent pas les seuls à souffrir loyalement, à connaître l'exil; mais les seuls à vivre ces souffrances et à connaître cet exil-là : les seuls à regagner à pied leur pays, sans errer quarante ans dans le désert; les seuls à recommencer leur vie d'autrefois sans lever les armes; les seuls à reconquérir pas à pas leurs biens, pendant deux siècles. Ils en ont acquis ce sens du temps, cette énergie patiente et presque muette. Une autre race aurait peut-être attendu deux siècles en exil et serait revenue armée, reprendre sa terre par la force. Le peuple acadien a procédé d'une autre façon, qui ne fut peut-être pas la meilleure — sûrement pas la plus intéressante pour lui — mais qui fut sa façon, et il en est resté marqué au visage.

Ses traditions, dominées, hantées par la Dispersion, composent son folklore de musique, de superstitions et de littérature orale, où l'on reconnaît toujours, entre les notes gaies du caractère français, cette nuance de nostalgie et de mélancolie. On chante : *Partons, la mer est belle*, mais le pauvre marin ne revient pas; on adore la nature sauvage, mais on coupe les arbres autour des maisons, sans plus savoir pourquoi, simplement par

habitude, une habitude ancestrale contractée au temps où les Anglais et les Indiens ennemis se dissimulaient dans les bois.

L'Acadie se distingue encore par les beautés naturelles de sa géographie : la mer, les forêts, les villages si loin les uns des autres, qui ont créé cet esprit campagnard et qui ont fait du pêcheur et du paysan, l'Acadien type. Cette nature qu'il cultive pour ses richesses et non pour son harmonie, aurait pu développer, chez un tempérament plus flegmatique, un esprit mercantile et utilitaire. Or rien de tel chez l'Acadien; il est ingénieux, débrouillard, intelligent, tant que vous voudrez ! mais jamais pratique. J'admets qu'il voit dans la mer et le sol d'abord un gagne-pain, non des lieux de villégiature : il sait qu'il doit vivre. Mais il n'est pas pratique pour autant. Car son champ d'avoine qui remplira sa grange, ou la mer ses filets, il ne les exploite pas, il leur demande seulement la vie.

J'ai dit qu'il ne cultivait pas l'harmonie de la nature. Et pourtant il découvre sa vraie beauté, sa beauté sauvage, primitive. Il ne regarde pas la nature en esthète, elle est trop nécessaire à sa vie, mon Dieu ! Il ressemble plutôt à l'enfant là-dessus, qui a besoin des choses, et c'est en les maniant qu'il les découvre tout à fait. Ainsi l'océan et la forêt révèlent davantage leurs mystères à ceux qui les prennent au sérieux. Et c'est sérieux l'eau pour un pêcheur, et les bois pour un bûcheron.

C'est par là que l'Acadie se distingue le plus : par sa physionomie, ses dons naturels, ses qualités natives. Qualités et dons qui lui viennent de son sang français, qui furent modifiés pendant trois siècles d'histoire et

qui subissent aujourd'hui une nouvelle transformation au contact d'une civilisation étrangère.

L'Acadien est d'abord un Français qui a reçu par hérédité le caractère du Breton ou du Normand; non de la Bretagne ou de la Normandie aristocratiques, mais paysannes. L'Acadien est un Français du peuple; et il en a gardé le rude bon sens populaire, l'humour légèrement grivois, le sens inné du ridicule, la ténacité courageuse, l'ingéniosité et la gaité un peu frondeuse. S'ajoute à ce déjà trop encombrant bagage, l'esprit aventurier que lui laissèrent dans les veines ses ancêtres colonisateurs.

Mais l'histoire du peuple acadien, dominée par la souffrance, la lutte, l'isolement, a modifié son caractère français. Il est revenu d'exil l'âme irrémédiablement marquée — une âme timide, mais tenace et trempée; méfiante, mais profonde et patiente. Il a perdu sa souplesse d'esprit, sa facilité d'expression, ayant dû trop longtemps se cacher pour survivre. Alors que son frère du Québec a conservé cette personnalité agréable, aisée, cette franche ouverture d'esprit, l'Acadien est gauche et maladroit, il prend du temps, n'ose pas s'avancer, souvent se ferme comme une huître. En revanche, il a gagné en profondeur. Il est rarement dupe de l'artifice ou de l'hypocrisie. Il a la candeur de l'enfant, mais son pas sa naïveté. On ne se moque pas de lui, on ne le trompe pas facilement. Derrière sa timidité, il cache un esprit clairvoyant, une intelligence subtile et sûre.

Ces traits, plutôt nordiques que latins, sont-ils l'effet de la lutte acharnée qu'il a dû livrer pendant toute son histoire, ou de la proximité de son compa-

triotte anglais qui petit à petit aurait déteint sur lui ? Dans un pays bi-ethnique, on ne vit pas pendant deux siècles dans la position minoritaire sans subir l'influence de l'autre. De fait, point n'est besoin d'une longue analyse pour reconnaître à l'Acadien un caractère plus froid, moins extériorisé, moins bavard qu'au Français du Québec. Et c'est précisément en se défendant de cette influence anglo-saxonne que l'Acadien l'aura le plus subie.

Toute la complexité, souvent l'incohérence, et surtout la richesse de l'âme acadienne, lui viennent de ces trois éléments qui le constituent : son hérédité, son histoire et ses présentes luttes sociales. Et cette complexité lui donne une âme propre, un caractère national. Or une littérature est nationale en tant qu'elle exprime un peuple à travers sa nationalité : c'est-à-dire son histoire et ses traditions, ses dons et sa physiologie. Si l'Acadie a tout cela, une littérature acadienne est donc possible, puisque ce peuple a quelque chose à dire qui est bien à lui et qui n'a pas encore été dit.

Mais est-il suffisant d'avoir quelque chose à dire ? Pour faire une littérature, il faut une idée, mais aussi une expression. Or trouvons-nous en Acadie, au moins en puissance, les instruments de l'expression ?

Nous avons vu que l'Acadien était dépourvu de facilités et de culture. Il ne connaît pas l'art de se faire valoir, il ne sait pas dire. La pensée que tout Français exprime si allégrement, dans une langue qui semble le secret de sa seule bouche à lui et dans un geste tout mesuré à son bras, l'Acadien l'émet gauchement, dans une langue lourde et un geste maladroit. Il ne sait pas faire chanter cette langue, sans doute la

plus belle au monde, et qu'il partage avec les autres peuples français. Son ignorance et sa timidité l'ont empêché encore de maîtriser l'expression. Mais vont-elles vraiment le réduire au silence ? Ou ces handicaps, au contraire, ne joueraient-ils pas enfin pour lui le rôle d'un défi ?

Si les civilisations, comme l'enseigne Arnold Toynbee, naissent du défi de la nature à l'homme, une littérature ne surgirait-elle pas de conditions analogues ? Ou pour poser le problème différemment, si le primitif inventa la hache pour se défendre des bêtes féroces, un poète ne créerait-il pas une chanson pour se délivrer d'un rêve qu'il ne sait pas exprimer autrement ?

L'Acadien, généralement timide et inculte, n'est pas pour cela insensible. Au contraire, son isolement même a tout autant décuplé son sens des réalités invisibles, qu'aiguisé son besoin de communion avec les personnes et les choses. Or ce besoin de communiquer au monde extérieur cette part de lui qui touche à son être le plus intime, il n'a pas trouvé encore l'occasion de le satisfaire. Précisément parce qu'il sent le complexe de sa timidité. Et alors il se tait. Son silence n'est pas d'un idiot qui n'a rien à dire, mais d'un cadet qu'on a toujours méconnu et qui finit par se croire inférieur. Il se tait parce qu'il a horreur des gros mots et du brio, lui qui ne brille pas. Mais qu'il vienne un jour à découvrir cette soupape dans son âme, qu'il vienne à réaliser dans l'art ce monde qui l'habite et qu'il n'a pas encore trouvé moyen d'exprimer, et cet art sera peut-être très émouvant.

L'Acadien n'est pas cultivé : c'est à dire qu'il n'a ni vraie ni fausse culture. Il a donc l'esprit vierge

devant la science et l'art. Mais il n'a pas l'âme vide devant la nature et l'infini. Car il a des attaches vitales avec l'une et l'autre. Et ce respect de l'essentiel et cette soif de vérité qui sont les conséquences de son intelligence ardente et de sa foi aux réalités divines, n'ont pas encore été gâtés, chez lui par le scepticisme des civilisations trop raffinées.

Nous trouvons donc chez l'Acadien le plus important instrument d'une littérature : le besoin, la nécessité intérieure. Sa littérature ne répondra pas au désir de faire comme les autres, ou de les émerveiller — il est bien trop défiant de lui-même; elle sera la réponse à un appel de l'âme et à une exigence de l'esprit. Or nous avons vu plus haut qu'à la suite de causes surtout historiques et sociales, cet esprit est profond et cette âme trempée.

Et cette littérature qui exprimera le visage même du peuple acadien, sera jeune, ardente, simple, fidèle à sa foi et à ses traditions, légèrement mélancolique, tenace mais non agressive, peut-être teintée d'humour et de bonhomie naïve, sans doute fort peu didactique, sûrement gauche et primitive.

Quand cette littérature naîtra-t-elle ? Peut-être à la prochaine génération — celle où l'on étudiera le français comme langue maternelle par toute l'Acadie. Et cette littérature grandira lentement. Les Acadiens ont toujours respecté le temps; et c'est le temps à la fin qui les a sauvés. Ce sera une littérature patiente. Ce dernier trait, quand il serait le seul, suffirait à donner une nouvelle couleur à l'immense patrimoine littéraire français. (Collège Notre-Dame-d'Acadie.)

PSYCHANALYSE DE L'ANTINATIONALISME — IV

par Irène de Buisseret

A — Critique de la statolâtrie

Dans notre précédent article, nous avons ébauché l'examen des positions, ou plutôt des crispations de nos statolâtres, qui jusqu'à une époque assez récente semblaient n'avoir qu'une conscience vague de l'existence du Canada français, et qui paraissaient fascinés, éblouis, extasiés par les charmes et la puissance de l'État fédéral. On les entend moins depuis quelques temps . . . Est-ce à cause du changement de la conjoncture politique, ou parce qu'une longue réflexion leur a montré qu'ils avaient fait fausse route ? Les retrouverons-nous demain tels qu'ils étaient apparemment hier ? Nous verrons bien. En attendant, après avoir étudié leur philosophie politique, disons un mot, comme nous l'avions annoncé, de leur position juridique étrange vis-à-vis de l'État.

Il est étrange en effet que ces amoureux aient adoré vaillamment ce qui n'est peut-être qu'une sorte de momie, une forme vide, comme dans le célèbre roman de Gautier, ou du moins une entité dont ni l'essence ni le rôle ne sont tout à fait ce que pensent ses soupirants ravis . . . Au temps de notre jeunesse crédule, nous avons tous pratiqué avec assiduité Euclide et sa géométrie. "Que vient faire Euclide en cette aventure ?" marmonnez-vous . . . Patience ! car tout se rejoint pour la pensée qui veut comprendre et faire le point avec exactitude. Nous a-t-on assez rabâché la 29^e proposition du vieux Grec, qui proclame depuis 23 siècles que "par un point hors d'une droite, il ne passe

qu'une seule parallèle à cette droite" . . . Nous l'a-t-on assez présentée comme le type même de l'axiome inattaquable, une de ces vérités acroatiques existant de toute éternité et qu'une fois apparu sur terre, l'homme n'a plus eu qu'à constater. Eh bien, la pensée mathématique contemporaine est venue bouleverser tout cela. Dans ce prétendu postulat, elle ne voit qu'une assertion non démontrée, fondée sur la seule intuition spatiale, sur un sentiment d'évidence peu sûr, car il est subjectif et varié nécessairement selon les êtres. Ce qui est clair comme le jour pour l'un, est incompréhensible pour l'autre, et pendant trop longtemps on a déguisé une hypothèse intuitive en axiome dogmatique, dont on a tiré un ensemble de propositions que rejettent les géométries non euclidiennes.

Cette attitude de la pensée moderne peut se transposer dans le domaine de la science politique. La philosophie pétrifiée des statocrates repose sur le postulat, pour eux irréfutable, qu'entre la nation canadienne-française et l'État fédéral dont l'attribut *évident* est la souveraineté, il ne peut y avoir qu'un seul genre de rapports, ceux d'un Ottawa suzerain et d'un État québécois soumis à la vassalisation. Cependant, des esprits d'une autre sorte peuvent ne pas voir là une proposition apodictique, mais une simple hypothèse d'où il est fort téméraire de tirer toute une chaîne de conclusions. L'État fédéral est moins évidemment souverain que ses vains admirateurs le pensent, et il n'est pas impossible qu'il y ait ici ce que les hommes de loi appellent une *erreur sur la personne*.

Les iconoclastes dans la Cité

Car il semble bien que ce soit la souveraineté de l'État en général et de l'État fédéral en particulier, qui représente du point de vue juridique le point faible de la position des

statolâtres. Un illustre écrivain a dit à peu près : "Vous connaissez la formule : on ne répond pas à son père. Formule singulière, car à qui répondrait-on en ce monde, sinon à ceux qui nous sont le plus proche ?" À nos yeux, il serait tout aussi singulier de ne pas exercer notre esprit critique sur les structures institutionnelles et constitutionnelles à l'intérieur desquelles nous vivons et qui orientent nos destinées. Et nous accepterons d'un front serein l'épithète d'iconoclaste dont on voudra sans doute nous couronner, car ce sont souvent les iconoclastes qui ont encouragé les évolutions nécessaires.

Voyons donc de près ce que vaut cette idée de souveraineté absolue de l'État, que vient renforcer chez nos statocrates le réflexe d'adoration théocratique et viscéral dont nous avons parlé. Malheureusement, il faut presque se transformer en spéléologue et descendre, fanal au poing, dans les abîmes, car la notion de souveraineté est obscure et enfouie à de grandes profondeurs.

Comme l'a indiqué M. Duverger, la définition juridique traditionnelle place l'État au sommet de la hiérarchie des groupes divers, et distingue une différence de nature entre le pouvoir de l'État et celui des autres groupes politiques et sociaux qui lui demeurent implacablement subordonnés. "Du souverain découlent l'autorité, le pouvoir. Les autres communautés reçoivent de lui leur existence juridique et leurs prérogatives. Elles sont soumises à son autorité". Mais cette théorie essentiellement mystique s'appuie sur des *a priori* et n'a pas le caractère d'évidence rigoureuse dont on veut l'investir. L'histoire est une aimable fille, toujours serviable, et qui prodigue volontiers ses leçons à ceux qui la sollicitent. Tournons-nous donc vers elle une fois encore; elle nous montrera qu'il y a eu des périodes et des circonstances où la suprématie hiérarchique se pla-

çait ailleurs que dans l'État, et où d'autres groupements détenaient certains des attributs de la souveraineté : tribu, phratrie, famille dans l'antiquité; seigneuries au moyen âge. Du point de vue sociologique on peut donc affirmer que l'État ne possède pas une souveraineté permanente ou absolue. Blasphème d'un esprit anarchique qui veut semer le désordre dans les institutions ? Et que dirait saint Thomas ? Ma foi, saint Thomas ne nous désavouerait sans doute pas, puisqu'il a écrit : "La communauté politique est formée de sociétés qui demeurent libres à l'intérieur de sociétés plus grandes, dont elles sont les membres vivants". Et trois siècles plus tard, Althusius, étudiant les principes organisateurs de la Cité, distinguait comme élément essentiel de la vie politique et sociale le facteur de *symbiose*, d'interpénétration des diverses structures existantes. Pour ce penseur la politique n'était pas seulement l'affaire de l'État, du gouvernement, mais de tous les groupements dont l'État n'est qu'un cas particulier. Sa pensée intrépide niait donc déjà la différence de nature entre le pouvoir de l'État et celui des autres groupes; ce n'était pour lui qu'une affaire de degrés. Ainsi en était-il tout doucement arrivé à l'idée que le droit qui fixe les institutions doit être fondé non sur la conception d'un pouvoir central souverain, mais sur un agencement organique différencié, fonction des besoins multiples des citoyens.

Un trône vide ?

Moins évidentes que la théorie de la suzeraineté exclusive de l'État, ce sont là pourtant des vérités cruciales que les politologues contemporains ont retrouvées. Max Weber, Scelle, Léon Duguit et la pléiade de l'École de Bordeaux rejettent eux aussi la théorie que l'État seul est souverain au détriment de toutes les autres structures communautaires.

Ils professent que chaque collectivité humaine secrète son propre droit et constitue un ordre juridique et politique indépendant. La société est une véritable constellation de pouvoirs, étoiles ou lumignons, *mais de nature semblable*. "L'État, être énorme — a écrit Valéry — être débile et terrible, cyclope d'une puissance et d'une maladresse insignes, qui ne vit que par une foule de petits hommes, qui en font mouvoir les mains et les pieds inertes". Il faut être indulgent au pathos et à l'amphigouri des poètes; mais malgré ses poses extatiques, Valéry a su voir avec lucidité le caractère complexe et diversifié de la souveraineté politique. Quelles sont donc, en règle générale, les autres formes d'autorité qui encadrent l'État ?

D'abord, ce qu'on appelle les corps intermédiaires, qui restreignent la puissance de l'organisme central au profit d'intérêts fractionnaires, souvent organisés de façon à redresser le pouvoir, à l'orienter ou d'aventure à le supplanter. Songeons par exemple à l'ex-Congo belge, où les *organismes parastataux*: grandes compagnies industrielles ou commerciales, grandes banques, — ont su transformer l'État en un agent parmi d'autres, en une sorte de *grand complémentaire*, comme dirait Bertrand de Jouvenel. Puis, les groupes de pression, longtemps occultes, s'étalent maintenant au grand jour à titre de phénomène sociologique et qui, eux aussi, font parfois dévier le pouvoir et accèdent ainsi à une portion de la souveraineté. Puis les partis, quand ils sont issus du milieu social au lieu d'être le reflet de l'appareil étatique et ont une base professionnelle, économique, voire religieuse.

*Je t'adore, soleil, ô toi dont la lumière,
Se divise et demeure entière,
Ainsi que l'amour maternel...*

déclamait Chantecler. Hélas ! la souveraineté politique n'est pas l'amour d'une maman... Quand elle se divise elle fond, elle s'amenuise comme le fameux morceau de cire de Descartes, et on finit pas s'apercevoir qu'elle n'a plus rien d'absolu ni surtout d'exclusif. Alors on voit crouler le temple dédié à un dieu désormais déchu.

S'il en va ainsi quand il s'agit d'États uni-nationaux, de Nations-États où un seul groupe ethnique et culturel vit dans des cadres qui traduisent son essence, il en est de même, *a fortiori*, pour les États-Nations qui englobent plusieurs peuples aspirent à exprimer leurs natures divergentes. Au sein de notre État canadien multi-ethnique, non seulement la souveraineté réelle a échappé à l'institutionnalisation fédérale, mais elle s'exprime, au Canada français, sous des formes en principe complémentaires du pouvoir central, en réalité concurrentes, et tendant à le supplanter par suite d'une politisation de la conscience et des activités de la nation canadienne-française. Celle-ci semble renforcer ses institutions politiques, sociales, culturelles; elle élabore des *centres d'injonction* qui acquièrent beaucoup de poids. Il est de plus en plus difficile de susciter ou de ressusciter dans les consciences l'idée d'un État fédéral symbole d'un pouvoir-citadelle, entouré d'un pays plat et désert... Peu à peu, dans les institutions comme dans les mœurs, s'opère une évolution qui aboutira peut-être à détrôner une autorité vidée de son contenu essentiel et à revêtir officiellement l'État québécois de cette souveraineté qui est, pour nos statolâtres, l'apanage du seul pouvoir fédéral.

L'acoustique nous enseigne que l'oreille crée parfois des sons imaginaires à partir de sons fondamentaux joués par un instrument; sans doute l'esprit peut-il créer lui aussi des qualités inexistantes en partant de données réelles. Ainsi le fait du pouvoir de l'État central a suffi aux sta-

tocrates pour percevoir la donnée d'une essence souveraine qui, dans sa forme absolue, ne peut qu'être illusoire.

Un État vivant

Bien entendu, les tenants du nationalisme éclairé, ayant repoussé l'idolâtrie d'un État fédéral fondée sur des réflexes conditionnés et sur une fausse conception de la souveraineté, se garderaient bien d'accorder le cas échéant à un État national des attributs mythologiques. Ils savent que le pouvoir étatique viendrait nécessairement achopper sur des contre-poids, des butoirs, des corps intermédiaires rendant impossible l'adoption de doctrines opaques et définitives, et instituant un État *ouvert*, un État *carrefour*, qui selon le terme de Rilke serait un État vrai. En outre, cet État national aurait l'avantage de la *proximité*, puisqu'il traduirait les structures politiques, culturelles, sociales, économiques d'un groupe homogène, dont il serait l'émanation directe et aussi fidèle que possible. Ce ne serait donc pas des vertus immanentes d'une souveraineté métaphysique qu'il tirerait son efficacité, mais de données concrètes, vivantes et souples. Dans son livre : *Nations africaines et solidarité mondiale*, M. Mamadou Dia, premier ministre du Sénégal, parle de l'opposition dialectique entre l'État et la nation, ces deux forces internes en perpétuelle opposition "Le problème est pour l'État de justifier qu'il incarne légitimement la nation". L'État national dont se sont si longtemps détournés nos statocrates, n'aurait guère de peine, lui, à présenter cette justification-là.



* * *

B — Les Romantiques quarante-huitards

Les Romantiques antinationalistes font également partie d'une espèce qui depuis quelque temps évolue d'une sur-

prenante façon. Elle paraît parfois mal à l'aise dans cette évolution à laquelle elle se sent acculée et qui estompe certains de ses traits morphologiques. Toutefois, ici encore, cette transformation ébauchée peut être fugitive et finir par se résorber. En tous cas, ces créatures déroutantes méritent bien, elles aussi, qu'on en fasse mention dans une étude de zoologie politique.

Dans le spectre de l'antinationalisme canadien-français qui s'allonge du Commissaire au Yogi,⁽¹⁾ les Romantiques se situent plus près de ce dernier que les statolâtres ou les déterministes. Leur nuance est donc plus pâle, plus dévalée. Elle semble noyer les contours, rendre un peu vaporeux les traits comme les idées, et se prêter au barbouillage de paysages lunaires où, près de lacs profonds, on distingue vaguement sous les saules pleureurs des silhouettes efflanquées de Dons Quichottes brandissant d'interminables lances. On perçoit quelques cris amortis mais qui rendent un son valeureux. On approche et on voit, abrités par des casques de fer-blanc, des visages farouches, des regards inspirés tournés vers les étoiles. Les cris de ces paladins deviennent plus clairs maintenant; de leurs bouches s'échappent des exhortations enflammées, de vigoureux appels aux armes : "À bas les oppresseurs ! Vive la liberté ! Vive l'indépendance des peuples ! Vive la Guinée ! Vive la liberté des nations d'Asie et d'Afrique ! Vive l'Algérie ! Vive l'Algérie ! Vive l'Algérie !"

Envoûté par une sorte de stupeur, de rêve éveillé, on croit entendre derrière ces cris d'autres clameurs historiques, venues du fond d'un autre siècle, d'un autre continent... Chut, écoutez ! "Vive l'Italie libre ! Vive l'Allemagne

(1) Voir l'ACTION NATIONALE d'octobre 1960.

unie ! Vive l'Irlande délivrée ! Vivre la liberté des peuples d'Europe ! Vive la Grèce, à bas ses tyrans ! Vive la Pologne ! Vivent tous les peuples opprimés !" ... Oui, ces acclamations antiphoniques, nous les reconnaissons; elles ont été poussée par les Français de 1848. Soudain le tableau lunaire de tout à l'heure s'éclabousse de lumière et nous y voyons clair : nos Romantiques, mais ce sont des quarante-huitards !

Ne ressemblent-ils pas en effet comme des frères à ces hommes de jadis et d'ailleurs, illuminés et brouillons, qui il y a plus de cent ans réclamaient à tous les échos l'émancipation des peuples et leur droit à disposer d'eux-mêmes ? Ne retrouve-t-on pas chez nous, en écoutant ou en lisant nos Romantiques, le climat énervé et brûlant que ressuscitent les historiens et dans lequel la presse, en France, écrivait des articles incendiaires pour appuyer le mouvement philhellène ou exiger l'indépendance des héroïques Italiens ? À la Chambre de Paris, en pleine révolution, les représentants et le public se voient entourés de prophètes ceinturés de rouge qui vocifèrent : "Vive la Pologne !" , et Blanqui somme l'Assemblée, toutes affaires cessantes, de déclarer immédiatement la guerre à l'Europe pour sauver les Polonais. Dans la rue, les Parisiens dansent et chantent avec une poignante ferveur :

*Aimons-nous, et quand nous pouvons
Nous unir pour boire à la ronde,
Que le canon se taise ou gronde,
Buvons, buvons, buvons,
À l'indépendance du monde...*

Et il suffirait de changer un seul mot à un autre refrain de l'époque, pour que nos Romantiques puissent l'entonner d'une voix pieuse, la crinière au vent et l'oeil visionnaire :

*Tous abrités sous le même oriflamme,
En abjurant de haineuses fureurs,
N'ayons qu'un chant, qu'un but, qu'un bien, qu'une âme,
"Décolonisation", joins nos bras et nos coeurs !"*

Un reflet brouillé et impur

Oui, nos quarante-huitards sont bien de la même famille. Marcel Prélot, qui a magistralement analysé le romantisme politique, y discerne les traits suivants : un état d'esprit épique, qui crée des tétanisés; une conception sentimentale et éloquente des affaires publiques et internationales, alliant les gestes du rhéteur aux émotions d'une jeune fille affolée de pureté; la tendance à considérer la politique comme un genre littéraire, mariant le réel et l'imaginaire pour arracher des applaudissements; une vision globale de l'univers, qui relève de l'intuition plus que de la raison analytique et critique, et qui présente sentiments et idées en bloc, bloc qu'on orne au besoin de guirlandes pour le rendre attrayant... Il est vrai que les quarante-huitards français faisaient montre d'une spiritualité si outrancière qu'elle frisait parfois l'indiscrétion. Louis Blanc, Cabet, Fourier et mille autres évoquaient à tout propos Dieu, le grand Créateur, le Christ ou l'Architecte de l'Univers avec une fougue et un entrain inlassables; nos Romantiques à nous ne semblent pas être en termes aussi intimes avec la divinité. Mais en réalité, ils ne le cèdent en rien aux autres quant à leur fonds de spiritualité : simplement, c'est sur les humbles qu'ils déservent le trop-plein de leur sublime. Cette projection de tendances obscures sur une entité extérieure à soi est bien un phénomène de nature religieuse que Feuerbach a nommé *aliénation*.

Et cependant... cependant après avoir constaté l'apparente similitude de ces deux familles d'hommes, on en est

amené peu à peu à se dire que cette ressemblance qui paraissait frappante n'est peut-être qu'un leurre, un simple reflet brouillé et impur. En effet, les quarante-huitards de France, tout échevelés qu'ils aient été, avaient sur l'essentiel une pensée claire, ferme, intègre. Leur passion libertaire était cohérente. Ils réclamaient l'application du principe des nationalités pour tous les peuples asservis, mais ils exerçaient superbement le droit de disposer d'eux-mêmes. Citoyens d'une grande nation qui avaient enseigné au monde le goût et le sens des libertés, ils luttèrent pour en avoir davantage encore et conquérir le suffrage universel. Leurs aspirations humanitaires débouchaient sur une pensée politique orientée vers leur propre intérêt et leur propre grandeur, et leur fierté nationale était le garant de la sincérité et de la logique de ces hérauts de la libération universelle.

Par contre l'esprit d'indépendance de nos preux ne s'exerce qu'à l'égard de terres distantes, leur élan libérateur ne vise que des êtres lointains. Comme Madame de Sévigné écrivant à sa fille, ils gémissent : "J'ai mal à votre poitrine" ... Intrépides pourfendeurs de tyrans inaccessibles, ils sont trop absorbés par leurs rudes combats contre des ombres pour jeter un coup d'oeil autour d'eux. Ils n'ont pas remarqué, dans leur propre nation, une emprise économique étrangère semblable à celle qu'ils flétriraient sans doute ailleurs du nom de *néo-colonialisme*; ils n'ont pas constaté l'envahissement, la conquête de nos structures culturelles par la pensée et l'iconographie d'un peuple puissant, cette américanisation impitoyable des âmes et des cerveaux; et surtout, ils n'ont pas formulé de doutes sur l'excellence et l'utilité d'institutions politiques et constitutionnelles que l'évolution des idées, chez nombre de leurs compatriotes, semble déjà rendre désuètes aujourd'hui,

et qui de ce fait pourront devenir demain inefficaces et par là-même pernicieuses. "Les affaires, c'est l'argent des autres", proclame le fameux dicton; pour nos inconcevables chevaliers, l'indépendance semble bien être l'affaire des autres . . .

Exégèse hypothétique

Puisque c'est un attribut de l'esprit humain de vouloir tout expliquer, même l'inexplicable, on ne peut s'empêcher de rechercher les raisons ou les mobiles de ces hommes, qui applaudissent partout à la naissance de nations nouvelles et qui ne paraissent pas avoir conscience de la leur. Malheureusement, comme certains photographes mondains, nos antinationalistes romantiques travaillent dans le flou et il est malaisé ici de rien distinguer de précis. Toutefois, en fouillant dans le tas hétéroclite des théories nébuleuses, des idéologies fuyantes, des doctrines ambiguës, on finit par palper quelque chose de moins flasque, par découvrir un terme qui éclairerait peut-être le problème d'une lueur incertaine : c'est le terme *social*.

En effet, nos croisés ont le coeur un peu trop à gauche et même le Médecin de Molière n'y pourrait sans doute rien, lui qui pourtant avait "changé tout cela". Les droits du prolétaire comptent plus que les droits du citoyen, la conscience de la lutte de classes chasse la conscience des luttes de la nation. Un État québécois complètement autonome ou même indépendant ? Et si c'était un État bourgeois, qui n'inscrivait pas à la première page de son code les droits des classes laborieuses ? Le peuple, le peuple d'abord ! La nation, méfions-nous . . . Il vaut mieux en somme ne pas trop y penser, se fermer pudiquement les yeux et se boucher les oreilles et prétendre qu'on n'a pas

entendu ce mot prononcé par les lourdauds, les maladroits, les gaffeurs, qui ne savent pas vivre . . .

Mais quand on avance les yeux fermés, sait-on bien où l'on va ? Nos sophistes démocratophiles semblent s'être engagés dans une fâcheuse impasse et s'il croyaient vraiment à leurs articles de foi, leur position serait intenable. Leur dialectique semble opposer le droit syndical au droit civil, le bien-être du peuple au pouvoir d'un État national. Alors sur quoi déboucheraient-ils, sinon sur une Cité idéale, suspendue bien loin de la terre dans d'impalpables nuées. Peut-être ont-ils découvert à 20 ou 25 ans la phrase célèbre de Rosa Luxembourg : "Les questions nationales n'ont rigoureusement aucune importance" et sont-ils encore plongés dans l'ivresse qu'elle a procurée . . . S'imaginent-ils, comme certains révolutionnaires de 1917, que tous les États politiques soient appelés à disparaître au profit d'une organisation purement économique des sociétés ? Pourtant Lénine lui-même, averti par les faits, avait admis que "la revendication nationale peut avoir un contenu social concret et se lier fondamentalement à la lutte des classes". Dans tout l'univers aujourd'hui, foisonnent des États nouveaux, se consolident des États anciens fondés sur l'association puissante du principe de l'autodétermination et d'une doctrine sociale ou socialisante. Il faut aimer être dupe pour croire que la pensée socialiste doive être apolitique, car tout dans l'histoire dément cette conception. Les Fabiens anglais, lors de la guerre des Boers, étaient nationalistes, terriblement. Le socialisme d'Europe centrale, avant 1914, se disait non seulement patriotique, mais encore annexionniste. En Russie, à la veille de la révolution, les Mencheviks professaient le panslavisme. Quant à la Russie d'aujourd'hui . . . Au dedans comme au dehors de l'univers *prolétarien* qu'on nous montre une seule société qui parvienne

à protéger les intérêts du peuple sans s'appuyer sur un solide édifice national.

Nos Romantiques antinationalistes sont donc empêtrés dans un faux dilemme. Si au lieu de ferrailler contre les fantômes de leur pensée fiévreuse ils se colletaient avec le réel, ils verraient bien que les hommes ne peuvent se dégager d'insertions politiques précises (ce qui n'exclut pas, bien au contraire, la collaboration internationale). La réalisation historique des libertés — de toutes les libertés — s'effectue nécessairement à travers la médiation concrète d'États libres. Quand les droits du bourgeois en veston ou de l'ouvrier en salopette se matérialisent, ce ne peut être que dans le cadre de nations organisées et indépendantes. On ne saurait, en notre siècle, séparer les structures sociales des structures politiques. On ne saurait *penser social*, sans *penser national* — à moins de souffrir d'une dépolitisation de tout l'être, carence aussi grave, aussi inquiétante que la décalcification ou l'avitaminose, et qu'il faut s'efforcer de guérir.

* * *

Mais nos prophètes humanitaires sont peut-être moins atteints en réalité que nous l'avons cru, et nous nous en serions alors pris à des malades imaginaires. Sont-ils vraiment apôtres, ou seulement orateurs ? Sont-ils sincèrement militants ou inlassablement poètes ? Comment s'y reconnaître dans cette atmosphère de brouillard qu'ils dégagent, où tout devient insaisissable et où les contradictions s'épousent sans pudeur dans la pénombre... Comment savoir si, dans ces étranges limbes, les quarante-huitards du Canada français ne caressent pas secrètement, honteusement, à l'abri de tous les regards, l'inavouable nostalgie d'une patrie forte, fière et dégagée de toutes les servitudes.

La TV pour jeunes : cheval de Troie dans nos foyers

par Patrick Allen

*La nuit tombée, les Grecs
sortirent du cheval et
attaquèrent Troie.*

Les programmes de radio et de télévision pour enfants jusqu'à 15 ans ont fait récemment l'objet d'une rencontre organisée par le Comité permanent des radiophiles et des téléspectateurs catholiques avec le concours de l'Alliance des Professeurs Catholiques de Montréal.

Un animateur de programme pour jeunes, l'Abbé Ambroise Lafortune, a fait d'intéressantes confidences. Le R.P. Joseph d'Anjou, S.J., a établi les droits des enfants devant les émissions de télévision et de radio. Restant sur le plan des principes, le rédacteur de la revue *Relations* a notamment fait remarquer que même s'ils n'ont pas le pouvoir de les revendiquer, les enfants ont des droits inaliénables sur toutes les institutions sociales et qu'on viole leurs droits absolus lorsqu'on présente des émissions qui nient la vérité divine, ridiculisent la religion ou suggèrent le vice.

Au cours des échanges entre panelistes et participants à la rencontre du 29 avril, le résultat de deux enquêtes a été donné par les deux auteurs, M. Paul-A. Paiement, de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal, et Patrick Allen, de l'École des Hautes Études Commerciales. Fait intéressant les deux enquêtes ayant été conduites indépendamment l'une de l'autre, ont abouti à des conclusions fort semblables. Comme il s'agit de résultats de grande importance que les journaux ont à peu près passés sous silence, il convient d'en faire part aux lecteurs de l'*Action*

Nationale. On me permettra donc, dans les circonstances, de présenter ici les constatations que j'ai pu moi-même contrôler et qui concernent les émissions à la télévision exclusivement(1).

PREMIÈRE CONSTATATION :

l'écran au foyer est fort populaire

Les jeunes Canadiens français de moins de 15 ans, dans la proportion de 97% des 819 qui ont été interrogés, peuvent décrire un ou plusieurs programmes préférés à la télévision. Ceux qui n'en ont pas, emploient leur temps au sport ou à la lecture. Les moins de six ans forment 16% des assidus de l'écran. Les jeunes de 6 à 15 ans appartiennent à 17 institutions d'enseignement dont six collèges classiques et se partagent entre un nombre sensiblement égal de garçons et de filles. La plus grande fréquence devant l'écran se situe surtout entre 9 et 15 ans. Le nombre d'heures passées devant l'écran va d'une demi-heure à 4 heures par jour, la moyenne quotidienne étant de 1.5 heure. La télévision est donc nettement entrée dans la vie des jeunes.

DEUXIÈME CONSTATATION :

Les émissions en français ne sont pas les seules favorites des jeunes

Nous avons constaté que 82% seulement des jeunes se contentent de programmes en français. Ceux qui suivent des programmes en anglais le font au nom de ce qu'ils appellent "l'intérêt" du programme; quelques-uns motivent leur choix en se basant sur la mentalité de leurs parents qui désirent que l'enfant apprenne l'anglais tout en se divertissant. Nous devons noter ici qu'au moins 7% des jeunes Canadiens français ne suivent que des pro-

(1) Enquête inspirée de celle qui a eu lieu en Angleterre sous les auspices de London School of Economics.

grammes en anglais et que ceux-ci se rencontrent surtout dans les familles dites de professionnels. Un autre fait qui porte à réfléchir est que le nombre de jeunes qui veulent s'attarder devant une émission de langue anglaise est à la hausse, surtout dans la catégorie des jeunes de 12 à 15 ans. "Quand je saurai un peu plus d'anglais, déclarent plusieurs enfants jusqu'ici intéressés aux seuls programmes en français, je suivrai *tel* programme de langue anglaise comme *tel* de mes amis."

TROISIÈME CONSTATATION :

les parents, en général, laissent champ libre

Nous avons interrogé les jeunes sur le contrôle des parents relativement au choix des programmes, au temps autorisé devant l'écran et à leur participation afin de donner des explications qui pourraient s'imposer. Moins de 45% des parents soumettent leurs enfants à un contrôle rigoureux, le contrôle portant plutôt sur le nombre d'heures devant l'écran que sur le choix et le contenu des programmes. Quand l'enfant a 12 ans et plus, le champ est à peu près libre partout, surtout quand il est externe et quand il appartient à une famille dont le père a un degré relativement restreint d'instruction. Les parents, du point de vue des jeunes interrogés, ceux de 12 ans et plus, considèrent l'écran de télévision comme un bon moyen de "libération" ou de "débarras" lorsqu'ils veulent être "tranquilles" ou éviter la surveillance au dehors. Enfin, 70% des enfants déclarent n'avoir aucune aide ou participation des parents devant l'écran pour les aider à comprendre une situation ou répondre aux questions qu'ils ont à poser. 28% admettent devoir donner un *récit* des émissions qu'ils ont vues et assurer qu'ils aiment avoir leurs parents avec eux pendant une émission.

QUATRIÈME CONSTATATION :

**l'éventail des programme de jeunes
est à peu près sans limite**

Nous avons réparti les émissions de programmes en deux catégories. La première comprend des programmes que nous avons considérés plus spécialement destinés aux moins de 15 ans : Fonfon, le professeur Calculus, Coucou, Domino, Robin des Bois, l'Enfant du Cirque, Sir Lancelot, Walt Disney présente, Bobino, Boîte à surprises, le Courrier du Roy, Opération mystère, Ouragan, Roquet belles oreilles, le Grand Duc, Au bout du monde, Papa a raison. Au total 18. La seconde catégorie comprend tous les autres programmes de la semaine sur laquelle a porté notre enquête, soit du 1er au 7 avril 1961. Nous avons constaté que seulement 62% des jeunes n'écoutent que les programmes de la première catégorie et que 21% n'écoutent que des programmes de la deuxième. Les autres partagent leur choix, selon les circonstances. Nous aurions beaucoup à dire sur les programmes préférés; il appartiendrait à un comité de parents et de réalisateurs de pousser conjointement l'enquête et d'en tirer des conclusions.

CINQUIÈME CONSTATATION :

**l'influence des programmes sur la vie des jeunes
est profonde, mais difficile à mesurer**

Le travail à l'école paraît manquer d'intensité d'une façon continue chez plusieurs jeunes qui paraissent plus que jamais distraits, fatigués, incapables de soutenir l'attention. Nous n'avons pas été en mesure d'établir une relation rigoureuse entre nos échantillons et le résultat des travaux scolaires. La collaboration des éducateurs aurait été indispensable. De l'avis d'un certain nombre d'instituteurs et d'institutrices, le rendement scolaire semble moins influencé

aujourd'hui que voilà deux ou cinq ans par les programmes de télévision : on croit plutôt que les excès du début devant l'écran ont pu être corrigés, bien qu'il reste beaucoup à faire encore.

Le travail à domicile est cependant beaucoup plus ardu depuis l'avènement de la télévision : c'est l'aveu de plus des deux tiers des jeunes que l'on a interrogés, surtout dans la catégorie de 12 ans et plus qui vivent hors des pensionnats. La lecture à la maison ne paraît pas aussi difficile qu'on aurait été porté à le croire avant l'enquête. Plusieurs jeunes avouent même que la télévision les incite à la lecture, ce qui serait le cas de certains programmes. Dans la catégorie des jeunes de plus de 12 ans plusieurs avouent même qu'ils préfèrent la lecture de livres non illustrés parce qu'ils ont été "saturés" à la télévision et que les images dans les livres sont trop "mortes" par comparaison avec celles de l'écran domestique. Cette partie de l'enquête nous inquiète cependant.

Il n'en est cependant pas ainsi dans tous les autres domaines de la vie du jeune. Nous n'avons trouvé que 11% des jeunes qui pratiquent régulièrement des sports ou prennent leurs ébats sans entraves avec la télévision au foyer. En somme, quand on a donné une heure ou deux à l'écran et encore un peu de temps pour le devoir à domicile, il n'en reste plus pour l'exercice au grand air. Quant aux repas, du soir, on le prend souvent devant l'appareil. L'heure du coucher est irrégulière, souvent retardée : l'enfant reconnaît qu'on l'arrache trop souvent de l'écran pour l'envoyer au lit. Enfin, les jeunes, dans la proportion de plus de la moitié, se plaignent d'être trop passifs devant l'écran, sans savoir comment se dégager; les plus de 12 ans voudraient, devant leur écran et avec les acteurs, avoir plus

d'occasions de chanter, de parler, de danser, de travailler de "leur tête et de leurs mains", etc.

CONCLUSION

La télévision est entrée dans nos foyers pour y rester. Même si certains réalisateurs se défendent généralement de faire oeuvre d'éducateurs, ils le sont de fait, peut-être aussi sans le vouloir et le pouvoir. Les émissions pénètrent par l'oeil et l'oreille dans l'esprit des téléspectateurs. La pensée qui a présidé à l'élaboration de n'importe quel programme, la mentalité même des auteurs de textes imprègnent l'intelligence, éveillent les sentiments, stimulent l'imagination et, par voie de conséquence, exercent une emprise sur les pensées, les désirs et la volonté des téléspectateurs. Il est indéniable, et les résultats de l'enquête en sont l'indice, que les émissions de télévision touchent toute la vie des jeunes : vie intellectuelle, activité physique et vie sociale. L'affection ou la désaffection de la vie de l'esprit, de la religion, de la langue et même de la petite patrie reçoit une imprégnation définitive.

C'est dire que les parents n'ont pas le droit de se désintéresser des effets du merveilleux appareil qu'ils ont placé dans leur demeure. Les réalisateurs de programmes de jeunes manient un instrument délicat et assument de lourdes responsabilités. On est en droit de se demander alors *quelles QUALIFICATIONS les autorités des postes de télévision exigent de ces réalisateurs*. Ceux-ci ne sont pas compétents par leurs seules qualifications d'ordre technique : il leur faut une saine psychologie de l'enfance, un amour vrai des jeunes qu'ils veulent divertir et instruire, voire une dignité de moeurs et une distinction de caractère à la hauteur du message qu'ils ne peuvent s'empêcher de transmettre.

Si les parents trouvent dans l'appareil de télévision un simple instrument de *libération* à l'heure où les jeunes sont ennuyés et les réalisateurs un pactole inépuisable, la situation devient tragique. On se rappelle que les Grecs construisirent un énorme cheval de bois, si grand que 100 guerriers pouvaient tenir à l'intérieur. Ils amenèrent ce cheval sous les murs de Troie et firent semblant de repartir pour la Grèce, leurs navires étant bientôt hors de vue . . . Les Troyens, croyant que le merveilleux cheval avait été laissé sur la plage en offrande aux dieux, le firent entrer dans la ville. La nuit, les guerriers qui se trouvaient à l'intérieur du cheval sortirent et ouvrirent les portes de la ville. Les navires grecs revenus, les guerriers se ruèrent dans Troie, tuèrent le roi et de nombreux soldats et mirent le feu à la ville qui fut réduite en ruines.

Si donc nous ne voulons pas que l'appareil récepteur de télévision soit entré comme le *cheval de Troie dans nos demeures*, soyons vigilants. Que les directeurs d'émissions de télévision fassent des enquêtes, sur l'efficacité ou le "rating" de leurs programmes, pas d'objection ! Que les parents n'en fassent pas autant pour connaître les répercussions humaines de ces mêmes programmes, c'est désolant ! Il faudrait un comité permanent composé de parents, d'éducateurs et de réalisateurs afin de procéder régulièrement à des sondages scientifiques sur les émissions de la télévision pour jeunes et d'apporter des éléments constructifs. Nous croyons que les réalisateurs n'aiment pas, et avec raison, le potinage et les critiques partiales sur leurs programmes; nous espérons qu'ils seraient heureux de savoir qu'on tâte méthodiquement et régulièrement le pouls et les réflexes de leur auditoire afin de prescrire les diètes appropriées. La nuit tombée, il sera trop tard : le message aura été transmis.

AUTOMATISATION

par Claude Trottier

À la route poudreuse, asséchante et quinteuse de l'arrière-pays, succède brusquement la rue d'asphalte vernissée par l'humidité des embruns légers. Un fort vent les y jette, pris au saut des vagues rageuses venues buter sur le mur protecteur qui sépare la ville de la mer.

Le voyageur descend de sa voiture; tente par des gestes frénétiques d'extraire de ses manches d'habit et de culotte, une poussière insidieuse; frappe dur d'un pied et de l'autre; se mouche violemment; inspire et expire plusieurs fois de toute sa capacité de vide et de plein. Il paraît sauvé. Alors que la Province urbaine halète dans la nervosité, la sueur et la puanteur, quand midi arrive, lui, découvre une oasis. Le souffle du nordet s'y brise sur une première rangée de maisons, passe au-dessus de la ville et, en se départissant de l'humidité arrachée à cent milles de mer démontée y jette de la fraîcheur. Le soleil y éclaire plus qu'ailleurs; mais il caresse au lieu de mordre, car l'air s'ingénie à vous pénétrer de partout.

●

Le *Rendez-vous* est de l'autre côté de la rue. Toute sa devanture vitrée de restaurant pompeux donne sur la mer. Le voyageur laisse passer une automobile salie, bondée de mioches lançant des croûtes à un goéland, qui suit, en effectuant des crochets et des plongées, comme s'il suivait

un bateau. Il songe, avant d'entrer, à tous les navires qui disparaîtront de la surface des océans, remplacés par d'immenses sous-marins atomiques; et aux goélands frustrés, se désaffectant des routes maritimes, pour emprunter le sillage nauséabond des automobiles. Et si les automobiles allaient devenir révolues à leur tour, ces goélands sauraient-ils se réadapter à l'eau ? Les moineaux se sont déjà fait jouer un tour semblable et personne ne s'en alarma.

Dans le restaurant, le voyageur choisit une table d'où l'on peut tout voir : les serveuses, les clients, les passants, les goélands. Il s'assied et déjà une scène l'intrigue. Les huit serveuses s'affairent au bout et des deux côtés d'un comptoir. Mélange de chignons noirs, de mèches blondes, de crinières rouges; de visages frais où la hantise de la perfection a tiré des sourcils, courbé des lèvres; d'yeux vifs, brillant de la brillance que dispense la jeunesse, ou d'un feu intérieur que l'on attribue quelquefois sans savoir, à la pureté; de bras blancs, bruns, pleins, que l'on devine sentir bon. Concert de confidences à haute voix, que croisent interjections et exclamations joyeuses, ourdies sur le thème sonore des timbres de caoutchouc heurtant d'abord un tampon encreur, puis les carnets de factures; sur le bruit plus clair aussi des feuilles que l'on tourne en des mouvements rapides et vigoureux.

Le patron s'avance, salue et cherche à engager la conversation pour tromper l'attente, mais le voyageur prend l'initiative :

— Votre restaurant est bien joli . . . et le personnel à l'avenant . . .

— Lorsque le repas vous sera servi, vous apprécierez encore plus les qualités de notre chef.

— Mais que font-elles ?

— Elles impriment leur prénom sur les factures.

— Pourquoi ?

— Il faut bien savoir combien chacune sert de repas . . . et au lieu de leur faire écrire à la main . . .

— Ca paraît bien aller.

— Ne m'en parlez pas. Au début, j'ai commandé des timbres aux prénoms et noms de famille de chacune. Mais je ne les avais pas reçus qu'une fille s'en allait déjà. La semaine suivante, une autre partait . . . Les filles sont si changeantes !

— Oui ! *La dona è mobile.*

— Pardon !

— Je disais, oui, les femmes sont changeantes !

— J'ai découvert des appareils sur lesquels on peut remplacer, à volonté, les lettres par d'autres. Ça ne travaillait pas bien et ils disparaissaient sans qu'on puisse découvrir comment . . .

— Vous êtes revenu au timbre . . . classique !

— Oui ! mais ils ne portent que le prénom maintenant.

— Ah ! . . . c'était le secret !

— Qu'allez-vous penser ? D'abord, il faut des centaines de timbres afin d'aller au devant du plus possible de prénoms. Ensuite, elles impriment d'avance tout un livret, le perdent, l'échangent sans faire exprès, que ça ne les trouble même pas. On dirait qu'il ne s'enseigne plus rien à l'école. Donnez-vous de la peine pour leur faciliter le travail, c'est comme ça qu'elles vous remercient. Quand j'entends parler d'automatisation . . . que je rigole . . . ! Et puis, ça complique l'engagement du personnel déjà si difficile à trouver. Tenez, hier, alors qu'il me manquait deux filles, j'ai dû

en refuser deux. La première... j'en avais déjà une du même prénom; et l'autre...

— Quoi ? elle n'avait pas le physique de l'emploi ?

— Au contraire ! c'était une femme à donner l'appétit à cent clients de plus. Mais elle s'appelait Lysistrata. Peut-on s'appeler Lysistrata ! Qu'est-ce que j'aurais pu faire d'un timbre sans avenir aussitôt qu'elle m'aurait quittée ?

Le voyageur, visiblement ému, reprit :

— Et comme ça, Lysistrata vous a visitée et vous ne l'avez pas retenue.

Le patron stupéfait :

— Quoi, vous la connaissez ?

Le voyageur rêveur :

— Une grande brune au sourire endévant... !

— Mais non, elle est blonde !

— Ah ! je dois la confondre avec Hélène.

— Quoi ! vous connaissez aussi Hélène ?

Cette fois, le voyageur venait de jeter l'inquiétude dans l'âme du patron, dont la ménagère répondait au doux nom d'Hélène. Mais midi sonnant, la clientèle se précipitant, le patron dût s'en tenir à un regard vengeur sur l'authenticité d'un savoir dont il ne pouvait vérifier la source; pendant que le voyageur, préparé à savourer les mérites du chef, se penchait sur une retaille de boeuf attendrie à grand coup de goulot de bouteille, cuite à mort, à petit feu, sorte de pièce de feutre assez peu appétissante.



Mais le chef, lui, avait de la pétulance. J'ai encore ses cris dans les oreilles. "Nous avons quarante ans de retard!"

Et il retroussait ses manches. Un espoir immense soulevait la nation. Quarante ans de retard qui obligeaient un homme public à demander du délai. Comme c'était la première demande qu'il faisait poliment, on se sentait un peu dans des dispositions à y consentir. Mais à la réflexion, nous vient la curiosité de savoir où, pourquoi, quand, comment et sur quoi une nation peut retarder.

La dernière bombe atomique lâchée, les puissances industrielles se sont hâtées d'aller porter en Asie, pour des centaines de millions d'outils agricoles compliqués. Jusqu'à des tracteurs-niveleurs de gros tonnage, qui, le climat aidant, ont pourri dans quelques mois, faute de bras et de têtes aptes à les entretenir, à les faire produire. Pendant ce temps, des millions d'êtres humains crevaient plus inexorablement que du fait de la guerre. Les spécialistes mondiaux penchés sur le problème ont eu cet éclair de génie : (Il faut quelquefois du génie pour regarder en arrière), ce n'était pas des écoles de spécialisation, des universités, qui faisaient le plus cruellement défaut à ces pays. Mais des instruments aratoires simples, tel le fléau agricole, qui permettraient à ces populations patientes, acharnées au labeur, de décupler la production. Ce qui a conduit à des découvertes effrayantes : que ces pays pouvaient construire, eux-mêmes, ces outils; que cela les conduirait, dans peu d'années, à concevoir des machineries complexes. On les avait crûs cinquante siècles en retard; dans cinquante ans ils seront sur nous !

Mais nous ne subissons pas que des échecs. Nous avons réussi assez vite, à relativement peu de frais, à les convertir à nos méthodes d'hygiène. Et voilà que la population s'accroît à un rythme tel, qu'un peuple en particulier, dont les besoins en spécialistes pour l'élever au niveau des

États-Unis équivaldrait à la population totale du Canada, se voit distancer dans ses efforts en avant, par la multitude montante des derniers-nés. Dans vingt ans, la situation sera dix fois pire qu'aujourd'hui.

Mais nous avons plusieurs tours dans notre sac à main; nous leur proposons le néo-malthusianisme comme panacée. Proposition très moderne, supérieurement intelligente, d'un grand attrait pour un peuple où, j'imagine, il n'y a pas 10% de la population qui fait la relation entre l'acte de la procréation et la naissance des bébés. Et voilà ce peuple condamné au nom du progrès, à retarder jusqu'à la fin du monde !

Un gouvernement omniprésent, omniscient et omnipotent, annonce une immense victoire ! Il a détruit, chassé de son territoire, les rats, les mouches, les mites et autres vermines de moindre conséquence, qui vivaient en bon terme avec la population depuis dix mille ans. Le monde s'esclaffe et admire ! Voilà un progrès étonnant à passer au crédit des doctrines. Et la famine arrive, comme d'habitude. Les pauvres citoyens n'ont plus un rat, et par voie de conséquence plus un chat à se mettre sous la dent. Ils meurent par millions. Le Gouvernement ? Il se purge, en face d'une population le ventre vide. Bien sûr, les causes de la famine seront connues et combattues. Il ne fallait pas exterminer les rats avant; c'était là un progrès mal placé.

Il y a peu de temps, ici, nous manquions mortellement d'ingénieurs comparativement à tel pays. Maintenant il faudrait tout étatiser pour les occuper. Charmante issue ! Pendant ce temps nous négligeons d'autres facultés. Ainsi nous jouirions de deux à trois fois moins de dentistes que tel pays. Cela est intolérable, comme une rage de dents. Nous suivons, comme ça, d'une aile de plus en plus gau-

chissante, tel bateau américain ou tel "bazou" ontarien. Il ne s'expérimente rien en Russie, en Chine, à Cuba, sans que ça serve de prétexte à évaluer nos insuffisances. Il nous est indifférent que les expériences ratent là-bas, ou qu'elles conduisent à des résultats qui ne nous intéressent pas du tout. Ce qu'il nous faut, c'est du progrès !

Il est beau le progrès. Il n'est même plus définissable à cause de tout ce qu'on lui demande. Il se sauve dans le désert les yeux bandés et l'humanité le suit à la course. Les premiers le distinguent encore au nuage de poussière qu'il soulève, mais les autres s'informent : où allons-nous ? La rumeur les renseigne, nous allons vers le progrès, le progrès, le progrès. Il a brisé les frontières, écrasé les temples, ruiné des générations. Il rend les hommes ignorants, si faibles et inaptes à l'existence, qu'ils perdent tout d'un coup le goût de vivre. Pour ma part je lutte tant que je peux contre le faux progrès, les inventions inutiles, les mensonges. Je me fais la barbe avec un rasoir à lame. Lorsque l'électricité manque, j'ai l'air moins malheureux que tel ministre des ressources naturelles. Je soutiendrai toujours que les moineaux ont mal fait de s'habituer à manger chaud l'hiver !

Arrêtons-nous de copier, de suivre. Ouvrons au moins un oeil sur les prétendus succès de ceux qui ont voulu redistribuer équitablement les richesses, et qui n'ont réussi qu'à égaliser et légaliser un peu plus de misère pour tous ! Souvenons-nous qu'il est facile d'être en arrière de quelque chose, et l'ignorant de quelqu'un. Ça se présente tous les jours.

Si je ne m'abuse, j'ai entendu une autre étoile prononcer que "notre jeunesse était acculée à la perfection." Voilà, il me semble, qui ne peut que l'inciter à regimber — Dame ! faites-vous demander l'impossible ou la vie ? Pourtant, je

***LA COOPÉRATIVE
NATIONALE
PÉTROLIÈRE
DU CANADA LTÉE***



2265 est, rue Sauriol, Montréal 12
DUpont 1-0796

*Société composée de marchands de
pétroles canadiens - français au
service des canadiens - français*

lui trouve beaucoup de qualités à notre jeunesse, notre jeunesse agitante. Elle est savante. Elle découvre toute seule qu'il existe une scission, un antagonisme entre la génération précédente et la sienne. Elle sait que c'est l'époque qui commande ça, que personne n'y peut rien. Des gens de la génération précédente, travestis en autorité, sont demeurés assez jeunes pour les comprendre et leur donner raison. Autrefois c'était le grand-père qui faisait ça. Mais la jeunesse est de bonne composition. Elle consent à ce que la scission s'aggrave entre sa génération et la suivante. Elle est modeste. Elle entend recommencer à zéro, ne rien accomplir de valable, ne rien léguer, à part ce programme généreux.

Si dans vingt ans nous étions passés de quarante ans de retard, à trente ans de retard, j'aurais peur ! Ce serait aller beaucoup trop vite. D'un autre côté, je me sentirais fier d'avoir sauvé dix ans de retard pour l'avenir. Vers l'an 2020, en n'accélérant pas d'avantage, nous passerions à la tête de tous les peuples de la terre. Et ça se ferait tout seul... par la scission, l'antagonisme, le progrès !



Heureusement pour le chef qui n'avait plus rien à dire, et pour le voyageur qui voulait partir, une odeur de brûlé provint de la cuisine ! Lui, au moins, si on lui confiait le restaurant, il oublierait les timbres, et songerait avant tout à garder Lysistrata !

CHRONIQUES

La langue

LA DEUXIÈME OPÉRATION

par Odina Boutet

Dans son article sur la révolution nationaliste (L'Action Nationale, janvier 1961), Albert Lévesque cite le Dr Chauchard pour établir le rôle du langage en rapport avec la pensée. Il cite, en particulier, de Chauchard : "... qu'il n'y a pas de pensée sans langage, ou tout au moins, de pensée vraiment humaine". Il importe, à mon sens, de savoir prendre une telle affirmation dans un sens assez relatif pour ne pas faire de la langue l'origine même de l'intelligence conceptuelle.

La langue sert à la transmission des concepts; non pas directement à leur perception. Les concepts sont possibles d'abord grâce à la sensibilité générale de l'être humain, sensibilité de l'esprit et des sens. Si bien qu'un sourd-muet demeure un être intelligent. Il peut se former des idées et les choisir, grâce à tous les signes sensibles, exception faite de la langue dans son cas. Car ce sont bien les signes sensibles qui servent à l'établissement des concepts.

La langue est, parmi les signes sensibles, un instrument organisé qui peut être plus ou moins bien utilisé et qui ne remplace pas le besoin de percevoir et de reconnaître les choses. La langue retient les choses uniquement après qu'elles ont été perçues. Ce qu'on apprend par la langue, avant la perception, demeure une chose qui nous est méconnaissable : ce qu'on en sait est oral et on ne peut le reconnaître par les mots quand on le rencontre vivant.

C'est d'ailleurs la faiblesse de la plupart des enseignements. Les étudiants s'en plaignent avec raison.

On peut par trop négliger d'entrer suffisamment dans le jeu des facultés humaines, donnant vie, par là, à une langue qui dépendra de nous avant que nous dépendions d'elle. C'est d'autant plus important pour nous que le français est une langue d'abord intellectuelle, qui n'évoque pas surtout la vie, mais presque toujours un terme, une abstraction, une classification et un ordre pour ses définitions. On peut avoir l'air de tout comprendre, lorsqu'on s'exprime en français, pourvu qu'on emploie les bons termes dans le bon ordre. La tentation est alors grande d'éviter les références à la réalité et de se contenter d'une logique verbale, surtout si on n'a pas d'abord cultivé suffisamment ses prédispositions mentales avant de se confier aux limitations d'une langue ou même à l'esprit qu'elle véhicule.

Aucune langue ne me paraît, *en soi*, un "instrument de supériorité mentale". Surtout pas une langue intellectuelle comme le français, puisque sa première caractéristique est de se donner une vie autonome qui n'a plus besoin de la réalité pour accomplir ses périples dans un univers défini d'avance. On a bien raison de dire qu'elle n'est pas la langue des opportunistes.

S'il existe une supériorité mentale, elle ne peut pas être ailleurs d'abord que dans une prédisposition mentale. Certains pourront soutenir que la langue confère cette prédisposition en transmettant l'humeur et l'esprit qui l'animent. C'est partiellement vrai. La chose est assez sensible pour qu'on l'admette. Il existe cependant d'autres facteurs, que je sens plus instants. En particulier, le senti-

ment ou la conscience d'être et d'avoir besoin de soigner la présentation que nous voulons faire de notre personne aux autres et à nous-mêmes. Et cela résulte d'un apprentissage dans le cadre d'une société locale qui reste une réalité en deçà ou au delà de la langue. L'attitude que prend l'individu envers tout ce dont il a conscience jouera alors un rôle primordial. C'est là que s'exprimera, même sans parole, la maîtrise d'une existence mentale autant qu'animale.

"Les vertus de la langue française" ne sont donc pas celles d'une "supériorité mentale", mais celles d'un univers organisé en terme de rapports, à l'exemple et souvent selon le mode même du grec et du latin. Celui qui s'exprime par la langue française s'oblige à accepter un univers de rapports conséquents, mais sans s'obliger à relier ces rapports à l'actualité.

La langue française appelle donc deux opérations : une de science, au moyen des termes et de leur ordre ; et une de comportement, au moyen des facultés et de leur maîtrise.

Chez nous, la deuxième opération est encore la plus négligée, malgré nos faiblesses dans la première. Et cela est grave. Qu'on se place, en effet, devant n'importe quelle science, devant n'importe quel instrument technique de travail, eût-il été porté à un haut degré de perfection par un usage séculaire, comme c'est le cas d'une langue évoluée, notre comportement déterminera toujours en pratique ce que nous saurons on ne saurons pas en tirer.

Dans la mesure où nous sommes formés à une discipline du français, la considération d'une science demeure parfaite dans son aspect théorique. Le français définit bien. Mais

dans la mesure où notre comportement est engagé, la langue ne peut remplacer l'aptitude individuelle acquise de pouvoir effectuer le raccord entre la chose apprise et la chose comprise. C'est pourquoi, l'acte le moins sage vaut plus que la meilleure définition d'un principe. En classe, et ailleurs, il faut donc aussi éduquer la deuxième opération. J'ai hâte de voir un enseignement qui en tienne compte.

NOTE

Les personnes et les institutions qui désireraient se procurer la table des auteurs et des matières de l'an passé, soit de septembre 1959 à juin 1960, peuvent le faire, moyennant dix sous (payables en timbres-poste) pour couvrir les frais, à s'adressant à l'administration :

M. Paul-Émile Gingras
C.P. 221, Station E,
Montréal

Les livres

Refus de la centralisation

par Raymond Barbeau

Je crois avoir lu tous les ouvrages qui thaitent, d'une façon ou d'une autre, de l'autonomie du Québec et de la centralisation fédérale, et je puis affirmer que j'ai rarement été aussi satisfait qu'après la lecture du volume de M. François-Albert Angers, *Essai sur la centralisation*, que les Presses de l'École des hautes études commerciales et les Éditions de la Librairie Beauchemin viennent d'éditer. Ce volumineux ouvrage de 331 pages doit absolument être étudié par tous ceux que la question intéresse; c'est une encyclopédie inépuisable qui touche à tous les sujets fort controversés de l'autonomie politique, fiscale, économique, sociale et géographique, opposant les tenants de la thèse centralisatrice au Canada et ceux qui croient à la nécessité de la décentralisation comme facteur de progrès et de stabilité politique.

La centralisation soulève une quantité de problèmes très complexes, et c'est sans doute le sujet qui a été et qui demeure le plus discuté depuis que les Canadiens français ont affaire aux Anglo-Canadiens. Il ne se passe pas de jour sans que la centralisation fédérale et la décentralisation provinciale soient vantées ou honnies par des

(1) Nous profitons d'un voyage en Europe de notre directeur, M. François-Albert Angers, pour publier cette critique de son volume, qui restera une pièce maîtresse indispensable à qui veut connaître les ramifications de l'autonomie. C'est l'oeuvre d'une vie dédiée aux intérêts de la nation canadienne-française.

conférenciers éminents et des hommes politiques de toute couleur. Rares sont ceux qui récusent les principes autonomistes au Québec, mais François-Albert Angers m'apparaît comme le plus irréductible adversaire de la centralisation fédérale. Son opposition à la centralisation est globale et permanente. Il est d'ailleurs probablement le seul qui puisse débrouiller les questions fiscales entre Québec et Ottawa. On n'a jamais, à ma connaissance, mis en doute son objectivité, et sa ténacité est proverbiale. Sa force tient surtout au fait que son régionalisme repose non seulement sur la sentimentalité ou sur une philosophie nationaliste, mais d'abord sur des principes qui relèvent de l'histoire universelle, de la science politique expérimentale et des réalités économiques les plus concrètes.

Dans son volume, il analyse la centralisation en soi, puis telle qu'elle est appliquée au Canada. Il a traité dans des centaines d'articles et de conférences de la centralisation, de ses méfaits et des dangers qu'elle représente pour le Canada français. Mais, ses arguments rassemblés, agencés, créent une impression de logique implacable qui explique beaucoup plus profondément ses attitudes et ses opinions politiques. On dirait que ce n'est pas parce que Angers est nationaliste qu'il est autonomiste, mais bien plus parce qu'il est économiste. On sera impressionné par les vastes connaissances de l'auteur, ses vues générales appuyées sur l'histoire, sa connaissance précise de tous les systèmes économiques, sociaux et politiques. Ses synthèses sont particulièrement remarquables.

"Observons tout d'abord, écrit-il, que la formation des nations n'a pas correspondu à une évolution vers des unités sociales plus grandes, mais à la consolidation ou à la cristallisation d'un nouveau type de conscience sociale, par suite d'un ensemble de circonstances diverses.

L'interprétation centralisatrice nous fait voir le monde comme un ensemble de pays de plus en plus grands du point de vue de l'autorité gouvernante; et nous incite à croire que l'avenir appelle une évolution vers un monde un et unique. Mais telle n'est pas vraiment la réalité historique, du moins pas sous tous ses aspects. Dans l'histoire, depuis la plus haute antiquité, nous voyons plutôt les empires se former, grandir et prospérer pendant un temps variable, puis tomber en décadence et se dissoudre comme si leur grandeur même finissait par leur être un poids intolérable" (p. 18).

Le mondialisme prétend que le monde moderne va bientôt voir les patries disparaître et les nations se fusionner. C'est un vieux rêve que certains caressent mais qui ne se réalisera jamais tant que des hommes lucides et libres désireront s'épanouir vraiment. La création de grands ensembles politiques et des empires se fait la plupart du temps par la force et l'asservissement des groupes nationaux. Mais les nations subjuguées veulent toujours se libérer, et elles aussi, ont recours à la force, ce qui entraîne les guerres. Contrairement aux apatrides et aux mondialistes, Angers écrit : "À l'heure actuelle, la Russie soviétique s'essaie à intégrer un certain nombre de ces vieilles nations dans le complexe russo-communiste; alors que le reste de l'Europe parle d'États-Unis d'Europe. Il serait prématuré de tabler sur le succès de ces deux opérations, assez problématiques encore, pour en dégager la preuve d'un mouvement unitariste irrésistible" (p. 19). C'est ce postulat que les centralisateurs invoquent le plus souvent pour tenter de justifier l'ingérence du gouvernement fédéral dans les affaires du Québec. Ils partent avec l'idée que le monde est un, ou en tout cas, qu'il l'est devenu, et qu'il faut se résigner à l'absorption par les Anglo-Canadiens d'Ottawa. Vue simpliste qui ne tient pas compte de l'autre courant décentralisateur, foncièrement régionaliste qui s'opère, lui aussi,

avec autant de puissance, sinon plus, que le courant unificateur. Au point de vue politique, rien ne me semble plus loin de la réalité que cet abandon des souverainetés nationales dont on parle tant mais qui ne s'accomplit pas. Aucun pays n'a encore abandonné sa souveraineté politique, mais une quarantaine de pays se sont libérés depuis vingt ans de l'impérialisme politique, toujours forcément et souvent féroce­ment centralisateur et niveleur. Ils sont passés de la dépendance à l'indépendance puis à l'interdépendance. Le Québec devra faire de même s'il entend sauver ce qui reste d'authentiquement canadien-français au Canada et même au Québec.

La centralisation est une forme souvent arbitraire d'unité qui n'a pas de fondement dans la nature : "C'est qu'en définitive, la nécessité de la décentralisation n'est pas un simple fait de hasard, ou l'expression d'une pure manifestation d'égoïsme individuel, qu'il faut chercher à réduire au nom de l'intérêt général. Elle correspond, au contraire, aux exigences les plus immédiates et les plus concrètes de la vie. La diversité est, en effet, de règle dans la nature. Tout ce que celle-ci produit est individualisé à un point qui doit confiner à l'absurde pour ceux qui croient à la valeur de l'uniformité. Malgré l'existence de milliards d'êtres humains à l'heure actuelle, comme à travers le temps, les ressemblances parfaites d'un individu à l'autre sont rarissimes, si même elles existent. Et il en est ainsi pour les milliards d'individus de toutes les espèces animales et végétales" (p.26). C'est à partir de ces réalités que l'on refuse l'uniformité forcée, la culture banale de l'Amérique du Nord et que l'on tient à la culture française, beaucoup plus profonde, beaucoup plus humaine. C'est aussi à partir de valeurs transcendantes et immanentes et non pas seulement d'un traditionalisme, que l'on veut gar-

der au Québec son originalité française et catholique de peur de se dépersonnaliser collectivement, de se matérialiser l'esprit, l'âme et le cœur, de crainte enfin de devenir Yankee, le prototype de l'homme issu du *melting pot* anglo-américain.

La centralisation, sous toutes ses formes, est malfaisante : "Au plan social, la centralisation ou l'organisation apparaît plutôt comme une donnée abstraite, une rationalisation à postériori de la façon de régir les relations humaines en vue de leur conférer un degré supérieur d'efficacité" (p.26). Sous prétexte d'efficacité, tout doit plier à la règle unique, uniforme, applicable de la même façon, dans tous les cas. C'est cette mentalité qui règne dans les milieux centralisateurs. Négation de l'individualité, de la personnalité, de la culture propre, des caractères différents, des tempéraments diversifiés des citoyens : tel est le credo des unitaristes.

Même au point de vue commercial, la décentralisation est beaucoup plus efficace qu'on le croit généralement. "Selon quel principe, écrit Angers, la politique décentralisatrice des hommes d'affaires est-elle conduite ? Elle consiste à l'imposer aux unités décentralisées de l'entreprise qu'un très petit nombre de règles; celles qu'il est absolument indispensable de généraliser pour maintenir la bonne réputation de la maison. Quant au reste, les unités locales sont laissées absolument libres" (p. 31). Les hommes d'affaires se laissent guider par les besoins des consommateurs et non par de savantes théories échafaudées de toute pièce. Ils ne songent pas, comme les gouvernements, à la simplification administrative, mais ils visent la rentabilité, l'efficacité et la productivité dans la satisfaction du public, selon ses goûts, ses habitudes, ses manières d'agir. Ils doivent d'abord tenir compte des

facteurs du marché à exploiter. La décentralisation administrative repose sur le mode géographique de la division régionale.

"Cette généralité, continue Angers, n'est pas seulement le résultat de différences purement volontaires, qu'on pourrait estimer *artificielles*. Elle prend racine dans les différenciations que la nature même a voulu établir entre les diverses portions de notre globe, tant dans les configurations, la nature des sols, les réseaux hydrographiques, le climat, la répartition des ressources. Elles obligent les hommes, tous semblables par l'espèce, à se régionaliser, dans leurs modes de vie aussi bien que dans leurs modes de pensée" (p. 31). La production, la distribution des produits doivent être adaptées à la consommation. L'achalandage résulte, en bonne partie, d'une bonne identification de la région à couvrir. Les sociétés commerciales doivent s'adapter aux moeurs, aux idées et aux idéaux du territoire qu'elles veulent servir. Celles qui distribuent des produits standardisés vont jusqu'à constituer des compagnies déterminées par les différentes régions, des succursales qui s'identifieront avec les besoins particuliers de leurs habitants.

Il est évident que les progrès techniques, la rapidité des transports et des communications ont rendu notre monde de plus en plus petit. Les conclusions qu'on en tire pour justifier la centralisation inévitable et durable de l'organisation politique, économique et commerciale sont-elles justes ? Dans plusieurs secteurs de l'activité économique, on veut tenter des expériences de centralisation qui vont hypothéquer l'avenir. Que faut-il en penser ? M. Angers s'explique : "Non seulement ces tentatives seraient-elles prématurées, mais les thèses sur lesquelles on les appuie sont également hâtives. Elles reposent

sur des raisonnements qui, selon l'expression, jouent "sur le velours" de l'argumentation intellectualiste, abstraction faite de toute notion de résistance, de frottements, de réactions. Les distances sont supprimées techniquement; elles ne le sont pas économiquement. Nous accélérons les mouvements, mais pour y arriver nous devons accroître les coûts. Par suite, l'uniformisation des modes de vie est peut-être techniquement réalisable, mais il est vraisemblable qu'économiquement elle sera beaucoup plus difficile, du moins au niveau de la masse des populations" (p. 33).

Au point de vue sociologique, la nation ne prend forme que si le groupe de citoyens se sent uni dans un idéal commun, que s'il a pris l'habitude de considérer tous ses membres comme des semblables. C'est la culture commune qui donne à une société son esprit de corps, rendant possible l'association politique et toutes les autres associations. C'est ici que les relations si difficiles entre le Canada français et le Canada anglais reçoivent une explication : "Naturellement, toute vie sociale impose aux individus certaines limites à la satisfaction de leurs désirs. Chacun est en mesure de s'adapter à certaines de ses brimades; et d'autant mieux qu'elles portent sur des points plus secondaires. Mais chacun a aussi sa limite. Tout individu qui est poussé à cette limite devient alors une force de désintégration par les mesures qu'il essaiera de prendre pour se protéger. C'est pourquoi d'ailleurs l'hétérogénéité des conceptions culturelles rend impossible le gouvernement efficace d'un groupe d'hommes. À plus forte raison peut-on déduire de ces constatations que le gouvernement d'une société par des individus appartenant à une autre société, et selon des données qui correspondent aux éléments culturels de cette autre société, constitue quelque chose

d'impensable au point de vue sociologique; et probablement quelque chose d'insensé au point de vue politique, sauf bien entendu si l'on admet l'oppression ou l'impérialisme comme un mode normal d'organisation politique" (p. 48). Tenter d'unifier la production ou la distribution d'objets et de produits peut, dans certains cas, donner des résultats appréciables, mais tenter de pétrifier des âmes, d'uniformiser des consciences, de *planifier* des cultures, de *normaliser* tout ce qu'il y a d'humain, de pensées, de sentiments, et essayer de changer le comportement d'un peuple, de schématiser son histoire, de le déboussole au point de lui faire perdre son identité propre, sa langue et sa religion, voilà bien ce qui est inadmissible. Que ce soit au nom des *merveilleux* principes centralisateurs ne change rien à ceci : un peuple se prolétarise et est sur la voie de l'aliénation. Cette situation est la conséquence de la triple conquête militaire, économique et psychologique du Canada français par les Anglo-Canadiens. Mais les efforts des centralisateurs sont voués à l'échec. Les générations modernes de Canadiens français ne se laisseront pas asservir de la sorte. Car "il est clair qu'au plan sociologique, toute centralisation qui impose des mécontentements trop profonds à certains individus ou qui viole les concepts d'un trop grand nombre d'individus, engendre des forces de désintégration et non d'unité" (p. 51). Y a-t-il de meilleure explication au réveil nationaliste que l'on constate au Québec depuis quelques années et qui prend actuellement une ampleur inattendue ? Les désordres que l'on nous impose doivent prendre fin.

La nation canadienne-française prendra bientôt conscience de ses possibilités, de l'immense imposture dans laquelle elle vit depuis la Confédération. Chaque homme doit vivre dans une nation qui est la sienne. Nous savons

que notre prospérité économique et notre épanouissement culturel dépendent de la puissance politique de l'État du Québec. Et nous constatons de plus en plus l'état de déchéance dans lequel nous tiennent les superstructures fédérales et la centralisation bureaucratique d'Ottawa. Il est temps de nous refaire une patrie digne de ce nom.

Sur le plan de l'administration, les théoriciens eux-mêmes en viennent à la conclusion que la centralisation est loin de résoudre tous les problèmes. Simon et Barnard, Willoughby, Hauriou, Rolland, Shepard, Duez et Bebeyre, Waline, Brocard et beaucoup d'autres auteurs célèbres sont cités à ce propos et sur tous les aspects de la centralisation. Il y a dans l'étude de M. Angers une somme de faits, de documents, d'opinions qui en font une oeuvre indispensable, absolument indispensable pour quiconque veut se renseigner dans ce domaine si étendu.

Rentrant dans le vif de son sujet, Angers écrira : "La centralisation peut s'effectuer de bien des manières dans un pays. La méthode la plus directe est celle qui consiste, pour le gouvernement le plus fort, à profiter de sa position dominante et à imposer ses vues centralisatrices aux unités locales. Quand la constitution donne déjà à l'État central ou unitaire les pouvoirs voulus, les autorités régionales et locales n'agissant que par délégation, la lutte est d'ordre purement politique. Le gouvernement central n'a qu'à poser des actes et à retirer aux autorités inférieures des tâches et des sources de revenus que la tradition leur accordait jusque-là. Si tel n'est pas le cas, le gouvernement central procèdera alors par voie d'usurpation, quitte à faire ensuite reconnaître ses droits par des cours de justice plus ou moins manipulées, ou encore à obtenir l'amendement de la Constitution après ou avant le fait" (p. 117). C'est ce mécanisme que l'on voit à l'oeuvre depuis long-

temps au Canada, les subventions, et que M. Angers appelle la *voie royale de la centralisation*. Ces subsides de tous genres, y compris la péréquation, permettent aux fonctionnaires fédéraux et aux politiciens d'Ottawa de diriger la politique des provinces et de les soumettre à des normes identiques. Le Québec est d'ailleurs celui qui en souffre le plus, puisque son autonomie est ainsi grugée, de plus en plus amincie, réduite à peu de chose sur bien des points. Tout s'accomplit au nom de l'intégration lucide (!), de l'unité nationale, du bi-culturisme et autres sornettes. En fait, l'ouvrage de M. Angers est la réfutation point par point, mais avec quelle maîtrise, de la thèse centralisatrice de Maurice Lamontagne et des Rapports Sirois et Massey-Lévesque. Heureusement qu'un homme de science aussi qualifié que M. Angers s'est mis à disséquer ces dangereuses erreurs et à dissiper le brouillard *scientifique* qui entoure les théories centralisatrices répandues par la propagande des officines fédérales. "En ce qui concerne les relations des provinces et du gouvernement central, il ne s'agit pas en effet de sauvegarder une simple autonomie au sens le plus vague du mot, mais bien de garantir à la province de Québec en particulier la maîtrise complète des institutions qui lui sont chères, selon les termes employés par les Pères de la Confédération eux-mêmes, donc une véritable souveraineté" (p. 133). C'est à se demander si ce souhait n'est pas illusoire. Il semble bien que les fédéralistes vont envisager la possibilité de la souveraineté du Québec, si la Confédération continue à léser les droits fondamentaux du Québec et des Canadiens français des autres provinces.

La deuxième partie de l'ouvrage traite de la centralisation et du contrôle économique; elle montre les faiblesses du keynésianisme et même son échec, en tout cas ses trans-

formations successives. Je ne puis résumer ici cette doctrine qui a connu une grande vogue particulièrement parmi les théoriciens centralisateurs, socialistes et interventionnistes. Elle se présente en des formules simplistes, et plusieurs ont cru qu'elle réglerait d'un coup les problèmes économiques suscités par le chômage, les investissements, la surproduction, la fiscalité et l'automatisation. À travers des méandres indescriptibles et des formules presque cabalistiques, on a peine à se retrouver. Les contradictions les plus évidentes, les phrases les plus fumeuses abondent dans les textes des keynésiens. L'idéologie keynésienne n'a pas donné de résultats bien probants, et elle est abandonnée de plus en plus, sauf peut-être par nos propres idéologues genre Pierre-Elliott Trudeau qui sont toujours en retard d'une théorie. Son importance vient du fait qu'Ottawa a tenté de l'appliquer au Canada, au détriment des provinces et en mettant de côté la constitution de 1867. On lira également avec intérêt les deux chapitres de MM. Pierre Harvey et Jacques Parizeau sur des sujets connexes.

Je dirai tout bonnement aux lecteurs de l'*Action nationale* qu'ils doivent posséder ce volume passionnant. Il est rare qu'un des nôtres prenne le temps de livrer sa pensée dans une étude complète. Sa haute réputation en font un de nos maîtres à penser, et il serait dommage qu'il ne puisse pas consacrer plus de temps à la recherche dans un domaine à peine exploré chez nous. Il exerce une influence immense et il est à la fine pointe de tous les combats que les fils du Canada français doivent livrer pour sauvegarder leur liberté. Sera-t-il permis à la jeunesse de lui dire toute son admiration et toute sa reconnaissance ? Son témoignage nous est très précieux, car nous savons qu'il ne démissionnera jamais.

Les événements

par François-Albert Angers
et Edmond Cinq-Mars

Monsieur Lesage écrit aux enfants !

C'est une décision intelligente que M. Lesage a prise de répondre aux quatre cents enfants qui lui ont écrit au sujet du catéchisme. Intelligente et très habile ! Il aurait dû commencer par là, ce qui lui aurait peut-être permis d'éviter — la colère étant, je le disais le mois dernier, mauvaise conseillère — de tomber lui aussi dans la maladresse qu'il reprochait aux autres : se servir de sa lettre pour faire de la politique auprès des enfants.

Dans l'ensemble, la lettre est très bien. Le ton est paternel, vraiment senti, imprégné du chagrin d'un père dont on a mal parlé auprès de ses enfants. Mais le morceau de bravoure sur les "calomnieurs" qui ont trompé tout ce monde, est vraiment de trop. Il aurait mieux valu que M. Lesage rassurât *directement* les enfants sur ses véritables sentiments et intentions, plutôt que de prendre la voie d'évitement politique. Il y a au moins un engagement moral implicite que M. Lesage a pris, puisqu'il invoque le fait comme caution de sa bonne foi auprès des jeunes : celui de ne pas écouter les réformateurs qui proposent de refaire le Comité catholique de l'Instruction publique en réduisant les évêques ou leurs représentants au rôle de minorité. Tant, en effet, que l'Église forme la moitié du Comité catholique, comment imaginer que l'enseignement du catéchisme puisse disparaître de nos écoles ? Et si c'est elle qui allait décider de le supprimer (!), les parents auraient sans doute encore leur mot à dire, mais sur le

plan de la pure opportunité pratique, et non plus sur le plan d'un désir ou d'une exigence de l'Église.

Le défaut de cet argument des "calomniateurs" auprès des enfants, qui laisse déjà planer sur les maîtres au moins une indication de manque de jugement qu'il aurait mieux valu ne pas souligner même si on le croyait vrai, son principal défaut, dis-je, c'est qu'il pourrait bien ne pas être conforme à la vérité. Dans l'état actuel des événements et des esprits, il n'est pas sûr en effet que des manoeuvres politiques calomniatrices soient vraiment à l'origine de l'affaire.

Ailleurs, dans la province, on n'a pas fait envoyer de lettres aux enfants, mais on leur a demandé de faire une prière pour que Dieu nous préserve de la disparition des écoles confessionnelles. Il y en a qui en sont scandalisés; d'autres qui en rient. Mais si nous sommes vraiment des croyants pourquoi nous en scandaliserions-nous, et pourquoi en ririons-nous ? Cette confiance dans la prière vaut bien, il me semble, la confiance dans les politiciens; et, à défaut de cette confiance dans la prière, c'est précisément en intervenant davantage par les politiciens que les hommes d'Église seraient plus facilement portés à chercher la solution de leurs problèmes.

Les politiciens qui n'aiment pas cela, parce qu'évidemment cela fait tout de même réfléchir sur leurs agissements et peut les gêner dans leurs évolutions, pourraient se dire que cette confiance en l'action de la Providence comme moyen de défense — confiance qui est si traditionnellement d'Église — vaut au moins d'être tolérée s'ils ne veulent pas que tous les clercs descendent dans l'arène politique pour défendre leurs droits quand ils les sentent menacés. Sur le plan civique, en effet, pourquoi leur dénierait-on

ce droit plus qu'aux ouvriers, aux patrons, aux libéraux ou aux conservateurs ?

Or à l'heure actuelle, il ne sert de rien de se le cacher, des clercs, de nombreux clercs sont inquiets chez nous de la tournure des esprits et des événements. Ils lisent les propos anti-cléricaux et même antireligieux, souvent agressifs, de Cité Libre, des Écrits du Canada Français, de Liberté, parfois même du Devoir, au moins sous la forme d'une certaine complaisance envers les nouvelles de ce genre.

Ils ne peuvent pas éviter de constater l'évidence : que ce sont ces groupes qui ont travaillé avec le plus d'acharnement et de virulence à la chute du gouvernement Duplessis et à l'avènement du parti libéral. Ils savent qu'il y a, dans le gouvernement même, des éléments qui s'apparentent à ces mouvements extrémistes, et dont ils craignent à tort ou à raison les tendances. Ils ne seront vraiment rassurés, et encore, que quand ces éléments eux-mêmes, et non pas seulement le premier ministre, auront nettement pris leur position, par des déclarations claires et précises. Ils se doutent bien que les mêmes éléments, maintenant que le parti libéral a pris le pouvoir avec leur aide, vont exiger de lui, sinon toujours publiquement, à tout le moins dans les coulisses, l'accomplissement de ce qui est pour eux des promesses implicites à leur endroit; et ils craignent les mesures déguisées. Ils croient donc que le gouvernement est soumis à des pressions constantes dans le sens de l'étatisation et de la laïcisation. Il ne serait pas humain qu'il n'en soit pas ainsi; ni même prudent du point de vue politique d'Église.

Dans de telles conditions, il n'est certainement pas nécessaire que les membres de l'Union nationale entreprennent la tournée des couvents pour effrayer les reli-

gieux et religieuses. On pourrait même plus aisément croire l'inverse, qui ne paraît pas exister davantage, ce qui est plutôt preuve de sagesse chez nos clercs. L'affaire des lettres est, je l'ai dit, malheureuse. Mais on n'a pas à y chercher nécessairement des intentions politiques, pas plus que dans la décision de faire prier les enfants pour que nos gouvernants soient éclairés par le Saint-Esprit et ne fassent pas disparaître l'enseignement religieux des écoles. Encore une fois, voyons où l'on va dans tout cela ! Le gouvernement va-t-il défendre qu'on fasse des prières dans les écoles pour la sauvegarde des valeurs auxquelles tient l'Église dans notre société sous prétexte que cela peut être compris par les électeurs comme un blâme de la politique gouvernementale ? Si le gouvernement croit les électeurs si sensibles à de telles influences, qu'il ait davantage le souci de respecter les valeurs en cause, afin d'être au dessus de tout soupçon.

C'est ça, j'imagine le jeu normal des forces politiques. Et le fausser sous prétexte d'éviter que des doutes planent sur le véritable sens de la politique gouvernementale, c'est paralyser la liberté d'expression, c'est juguler le régime démocratique. La science politique, qui se résumait souvent chez plusieurs, avant le 22 juin, en la série des moyens pour faire tomber les gouvernements à tout prix, ne doit pas s'être muée si vite depuis en l'art de maintenir les gouvernements au pouvoir à tout prix. Ce genre de science ne peut faire l'affaire de personne, puisque nous avons deux gouvernements de couleur différente à Québec et à Ottawa !

F.-A. A.

Difficultés de laïcité

Décidément les événements se chargent de nous avertir des impasses dans lesquelles nous engagerait

l'évolution rapide vers la laïcité que réclame à grands cris ceux qui ont déclenché chez nous depuis quelques années, une offensive anticléricale pas trop marquée d'une certaine hargne et par trop imbibée d'un certain idéalisme désincarné. Le mois dernier, les scandales de certains hôpitaux laïques nous incitaient à réfléchir sur le fait que rien n'est parfait en ce monde-ci, et que pour avoir leurs défauts les institutions cléricales ont une certaine valeur difficile à atteindre dans des institutions laïques. Le tout est de savoir ce que réclame vraiment le bien commun; et si le principal intéressé — en l'occurrence le malade — ne trouve en définitive pas mieux son compte dans une formule que dans l'autre.

L'aventure du Collège St-Denis soulève le même problème dans le domaine de l'éducation. On admettra que ce n'est pas la première fois dans notre histoire que des institutions d'enseignement sont aux prises avec des problèmes de finance. Il reste que c'est probablement la première fois que l'on voit un collège classique — le seul laïque dans la province — fermer ses portes et renvoyer les élèves chez eux faute d'argent. La raison en est évidente, et il ne s'agit pas de blâmer les autorités du Collège Saint-Denis. La décision prise est inhérente au fonctionnement de toute institution laïque : ou bien elle réussit à faire ses frais en faisant payer ses services assez cher, ou bien elle doit accepter de tomber dans la dépendance de l'État, ou bien elle ferme ses portes.

On concèdera que la décision de fermer les portes est fort dommageable aux enfants. On peut aller jusqu'à soutenir qu'elle constitue une sorte de violation du contrat implicite passé avec les parents qui, ayant payé la rétribution exigée, ont droit à une année com-

plète. Et que par suite, comme n'importe quel entrepreneur qui arrive en déficit, on pourrait voir une certaine obligation au propriétaire de l'institution de la faire marcher jusqu'à la fin de l'année, à moins qu'il ne soit financièrement en état de faillite, c'est-à-dire incapable d'aucune façon d'obtenir les liquidités nécessaires pour continuer. Bref situation fort anormale.

La réponse qui a été donnée au problème, ce fut de se retourner vers l'État pour qu'il vienne sauver le Collège Saint-Denis, parce que le seul laïque. C'est admettre qu'il ne peut y avoir d'enseignement vraiment libre et privé — c'est-à-dire véritablement indépendant du pouvoir politique — que dans l'Église. Ce qui est beaucoup trop admettre d'ailleurs, car les partisans des institutions laïques par principe — à moins qu'ils ne raisonnent qu'en fonction d'un enseignement public qu'ils seront d'ailleurs les premiers à critiquer dès que le jeu des partis aura mis au pouvoir des adversaires de leurs idéologies — auraient pu au contraire alerter la communauté des laïques et attendre d'eux, de leur contribution libre à l'établissement d'institution auxquelles ils sont censés tenir, l'appui financier au seul Collège qui est selon leur coeur. Il faut bien souligner que pendant très longtemps, c'est exactement et exclusivement ce que l'Église a fait, justement pour pouvoir donner à ses fidèles le genre d'enseignement qui lui plaisait.

Tout ceci pour faire ressortir encore davantage la réflexion que j'amorçais le mois dernier, sur la fausse position des anti-cléricaux qui font grief à l'Église d'avoir réalisé ce qui devrait être considéré encore une fois, sur le plan institutionnel, comme un monument de haute civilisation. C'est-à-dire avoir réussi à créer un

corps professoral, mis sur pied des institutions, dont le seul objectif est de donner par dévouement à la collectivité, un service de qualité (même avec ses défauts), à un coût financier minimum, et dans des conditions de stabilité qui en assurent le fonctionnement régulier envers et contre toutes les difficultés. La vérité, c'est qu'il y a là une réalisation humaine extraordinaire; et d'une exceptionnelle valeur à partir du moment où l'on veut que l'éducation ne soit pas traitée comme un pur service économique dont chacun doit payer la vraie valeur. Il est encore à prouver qu'une laïcité quelconque, qu'un quelconque culte de la déesse raison puisse en faire autant.

Autrement dit, le paradoxe de la situation, c'est que le mouvement laïque chez nous est aussi partisan de la gratuité en matière d'éducation. Et que son premier geste consiste à répudier la seule vraie gratuité qui existe celle du véritable don de soi pour le bien de la collectivité. Tout ce qu'il peut faire ensuite, c'est de subsister à cette vraie gratuité, la gratuité d'État, qui n'a rien de gratuit, puisqu'elle ne pourra fonctionner qu'en payant tout le monde rubis sur l'ongle au risque de voir les intéressés faire la grève; et que pour payer ces dépenses, elle devra supprimer la gratuité du don aux institutions dévoués à l'intérêt pour mettre à sa place l'impôt, c'est-à-dire la cotisation obligatoire.

Pour le moment, chacun s'en tire en restant bien haut dans les nuages et en essayant de prétendre que le transfert du financement de l'éducation à l'État ne soulève aucun problème de liberté. Il faudrait sans doute ici épiloguer sur la subversion qu'a connue l'idée de liberté sous l'influence de la pensée socialiste dans le monde. Une liberté qui se définit en terme de gavage,

de subvention suffisante pour n'avoir plus d'inquiétude sur ces responsabilités personnelles et être assuré de pouvoir jouir des comforts matériels de la vie terrestre sans autre effort que celui qu'exige une vie de fonctionnaire, une liberté comme celle-là, dis-je, est sans aucun doute parfaitement compatible avec l'installation de l'État partout. Mais elle doit s'en tenir à cela.

Ceux-là oublient tout de même un peu que le concept de liberté dont ils se réclament le plus généralement, celui qui a été mis au monde par la révolution française — et qui n'était d'ailleurs qu'une déformation du véritable concept chrétien de liberté — était et a toujours été défini en termes de droit du citoyen vis-à-vis de l'État. Qu'un enseignement libre a toujours été considéré comme un enseignement non soumis au pouvoir politique, même en France où le problème de la liberté de l'enseignement dans le système d'État se pose comme ailleurs en termes de protection à prendre et de garanties à obtenir de l'État, et toujours sujettes à revision par l'État.

Ils oublient même que la pensée socialiste originale est également en accord avec cette opposition entre liberté du citoyen et État. Elle continue de l'être chez tous les socialistes qui sont restés authentiques. Pour le socialisme intégral, l'État est même l'antithèse de la liberté, le deuxième des mythes (Dieu étant le premier !) qui assure l'aliénation de l'homme. Et cette liberté socialiste qui assure à l'homme le paradis sur terre, elle ne sera vraiment atteinte que quand l'homme aura été réformé, converti au socialisme; et qu'avec l'homme socialiste, la société pourra fonctionner sans État (personne n'a évidemment jamais expliqué comment). En

attendant, le régime qui doit conduire là s'appelle chez les socialistes eux-mêmes **dictature du prolétariat**.

Avec le mélange et l'adultération ou l'édulcoration de toutes les notions à notre époque, on peut en arriver à oublier tout cela et à nier tout cela. Mais on tombe alors nécessairement dans une logomachie bâtie sur des réactions sentimentales et des sensibilités à fleur de peau. Ça me paraît être la caractéristique principale en dépit de l'effort fait pour parler avec des mots savants, de nos réflexions anti-cléricales actuelles.

Quand on en aura sondé un peu les profondeurs, qu'on aura établi sur une base solide ce qu'on veut et les principes qui y sont impliqués, il se révélera que tout ce qui se brasse chez nous dans le domaine des idées, constitue surtout un ensemble de désirs, avoués ou inavoués, de vœux, de concepts contradictoires et inconciliables. J'ai bien peur par exemple qu'il y ait une sorte d'antinomie pratique entre les trois termes de gratuité, laïcité et liberté qu'on essaie d'associer pour les faire rentrer de force dans un même moule. Je crains fort, au contraire, que la gratuité dans la liberté soit en quelque sorte incompatible avec la laïcité érigée en système.

F.-A. A.

Deux attitudes et un choix qui s'imposera si...

Les deux récentes réunions des partis libéral et conservateur fédéraux ont pour les Canadiens français du Québec une portée qui ne doit pas nous échapper. Car c'est à ce mince fil d'une décision à prendre pour une prochaine élection que nous pourrions bien définitivement sceller notre sort.

Ces deux réunions continuent de révéler ce que je soulignais déjà dans mon article sur le débat aux Communes relatif à la question des octrois aux universités (*L'Action Nationale*, nov.-déc. 1960), à savoir l'unanimité quasi-totale, à l'heure actuelle, de l'opinion anglo-canadienne pour une intervention fédérale dans l'éducation : et cela en dépit de tous les textes constitutionnels, comme du respect que la majorité canadienne doit au contrat conclu, en 1867, entre les deux groupes ethniques fondamentaux du pays. Mais il existe heureusement une différence à ce sujet dans le comportement de nos députés canadiens-français, et dans leur capacité de modérer les désirs et ambitions de leurs collègues anglo-canadiens.

Si incroyable que la chose soit, malgré les circonstances pourtant assez claire dans lesquelles le parti libéral provincial a pu se hisser au pouvoir à Québec, les députés canadiens-français libéraux continuent, même dans l'opposition, de soutenir la politique centralisatrice de leur parti, de la réitérer avec lui (du moins dans les circonstances officielles) et d'affirmer qu'elle sera accentuée si les libéraux reviennent au pouvoir. Étant donné la présence des libéraux au pouvoir à Québec, cela veut dire que voter pour le parti libéral fédéral aux prochaines élections serait, pour la province de Québec, un véritable suicide.

Heureusement pour ceux qui ne veulent pas être acculés à l'option immédiate pour le séparatisme, telle n'est pas l'attitude des députés conservateurs canadiens-français. Ils poursuivent activement et ouvertement la bataille pour que le parti conservateur revienne définitivement au véritable idéal confédératif. Et au dernier congrès du parti, ils ont remporté une victoire significative. Non seulement, en effet, ils ont refoulé les propositions militant en faveur d'une plus grande intervention fédérale dans l'éducation,

mais ils ont réussi à faire admettre le principe d'une action fédérale visant plutôt à restaurer les finances provinciales de façon que les provinces puissent elles-mêmes voir seules et intégralement à leurs problèmes d'éducation.

Le Congrès a en somme réitéré son adhésion au principe que l'éducation relève exclusivement des provinces. Mais il a fait plus que de ne l'admettre qu'en parole, selon la formule bien connue du "tout en reconnaissant que l'éducation est de juridiction provinciale, nous recommandons au gouvernement fédéral de..." Cette fois-ci, ce qui a été recommandé au gouvernement fédéral, c'est de voir à ce que le jeu de la remise d'impôt qui assure un niveau suffisant de perceptions provinciales, combiné à celui de la péréquation serve de truchement pour permettre l'abandon de l'intervention fédérale dans le champ de l'éducation sans soulever le problème de la capacité financière des provinces.

En fonction de la nouvelle politique fédérale en matière de fiscalité — reprise aux provinces de leur pouvoir de taxation que nous commenterons quand le texte précis en aura été soumis aux Chambres — cela devient non seulement possible, mais facile. Et ces deux attitudes du parti conservateur fédéral constituent sans aucun doute le premier vrai rayon de soleil dans le ciel des relations fédérales-provinciales depuis vingt ans.

A l'heure actuelle, tout l'avenir des relations fédérales-provinciales dans une perspective d'évolution provincialiste repose sur le succès des initiatives que poursuit la députation conservatrice canadienne-française à Ottawa. Du côté de Québec, en effet, il y a bien eu les déclarations de M. Lesage, mais la politique qui les accompagne n'est pas de nature à faire beaucoup avancer les choses. Jamais la politique d'autonomie à Québec, en ce qui concerne les

relations fédérales-provinciales, n'a été aussi verbale. Car elle nous a ramené à une sorte de *noui* à la Godbout.

Nous avons concédé à M. Lesage qu'un changement de régime pouvait le justifier de mettre fin *temporairement* aux refus que M. Duplessis opposait à toute une série de projets fédéraux-provinciaux. Mais à condition qu'il signifie bien clairement au gouvernement fédéral que ce nouvel esprit de collaboration ne valait que dans la mesure où des mesures positives de décentralisation seraient prises à l'occasion du renouvellement des accords fiscaux. M. Lesage s'est bien gardé de le faire, nous montrant ainsi qu'il est au fond resté fidèle à la thèse d'avant sa conversion pré-électorale de juin dernier sur le plan des principes, à savoir que ce qui compte avant tout c'est d'obtenir l'argent même si nos protestations ne sont pas entendues.

A Québec, on ne cesse donc pas de multiplier les ententes avec Ottawa. Dans le cas de l'assurance-hospitalisation, aucun effort n'a même été fait pour amener au moins un minimum d'adaptation aux besoins de la province de Québec et à ses exigences autonomistes minima. Et tout le reste est à l'avenant. Cela veut dire que le seul facteur de situation qui peut compter devant l'attitude pragmatique des Anglo-Saxons — c'est-à-dire leur mauvaise conscience devant l'injustice faite au Québec quand celui-ci doit refuser sa part des fonds, et leur iniquité de voir les électeurs du Québec soutenir quand même leur gouvernement en dépit des pertes d'argent — que ce seul facteur, dis-je, n'existe plus. D'un point de vue Anglo-Saxon, cela veut dire que le problème est réglé; et qu'il n'y a plus qu'à laisser crier les braillards jusqu'à ce qu'ils soient fatigués... ou suffisamment gavés. A moins qu'une révolte ne se dessine à l'intérieur même du parti au pouvoir!

A l'heure actuelle, il ne reste donc plus que le facteur nouveau de l'action de la députation conservatrice canadienne-française à l'intérieur du parti pour soutenir l'autonomie provinciale d'une façon pratique. C'est dire que cette députation est investie de lourdes responsabilités. Et il faut lui rendre l'hommage — surtout si on la compare à ses devancières — qu'elle accomplit un bel effort. Si, évidemment, nous n'allions pas l'appuyer de toutes nos forces, craignons que l'autonomie provinciale ne soit plus bientôt qu'un vain mot.

Sans doute M. Lesage et ses amis me trouveront-ils sévères. Je les vois me parler de l'autonomie positive de M. Lesage, qui porte le budget provincial à des niveaux encore inconnus, et qui se propose encore de multiplier les dépenses au cours des prochaines années dans toutes sortes d'initiatives. Il reste qu'il ne s'agit là que d'une pression latérale, mettant la province uniquement en position de réclamer plus d'argent; et non de la lutte frontale qui s'impose à la province de Québec, non pas tellement pour avoir plus d'argent, *mais pour éviter l'ingérence fédérale dans les domaines de juridiction les plus sensibles sur le plan institutionnel.*

Le malheur de cette politique, c'est qu'elle est maintenant dépassée par les événements. Elle aurait été efficace entre 1938 et 1945. Aujourd'hui, elle va choppée sur le fait que l'autonomie fiscale des provinces est maintenant rétablie en droit et que les provinces, pour couvrir leur budget, n'auront plus à porter leurs réclamations au Fédéral, mais bien à taxer elles-mêmes davantage leurs propres citoyens. Elle butte aussi sur le fait que les autres provinces ont maintenant pris l'habitude d'accepter et de réclamer l'intervention fédérale dans certains domaines

particulièrement sensibles pour le Québec. Et que ce sont maintenant ces initiatives qu'il faut bloquer; non plus seulement exercer la pression fiscale d'un budget élevé.

Il n'y a pas de doute que M. Lesage sur le plan de l'action provinciale adopte une attitude qui a une certaine valeur positive. Malheureusement, en termes de défense de l'autonomie, c'est une politique qui est à l'heure de 1940, c'est une politique qui dérive des reproches que nous faisons à M. Duplessis dans ce temps-là. Il ne s'ensuit pas que ce soit encore celle qui convienne aujourd'hui. Pour compléter et appuyer l'action des députés canadiens-français d'Ottawa, il faut espérer que M. Lesage règle au plus vite sa montre politique à l'heure de 1960.

F.-A. A.

Les déviations démocratiques du concept de droit et de liberté

Dans *Le Devoir* du 29 avril, Monsieur Paul Lacoste amorce une réflexion sereine et intéressante sur les applications pratiques du droit des parents dans le domaine de l'éducation. Il constate que notre régime, fondé sur la commission scolaire, correspond directement à ce droit en assurant, en somme, l'établissement de l'école par les parents eux-mêmes. Il remarque que nos collèges classiques, cependant, sont des initiatives d'Église qui offrent aux parents un choix d'institutions, mais aucun droit direct dans l'organisation et l'administration. Il conteste par suite, au nom du droit des parents, la validité d'une politique de gratuité scolaire qui donnerait autant de poids au collège privé qu'à la section secondaire publique. Ce qui serait le cas, par exemple, si les commissions scolaires décidaient de se satisfaire du collège privé et de lui verser le coût

de l'éducation secondaire plutôt que de développer des sections secondaires publiques. Il opine que partout où cela est le moins possible, il importe, au nom des droits des parents, de développer une école secondaire publique faisant concurrence au collège privé.

Et il se pose alors la question : la commission scolaire ayant réalisé cet état de chose devra-t-elle favoriser surtout le développement de l'école publique, ou accepter de financer indifféremment l'école publique et le collège local. Il répond lui-même ainsi : "A ces questions, le principe du droit des parents fournit une réponse simple : les commissaires mandataires des parents, favoriseront d'autant plus le droit de ceux-ci qu'ils développeront davantage leurs propres institutions."

Or justement, la réponse n'est pas aussi simple. Et telle que donnée, elle montre tout simplement comment, au bout d'un raisonnement rigide, on peut substituer au vrai sens des droits et des libertés, celui de la seule liberté des majorités, et par suite de la tyrannie des majorités. L'argument de M. Lacoste, au mieux, signifie, en effet : "A partir du moment où la majorité des parents, par l'intermédiaire de leur commission scolaire, auront opté pour une école secondaire publique, il faudra forcer la minorité à l'accepter en refusant l'égalité de traitement à l'école privée." Dans une société, il y a sans doute beaucoup de problèmes qui ne peuvent être résolus autrement, parce que la diversité et la conformité au goût de chacun est impossible à réaliser. Mais partout où elle l'est, le véritable droit — celui des parents en éducation par exemple — et la véritable liberté, c'est que chacun puisse autant possible avoir les choses comme il les aime, sous la réserve générale d'une conformité au bien commun et au bien

spirituel qui définit les droits respectifs de l'État et de l'Église.

Le principe du droit des parents ne milite donc nullement en faveur d'un traitement privilégié pour l'école publique. S'il est possible de faire autrement, appliquer ainsi ce droit, c'est imposer la tyrannie de la majorité à la minorité. Car si des parents, ayant à choisir entre l'école publique et l'école privée, préfèrent celle-ci, leur droit de parent est de pouvoir choisir l'école privée sans surcharge, c'est-à-dire de compter que leur contribution financière au système général en vertu du principe de gratuité soit mis au service de l'école privée autant que de l'école publique. C'est leur choix de l'école où envoyer leurs enfants qui constitue l'exercice le plus plein de leurs droits et de leur liberté, à condition qu'il y ait possibilité de choix.

En fonction des règles même que pose M. Lacoste, son application du principe du droit des parents pourrait même conduire à imposer à la majorité une école qu'elle ne désire pas. Il est concevable en effet qu'on se rende à son argument de la nécessité d'une école secondaire publique, contrôlée par les parents (s'exprimant en termes de majorité). Les parents pourront alors consentir au développement de telles écoles, sans pour autant tenir chacun personnellement à y envoyer leurs enfants pour diverses raisons. Mais alors, en fonction du principe de M. Lacoste, ils se passeraient le carcan. Car une fois le système d'école publique construit au nom d'un principe de concurrence nécessaire, ils se verraient restreints dans leur droit de préférer l'école privée.

En fonction des droits stricts des parents, ce qui est en cause, c'est le droit de *chaque famille* de donner à ses enfants l'éducation qui lui paraît préférable. Tout le reste

n'est, sauf les normes de bien commun qui assurent aussi des droits à l'État et à l'Église, que modalités de réalisation de ce principe d'une façon praticable. Ce n'est jamais en fonction de ces modalités que se définissent les libertés, mais bien en fonction des droits de la personne humaine. En fait, les cadres, même s'ils sont indispensables pour concrétiser l'exercice des libertés et pour les garantir, ont inévitablement pour conséquence de les restreindre. L'exercice des droits des parents par l'intermédiaire d'une commission scolaire n'est qu'une de ces modalités ou qu'un cadre. Il a sa valeur mais aussi ses limites. Il faut se garder d'en faire un absolu, qui deviendrait comme l'expression même du droits des parents. Car tous les cadres trop rigides sont tyranniques.

F.-A. A.

Une initiative qu'il faut souligner et souligner

Tout un débat a été soulevé l'an dernier au sujet du projet de bourses du Commonwealth. Quelle part allait avoir l'élément français au Canada dans un tel projet ? Elle ne pouvait évidemment qu'être mince. Et pourtant le fait qu'elle était mince devenait quand même frustrant pour l'élément canadien-français. S'il est vraiment sur un pied d'égalité avec l'élément anglophone, s'il est vraiment l'autre associé d'un véritable *partnership* canadien, pourquoi les deniers qu'il contribue comme tous les autres citoyens au Trésor canadien ne peuvent-ils servir qu'à aider des pays britanniques, et dans la langue ou l'esprit des britanniques ? A ce moment-là, c'est probablement notre ami Jean-Marc Léger qui lança l'idée que le gouvernement canadien pourrait aider aussi bien, d'un point de vue canadien, du point de vue d'un Canada bi-ethnique, la Communauté française, qui se trouve être pour les Cana-

diens français, sentimentalement, placée comme les pays de couleur du Commonwealth britannique.

L'objection à une telle suggestion est politique, et elle n'a jamais manqué de surgir, dans le passé, quand des idées *saugrenues* de cette sorte étaient suggérées. La Communauté française relève d'une autre entité politique que le Commonwealth; elle est sous un autre souverain, et par suite ne relève pas de la juridiction britannique. L'excuse pour se défilier est donc belle; et l'Anglo-Saxon hésitant sur un projet ne manque jamais de la voir. Il a donc certainement fallu au gouvernement Diefenbaker faire preuve d'une largeur de vues toute nouvelle pour consentir à envisager le problème sous un angle purement culturel, au lieu de purement politique au sens étroit du terme; d'une bonne volonté certaine aussi, pour accepter de sortir des voies traditionnelles afin de donner satisfaction à l'opinion canadienne-française.

Lundi, le 24 avril, en effet, le ministre des affaires extérieures, M. Howard-C. Green, annonçait un programme d'assistance culturelle aux États francophones de l'Afrique noire, comportant une dépense annuelle de \$300,000. Et les motifs officiels de la décision constituent une reconnaissance officielle du désir de fournir aux Canadiens français les mêmes occasions d'aider leurs frères noirs par la langue, que les Canadiens anglais le sont d'aider les leurs dans le Commonwealth. Le ministre note très soigneusement que "ce plan est complètement différent de tous les autres plans similaires actuellement en existence" au Canada; et il ajoute : "Le plan actuel d'éducation pour le Commonwealth, malgré son caractère national, limite quand même, par sa nature, la participation de nos excellentes institutions francophones et l'utilisation de leurs ressources. Ce nouveau plan y pourvoira." Il exprime

même plus loin l'idée que cette décision vient non seulement de l'intérêt que nous portons à leur bien-être, mais de ce que "partageant avec eux une langue commune, le Canada est dans une position unique "pour les aider; ainsi parle-t-il comme si la langue du Canada était le français, ce qui équivaut à admettre le français comme étant la langue du Canada autant que l'anglais.

Il faut considérer comme extrêmement important du point de vue symbolique, cette décision et les motifs avoués qui l'inspirent. Elle rejoint en signification la décision prise par M. Saint-Laurent, il y a quelques années, d'oublier aussi les points de vue de la souveraineté politique pour admettre le principe que les Français de France doivent être au Canada, sur un pied d'égalité avec les Anglais d'Angleterre, pour l'admission au pays comme immigrants. Cette première reconnaissance *pratique* de l'égalité des Canadiens français et des Canadiens anglais dans les structures canadiennes, est maintenant suivie par la reconnaissance *pratique* du droit des Canadiens français de vouloir étendre à la Communauté française mondiale les relations que les Canadiens anglais jugent appropriées d'entretenir avec la Communauté britannique mondiale.

Ce sont là, si l'on veut, des reconnaissances superficielles, à la périphérie du vrai problème, qui se situe au niveau d'une véritable admission du droit des Canadiens français au respect de leur indépendance, de leur autonomie dans les cadres prescrits par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de façon qu'ils puissent vraiment rayonner par la création d'institutions politiques et sociales de marque française. Sans préjuger de l'avenir et sans tomber dans les plates adulations, il faut tout de même honnêtement enregistrer les progrès pour ce qu'ils sont.

F.-A. A.

Curieux reportage sur les propos du Frère Untel

Dans le numéro de mars de l'Action Nationale, le soussigné commentait de soi-disant *curieux propos du F. Pierre-Jérôme*. Il le faisait sur la foi d'une nouvelle de journal à propos d'une conférence dudit Frère à Saint-Jérôme, Lac-Saint-Jean. D'après cette nouvelle, le Frère était "d'avis que les jeunes sont à provoquer une vague de nationalisme"; et "il craignait que d'ici dix ans cette vague de nationalisme ne se manifeste sous forme d'actes de violence".

Or depuis ce temps, le soussigné a eu l'occasion de mettre la main sur le texte complet de la conférence du Frère Pierre-Jérôme. Il s'agissait d'une assez longue conférence sur le problème de la jeunesse — et non pas d'un exposé sur le nationalisme de la jeunesse comme la nouvelle porte à le croire. Dans cette conférence, deux paragraphes sur une soixantaine concernent le sujet auquel est exclusivement consacrée la nouvelle. Et ces paragraphes sont aussi objectifs qu'on les puisse imaginer.

Ils constatent *un renouveau nationaliste*. Le caractérise par l'apparition de nouveaux groupements séparatistes et la publication de quatre revues de jeunes *plus ou moins violemment nationalistes*. L'auteur n'exprime à ce sujet aucune crainte — même s'il se peut qu'il en éprouve, il formule simplement une opinion et déclare qu'il "ne serait pas autrement surpris de voir exploser d'ici une dizaine d'années un mouvement nationaliste québécois d'où la violence ne serait pas exclue". On ne saurait dire qu'il approuve la chose, mais il montre tout de même une certaine sympathie pour "nos jeunes (qui) mordraient dans tout mouvement aux objectifs précis et se proposant avec exigence".

"Et alors on verrait, continue-t-il, que les jeunes savent mieux mourir que vivre dans la facilité".

N'importe qui appréciera ici toute la différence de ton entre la nouvelle rapportée dans le journal et les propos exacts du Frère. Si bien que le soussigné concède tout de suite qu'il n'y avait pas là de quoi fouetter un chat, ni imposer au Frère Pierre-Jérôme, sur ce texte, la critique et la leçon que comportaient le commentaire de mars. Dans leur juste perspective, ses propos deviennent si peu curieux quant à moi que je les endosserais sans la moindre hésitation.

Or s'il vaut la peine de reparler de cela, ce n'est pas uniquement pour rendre justice au Frère Pierre-Jérôme. C'est aussi pour soulever le problème de l'information objective à laquelle NOUS AVONS TOUS DROIT, aussi bien en tant que lecteurs qu'en tant que conférenciers. En notre époque où partout on est en train de perdre le sens de l'objectivité, nos journalistes deviennent de plus en plus pirandelliens. Sous prétexte que *chacun a sa vérité*, ils n'ont plus aucun souci de respecter la vérité. Tout leur est devenu prétexte à transmettre au public *leur vérité*. C'est un flagrant déni de justice envers auteurs et lecteurs, une violation sérieuse de la liberté de parole et, par suite, du droit de chacun d'être rapporté tel qu'il a parlé, et non pas tel que le journaliste veut qu'il ait parlé dans son optique propre. Autrement dit, la liberté de la presse ne comporte pas le droit pour les journalistes de dénaturer les propos des autres sous prétexte qu'ils ne sont pas conformes à leur vérité. Qu'ils rapportent les faits, *et qu'ils fassent ensuite leurs commentaires* s'ils croient nécessaire de contredire ou d'orienter. Mais qu'ils rapportent d'abord les faits dans leur véritable perspective.

Dans le présent cas, si la conférence du Frère Pierre-Jérôme méritait de faire une nouvelle, il fallait tout d'abord, pour être objectif, parler de ce qui était l'essentiel de cette conférence, à savoir les problèmes de la jeunesse, et non pas le nationalisme de la jeunesse. Même si le journaliste voulait insister sur un certain passage de la conférence sur le nationalisme, il devait à l'objectivité, à la vérité, au droit du Frère Pierre-Jérôme d'être rapporté dans la véritable perspective de son texte, d'indiquer le cadre général dans lequel il se situait, de façon à ne pas lui donner une autre valeur que sa valeur propre.

Puis en ce qui concerne le passage lui-même, il n'avait pas à prétendre que le conférencier voyait les jeunes en train de *provoquer une vague de nationalisme*, quand le texte même de l'auteur ne contient aucune idée de *provocation*, mais simplement la constatation d'un *renouveau*, qui pourrait aboutir à une *explosion*. Ces deux derniers termes décrivent des situations de fait; le premier constitue un jugement sur ces situations de fait. Le journaliste n'avait peut-être pas vu le texte, mais il est clair qu'il a écouté la conférence avec ses préjugés à lui et un certain parti pris de sensationnalisme journalistique. Pour lui un *renouveau nationaliste* constitue une provocation; donc si le Frère Pierre-Jérôme a déclaré qu'il y a un tel renouveau, il a voulu marquer son désaveu d'une pareille provocation !

Il y a également une grande différence entre dire *qu'on ne serait pas surpris* de voir survenir telle chose; et d'affirmer qu'on *crain*t que telle chose ne se produise. Peut-être bien que le Frère Pierre-Jérôme le craint véritablement; mais s'il n'a pas jugé à propos de le dire, on ne le sait pas vraiment; ou si on le sait parce qu'on est déjà dans son intimité, on viole l'amitié accordée en l'exposant, alors que l'intéressé a jugé bon de n'en rien faire.

Il faut vigoureusement dénoncer cette forme de journalisme qui érige en système l'injustice la plus évidente. Injustice pour celui qu'on utilise contre son gré pour mousser ses propres idées, fût-ce inconsciemment; injustice pour le lecteur ou le commentateur, qui se trouve ainsi mis en position de porter des jugements injustifiés sur les autres, et qui contribue à propager ainsi l'équivoque et l'erreur au sujet des personnes, de leurs idées et de leurs intentions.

Il faut d'autant plus la dénoncer qu'elle est devenue systématique. Qu'elle est devenue une sorte de nouvelle conception du journalisme, très proche parente de la nouvelle conception de l'histoire à la Réal Pelletier (Cf. *L'Action Nationale*, mai 1961). Et qu'elle est en train d'empoisonner les relations humaines, d'ériger la fausseté et l'équivoque en système, et par suite de semer la confusion dans le monde. Dans un journal, il importe de distinguer très strictement la nouvelle de l'éditorial. De toujours tenir les deux séparés. Et d'exiger de chaque journaliste l'effort de vérité, et non pas la sujétion de tout à sa vérité. **F.-A. A.**

Le français-paratonnerre !

M. Gordon du *National-Canadien* nous donne du français. Après que nous lui ayons eu fait une lutte de corsaire et qu'il eût été mis, nous dit la petite histoire, au pied du mur jusqu'à sentir sa tête à prix, il a concédé le nom de *Ville-Marie* à la place connue et il a entrepris de donner un air français à son hôtel royal, dont il a cependant réussi à sauver le nom *british*. De tout cela aujourd'hui, il paraît qu'il faut le féliciter; et oublier l'insulte qu'il a faite au peuple canadien-français tout entier en refusant de se rendre à son désir le plus crairement expri-

mé dans un pays où il est la majorité. Félicitons-le donc... mais avec arrière-pensée !

Il paraît qu'il faut le féliciter aussi de faire chaque année un bel effort pour nous présenter un *Rapport annuel des Chemins de Fer nationaux du Canada*, élégamment présenté et rédigé dans un français très convenable.

Mais on nous permettra tout de même de lui dire que ce ne sont là que des miettes de sa table. À la première page de ce beau rapport, il y a, en effet, deux colonnes de noms qui sont beaucoup plus pondéreuses, à tous points de vue, et qui n'ont pas de raison de nous enthousiasmer sur le cas véritable que les Chemins de fer nationaux du Canada (de nom, par traduction) font du Canada français.

Une première colonne s'appelle *Conseil d'administration*. Sept noms; un seul français ! Dans la deuxième colonne, nous avons la *direction*. Vingt-huit noms; PAS UN FRANÇAIS.

Un directeur général; évidemment, M. Gordon, Donald, en personne : passons-le lui, car il est, bien sûr, l'unique ! Mais après cela viennent dix-sept vice-présidents. Il y en a pour l'exécutif, pour l'ensemble du réseau (soyons bons princes, abandonnons-les aussi aux anglophones). Puis, pour les achats et magasins, la recherche et le développement (ne soyons pas trop difficiles, laissons aussi celui-là aux anglophones), les relations ouvrières (où il y a bien quelques Canadiens français en jeu), le contentieux, le secrétariat, la comptabilité et la finance (voilà tout de même un domaine où les compétences ne manquent pas chez nous), les ventes, le transport et l'entretien, les services routiers; toujours rien pour les Canadiens français.

Viennent ensuite les vice-présidents de région : Atlantique, Saint-Laurent, Grands-Lacs, Prairies, Montagnes; parmi lesquelles au moins une est bien française, mais ne comporte apparemment aucun Canadien français compétent pour occuper le poste. Suivent toutes sortes de directeurs : rien de bon pour nous !

En somme, M. Gordon, encore une fois, se moque de nous. Car on se rappelle la fameuse réorganisation de l'an dernier. On se rappelle les protestations du Devoir, qui avait eu vent que la situation serait bien celle que nous venons de décrire. On se rappelle les photographies publiées dans les journaux, où il semblait que les protestations du Devoir avaient obtenu de hauts postes à plusieurs des nôtres.

Or il appert maintenant que M. Gordon s'est foutu de nous ! Que les postes obtenus étaient de second ou peut-être de troisième rang; *mais aucun de premier rang*. Et que naturellement, le National Canadien, en publiant des photos isolées de Canadiens français promus dans les journaux, nous donnait le change. Combien de temps encore nos députés endureront-ils ce fonctionnaire buté et borné !

F.-A. A.

"Fair Play for Cuba" et le communisme

Le Sous-Comité de Sécurité Interne, chargé par le Comité Judiciaire du Sénat des États-Unis d'établir la nature du mouvement appelé *Fair Play for Cuba Committee* a mené une enquête sur l'origine du premier manifeste publié par ce Comité dans le New York Times du 6 avril 1960. Voici, résumées, les dépositions de cinq personnes appelées à témoigner.

M. CARLETON BEALS. Le premier témoin appelé à déposer est M. Carleton Beals, écrivain et conférencier. M. Carleton Beals affirme qu'il a donné son adhésion au mouvement Fair Play for Cuba sur la parole de M. Robert Taber que ce mouvement n'était ni d'inspiration communiste ni financé directement ou indirectement par le Gouvernement de Cuba. Il a averti par écrit M. Robert Taber qu'il n'accepterait pas le poste de co-président ni aucun autre poste comportant une responsabilité quelconque. Les lettres échangées entre M. Taber et M. Beals font partie du dossier. M. Beals affirme aussi que le texte définitif de ce manifeste n'a pas été soumis à son approbation.

M. ROBERT TABER. Journaliste au service de Columbia Broadcasting Corporation. La réunion pour la formation du Comité dit Fair Play for Cuba, témoigne-t-il, a eu lieu dans un restaurant de New York, et ne comprenait que deux membres, lui-même et M. Alan Sagner. Les autres parrains ou signataires du manifeste ont été atteints individuellement, presque toujours par téléphone. Il n'y a jamais eu de véritable réunion des membres du Comité. Taber lui-même joue le rôle de secrétaire et M. Waldo Frank a accepté la présidence; "We are a very loose organization", dit-il.

M. Robert Taber déclare que M. Sagner a fourni \$425.00 pour la publication du manifeste qui a coûté \$4,725.00. Il refuse de dire d'où vient le reste de l'argent. Il affirme cependant que cet argent provient d'individus qui n'ont rien à voir de près ni de loin avec quelque gouvernement ou agence étrangère que ce soit.

M. Taber use aussi d'un pseudonyme féminin Marjorie More. Il possède une double adresse postale, 118 Ouest 79ième Rue, N.Y. et 60 Est 46ième Rue, N.Y.

Le témoignage nous apprend également qu'il a passé trois semaines dans la Sierra Maestra avec Fidel Castro, Raul Castro, Guevara, Camilo Cienfuego et autres révolutionnaires. Il fit plusieurs séjours à Cuba, fut invité au mariage de la soeur de Fidel Castro, prit un dîner avec des membres et des amis de la délégation cubaine aux Nations-Unies en mars 1960, à l'époque du manifeste, et fut en relation fréquente avec M. Raul Roa de la mission cubaine à New York, fils de M. Raul Roa ministre aux affaires étrangères de Cuba.

M. KENNETH TYNAN. M. Kenneth Tynan, 56 Est 89ième Rue New York, est critique d'art dramatique au New Yorker magazine. Il est citoyen anglais avec visa de visiteur aux États-Unis. Il atteste qu'on lui a demandé de signer le manifeste du New York Times du 6 avril, mais qu'on ne lui a jamais demandé de faire partie du "Fair Play for Cuba Committee" et qu'il n'en fait pas partie.

MISS JOANNE AILEEN GRANT. Miss Joanne Grant a été élue secrétaire du Comité Fair Play for Cuba, selon une nouvelle parue dans le New York Times du 22 juillet 1960, et selon la feuille *Fair Play* publiée par le Comité Fair Play for Cuba.

Cette demoiselle a refusé de répondre à tous et à chacun des allégués, formant partie du dossier du sous-comité sénatorial. Voici quelques-uns de ces délégués :

Miss Joanne Grant est membre du parti communiste des États-Unis.

Elle est secrétaire de *U.S. Festival Committee*.

Elle a été mêlée à l'organisation du *Communist Youth Festival* de Vienne en 1959.

Elle a assisté au festival de Moscou en 1957.

Elle s'est rendue en Chine Rouge, après ce festival, où elle s'est fait photographier avec Chou-en-Lai, premier ministre de la Chine communiste.

Elle est membre du *Harlem Youth* section, du parti communiste américain, selon le témoignage assermenté de Albert Gaillard, ancien président de cette section.

Elle a visité la Chine Rouge en compagnie de Stephen Tyler, comme membre de *American Youth Delegation*. Elle a été la seule personne du groupe, autorisée à rencontrer l'inaccessible Mao Tse-tong, selon le témoignage de Stephen Tyler lui-même.

Elle a été en relations avec Dr Berta Louisa Play Badia, attachée culturelle au consulat cubain de New York, expulsée pour avoir abusé de ses fonctions.

Elle a eu des rapports avec Sr Sanchez du consulat cubain de Miami, expulsé également pour avoir dirigé un réseau d'espionnage aux États-Unis.

Dr CHARLES A. SANTOS-BUCH, M.D. Médecin, assistant-pathologiste au New York Hospital, Cornell Medical Center. Il est d'origine cubaine avec résidence permanente aux États-Unis. Ami de Castro et associé à son mouvement révolutionnaire, Dr Santos-Buch a participé à la formation du comité *Fair Play for Cuba* avec Alan Sagner et Robert Taber. Il nourrissait l'espoir et la conviction qu'on réaliserait les objectifs originaux de la révolution castriste et que, par la formation du Comité, on redresserait ce qu'il croyait être les erreurs et les inexactitudes de l'information américaine au sujet de Cuba. Quelques voyages à Cuba lui ont ouvert les yeux. Devant la tournure que

prenait réellement la révolution cubaine le Dr Santos-Buch, dès l'automne de 1960, s'est efforcé de se dissocier du comité *Fair Play for Cuba*. Il raconte ainsi la formation du Comité et son financement par le gouvernement de Cuba.

Alan Sagner, Robert Taber et lui-même se sont réunis au restaurant Liborio ou El Prado, 8ième Avenue New York, pour y discuter la publication d'un manifeste dans le New York Times. Ce fut la première réunion d'organisation. Pour financer cette publication qui coûterait \$4,725.00, on devait recueillir des signatures et des fonds auprès des personnalités influentes de New York. On recueillit en réalité plusieurs signatures mais seulement \$1,100.00. Robert Taber eut alors recours à Raulito Roa un des délégués permanents de la mission cubaine aux Nations-Unis, fils de Raul Roa ministre des Affaires étrangères de Cuba, qui, au bout de quelques jours, disposa d'un chèque de \$3,500.00, fait au nom de Prof. Manuel Bisbé, le principal délégué permanent de la mission cubaine aux Nations-Unies.

On se rendit donc aux Nations-Unies pour faire endosser le chèque par le professeur Manuel Brisbé qui se prêta très mal à cette opération, mais finit par signer, sur les instances de Raulito Roa. Celui-ci, voulant encaisser le chèque, mais aucune banque n'y ayant consenti, décida de revenir aux édifices des Nations-Unies où il avait de bonnes *influences*. En effet, Raulita Roa en sortit, portant dans une enveloppe \$3,500.00 en billets de banque. Cette somme fut remise au Dr Santos-Buch qui la déposa à sa propre banque et fit un chèque certifié à l'ordre du New York Times qu'il remit à M. Robert Taber, ce dernier devait devenir le secrétaire exécutif du comité *Fair Play*

for Cuba dont ne devait faire partie aucune personne d'origine cubaine afin d'écarter tout soupçon.

Il avait été entendu qu'advenant des recherches sur l'origine des fonds, on répondrait que huit amis du Dr Santos-Buch en étaient les donateurs, ou, mieux encore, on ne répondrait rien sous le couvert du premier et du cinquième amendements de la constitution américaine qui protègent la liberté d'expression aux États-Unis. Malheureusement les documents fournis par les banques et qui font partie du dossier judiciaire sont un peu embarrassants.

Conclusion : le Sénateur James O. Eastland, président du sous-comité de Sécurité Interne, s'exprime ainsi à l'issue de la dernière audition du 10 janvier 1961 : "I think it is obvious to everyone that the *Fair Play for Cuba Committee* is a Communist operation."

Ajoutons que la déposition du Dr Santos-Buch établissait incidemment la présomption ou la preuve d'un double parjure de la part de M. Robert Taber. En effet, M. Taber avait affirmé sous serment : 1) qu'il n'y avait que deux personnes à la première réunion d'organisation; 2) qu'aucune somme d'argent n'y avait été versée par un gouvernement étranger pour financer la publication du manifeste dans le *New York Times*. Se sachant dans de mauvais draps, M. Robert Taber prit l'avion pour la Havane où il travaille à l'agence de nouvelles *Prensa Latina*, du gouvernement cubain, et à *Revolución*, organe officiel du régime. Des rédacteurs de grands journaux montréalais et québécois ont déjà cité Robert Taber à l'appui de leur thèse anti-américaine. Nous voyons mieux la valeur de leur information. Ces mêmes journalistes voudraient-ils nous donner toujours leurs sources afin que nous puissions les contrôler et les juger à leur juste valeur.

E. C.-M.

La Coopérative Nationale Pétrolière du Canada Limitée

Le commerce des huiles dans la province éprouve présentement des difficultés particulières. Les magnats du pétrole cherchent à ajouter à leur crédit les profits du commerce au détail, et pour cela ils achètent les entreprises de distribution. Comme importateurs ils fixent les prix de gros, et comme distributeurs ils fixent les prix de détail. Ils deviennent ainsi en mesure de rendre la vie très difficile aux entreprises de distribution qui désirent demeurer indépendantes.

Au nombre des entreprises de chez nous qui ont vendu leur autonomie avec leur nom aux magnats de l'huile, on peut citer :

Mongeau & Robert Cie Ltée (Imperial Oil Ltd.)

Elie Joseph Ltée (Canadian Petrofina Ltd.)

Domestic Petroleum Co. (Irving Oil)

St-Laurent Petroleum Inc. (British Petroleum)

National Petroleum (British American Oil)

Canadian Petroleum (British American Oil)

Ideal Petroleum (British American Oil)

Transoil Fuels Ltd. (Canadian Petrofina Ltd.)

Cinq-Mars & Paquette de Sherbrooke (British Petroleum)

W. H. Adam Ltée de Sherbrooke (Imperial Oil Ltd.)

et plusieurs autres distributeurs de moindre importance sont devenus des salariés.

Pour faire face au danger qui les menace, plusieurs distributeurs d'huile se sont groupés sur une base mixte de compagnie limitée et de coopérative de distribution, sous le nom légal de "Coopérative Nationale Pétrolière du Canada Limitée" dont le siège social est à Montréal.

L'objectif de cette coopérative est de rassembler un pouvoir d'achat suffisant pour commander les provisions d'huile directement des puits et raffineries du Vénézuéla ou de Colombie, si nos compagnies dites majeures persistent dans leur détermination d'accaparer totalement le commerce de détail des produits pétroliers. En échappant à la sorte de cartel des raffineries de Montréal, la coopérative compte bien protéger l'autonomie de ses membres et donner aux clients et consommateurs une substantielle ristourne.

À notre état d'infériorité et de sous-développement économique il faut chercher un remède dans l'union et non dans la dispersion. Isolées nos entreprises ne résistent pas aux géants de la finance; groupées autour de notre seule puissance inaliénable, à savoir notre pouvoir de consommation, nos entreprises peuvent opposer une résistance victorieuse et progresser en des initiatives de portée nationale. La formule coopérative, si l'on sait en exploiter la richesse et la souplesse, est la formule de salut.

C'est pourquoi, à notre avis, La Coopérative Nationale Pétrolière du Canada Limitée représente une initiative très heureuse et mérite les félicitation et les encouragements de tous.

E. C.-M.

ACTION NATIONALE

INDEX DES AUTEURS ET DES MATIÈRES

Septembre 1960 à juin 1961

A — TABLE DES AUTEURS

ALLEN, Patrick :

Le chômage, peste de notre société, 351.
La TV pour jeunes, 975.

ANGERS, F.-A. :

Conférence fédéral-prov. de juillet, 23.
Changement de vie, 65.
Attention aux arguments à la Duplessis, 69.
Investissons chez les nôtres, 70.
Chrétien et Catholique, synonymes ?, 74.
Du Frère Untel à la Soeur Unetelle, 77.
Le préjugé du préjugé, 81.
Une gaffe ou une gifle, 188.
La politique forestière du Québec, 196.
La sempiternelle étatisation, 199.
Manque de vision et d'initiative, 203.
Octrois aux universités, 222, - 330.
La Conférence constitutionnelle, 243.
La marionnette Diefenbaker, 251.
Le discours de M. Lesage, 253.
Où est le bien commun, 365.
Assurance-hospitalisation, 368.
L'horizon constitutionnel, 373.
Que faisait là Mgr le Recteur, 376, - 572.
Prudents mais objectifs, 379.
Libertés pour les clercs, 383.
Oubli ou mesquinerie, 388.
Conférence inter-provinciale, 470.
Erreur monumentale (ass.-hosp.), 472.
Tristesses du mois, 475.

Leçon des manufacturiers canadiens, 482.

Fin des illusions, 484.
La Faculté des Arts, 558.
Enseignement technique, 560.
Enseignement secondaire, 568.
Nous inspirer de la France, 574.
Quelle intervention et quel Etat, 658.
M. Harkness s'en-va-t-en-guerre, 664.
Les révélations du P. Lévesque, 667.
Quand on veut tout mêler, 674.
Quand un Anglais raisonne, 676, - 900.
Curieux propos du F. Untel, 677.
Devenons-nous protestants, 889.
Scandales de laïcité, 904.
Désacralose et laïcité, 909.
Ah ! c'est ça l'histoire objective, 912.
Je n'aime pas les colères de Lesage, 916.
De la colère à l'hystérie, 920.
M. Lesage écrit au enfants, 1014.
Difficultés de laïcité,
Deux attitudes à choisir,
Déviations du concept de droit et de liberté,
Initiatives à souligner,
Curieux reportage à propos du Frère Untel,
Le français-paratonnerre,

ARÈS, Richard :

Qu'attendre de la doctrine sociale de l'Eglise, 177.
Patriotisme et politique culturelle, 607.

AYMÉRILLOT :

Les maudits Anglais, 836.

BARBEAU, Raymond :

Des droits de l'homme et souveraineté du Q., 278.

La démocratie face à la raison, 645.

Refus de la centralisation, 995.

BARBEAU, Victor :

Les mots dont nous souffrons, 269.

La réalité épicière, 409.

BEAUDIN, Dominique :

Léon Bloy, 133.

L'histoire, de Gustave Lanctôt, 882.

BIRON, Jacques :

Qu'a pensé M. Macmillan, 258.

BOUTET, Odina :

Faut-il nous inspirer de la France, 574.

La deuxième opération, 990.

BROUILLÉ, Jean-Louis :

La neutralité en éducation, 895.

Encore M. Brunet, 898.

BUISSERET, Irène de :

Psychanalyse de l'antinationalisme, 123, - 311, - 844, - 961.

CINQ-MARS, Edmond :

Lettre aux Acadiens, 84.

MacLennan vs Saunders, 86.

L'avenir du Canada, 246.

Où sont les colonies, 267.

La Coopérative Pétrolière, 1036.

Fair Play for Cuba, 1030.

DE CORTE, Marcel :

Retour en Europe, 99.

DUBERQUE, Bernard :

Pour une mystique professionnelle, 47.

ÉDITORIAUX :

Les élections provinciales, 5.

Constitution canadienne et droits de l'homme, 109.

La réforme scolaire la plus urgente, 214.

Par le commencement (enseignement), 301.

La Commission d'enquête sur les publications, 401.

L'affaire du recensement, 497.

Libertés et collèges menacés, 593.

La nation acadienne, 690.

En marche vers un conflit scolaire, 814.

Le plus urgent : l'éducation nationale, 933.

GENEST, Jean :

Contemporary Canada, de Miriam Chapin, 88.

Cuba et Castro, 155.

Le sens de la débâcle, 523.

Le Marché Commun, 861.

GINGRAS, Paul-Émile :

Les collèges en mauvaise situation, 41.

La régie des alcools, 264.

La Commission des Universités et l'anglais, 265.

Les journaux étudiants, 272, - 580.

Les professeurs, 461.

Gratuité scolaire, 539.

GRENIER, Raymond :

Impromptu, 233.

GRENON, Jean-Yves :

Secrétaire d'ambassade, 420.

HUBERT, Adé :

Aperçu démographique du peuple acadien, 698.

Les Acadiens des Iles de la Madeleine, 763.

LAMARCHE, Gustave :

Le bilinguisme concentré, 362.

Mémoire sans jour, de Lasnier, 546.

La nation acadienne, 690.

LANZA DEL VASTO :

Méditation sur les autres et sur nous, 876.

LAPLANTE, Rodolphe :

Grands ensembles ou maisons isolées, 59.

LASNIER, Rina :

- Les cadeaux de Coca-Cola, 262.
- Les Esquimaux et nos crudités, 263.
- Pudeurs de la femme orientale, 263.
- Convictions ou libertés, 275.

LEBLANC, Emery :

- Les publications acadiennes, 778.

LEBLANC, René :

- Les Acadiens à la Baie Sainte-Marie, 725.

LÉGÈRE, Martin :

- La coopération en Acadie, 741.

LÉVESQUE, Albert :

- La révolution nationaliste, 443.

LUSSIER, Mgr Irénée :

- Précisions, 376, - 572.

ST MARIE-GRÉGOIRE :

- Possibilités d'une littérature en Acadie, 953.

MARQUETTE, Jacques :

- Excellente initiative, 879.

MICHAUD, Marguerite :

- Nos auteurs acadiens, 752.

PARÉ, René :

- Le Canada français et les affaires, 630.

POISSON, Jacques :

- Nos universités sont-elles françaises, 14, - 148, - 220.
- Il fratello, 466.
- Fin du régime colonial, 508.
- Le méli-mélo et la définition, 643.
- Francophobie et assimilation, 819 - 941.

ROY, Archélas :

- Sur un livre de P.-P. Rioux, 654.
- La savoureuse langue acadienne, 793.

SAVOIE, Alexandre :

- L'enseignement primaire au N.-B., 783.

SAINT-YVES, Jacques :

- Le patronage, actes et discours, 343.
- Champ de bataille désert, 656.
- Les critères du Conseil des Arts, 670, - 1004.
- Félicitations à la Presse, 902.

TROTTIER, Claude :

- Des frémilles, Clara, 623.
- Automatisation, 982.

UNTEL, Guillaume :

- De quoi ont-ils peur, 434.

B — TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Acadie, 83, - 690 (tout le numéro), - 953.

Acelf, 525.

Action Catholique, 440.

Action Socialiste, 519.

Affaires, 630.

Affaires extérieures, 420.

Agences d'information, 828.

Alcool, 264, - 889.

Alliance laurentienne, 278, - 518.

Antinationalisme, 123, - 311, - 844, - 961.

Américanisation, 14, - 94, - 401, - 819.

Angers, F.A., 995.

Annexion, 95.

Association Acadienne d'Education, 790.

Assurance-hospitalisation, 365, - 369, - 472, - 484.

Autonomie, 9, - 32, - 114, - 330, - 401, 1014.

Baie Sainte-Marie (N.-E.), 725.

Barbeau Raymond, 134.

Barbeau Victor, 525, - 645.

Bernier, Mgr, 593.

Bien commun, 278, - 365.

Bilinguisme, 362, - 526, - 1035.

Bloy, Léon, 133.

- Boutet Odina, 574.
 Brady, Alex., 93.
 Brunet, Michel, 898, 912.
 Canadá, 246.
 Castro, 155.
 Catholique, 74.
 Chambre de Commerce, 388.
 Chapin, Miriam, 88.
 Chrétien, 74.
 Cidre, 203.
 Chômage, 351.
 Cité Libre, 434, - 843.
 Coca-Cola, 262.
 Collèges, 41, - 568, - 600, - 674, - 1019.
 Colonie, 267, - 508.
 Commission des universités, 265.
 Commission sur les publications, 401.
 Commonwealth, 95, - 247, - 1022.
 Communauté du travail, 51.
 Communisme, 267, - 1030.
 Conférence fédérale-prov., 23, - 243, - 373.
 Conférence interprov., 470.
 Conseil des Arts, 671.
 Conseil économique, 188.
 Constitution, 109.
 Coopératives, 409, - 739, - 1036.
 Corporation d'expansion, 388.
 Coyne, M., 900.
 Cristiani, Mgr, 140 (sur Bloy).
 CTCC, 74.
 Cuba, 155, - 1030.
 Culture générale, 150.
 De Corte, Marcel, 97.
 Démocratie, 645.
 Département de l'Ins. Pub., 379.
 Déterminisme (historique), 126, - 315.
 Diefenbaker, Hon., 117, - 222, - 246, - 251, - 330, - 500, - 1014.
 Diplomatie, 420.
 Doctrine sociale de l'Eglise, 177.
 Droits de l'homme, 109, - 278.
 Dugas, Gaston, 674.
 Duplessis, Hon., 8, - 23, - 69, - 341.
 Ecole, 213, - 526, - 783, - 814.
 Ecole Normale, 148.
 Economique, 71, - 630.
 Education, 41, - 46, - 148, - 275, - 379, - 558, - 814, - 895, - 933.
 Eglise, 818, - 904.
 Election, 5.
 Enseignement primaire, 216, - 526, - 783.
 Enseignement secondaire, 568, - 600, - 674.
 Enseignement technique, 560.
 Epicerie, 409.
 Etat, 658, - 817, - 844.
 Etatisation, 199.
 Etats-Unis, 158 - 879, - 1030.
 Europe, 861.
 Evangéline (journal), 780.
 Falardeau, Jean-Charles, 643.
 Famille, 816.
 Fédéral, 109, - 330.
 Fédération des collèges, 45.
 Ferron, Jacques, 84.
 Forêts, 196.
 Français, 151, - 269, - 362, - 443, - 508, - 523, - 623, - 643, - 793, - 949.
 France, 542, - 574, - 861.
 Frère Untel, 77, - 466, - 677, - 1025.
 Gandhi, 276.
 Garigue, Philippe, 81.
 Geoffrion, Antoine, 836.
 Gordon, Donald, 1028.
 Gratuité scolaire, 539.
 Habitations, 59.
 Harkness, Hon., 664.
 Histoire du Canada, 882, - 898, - 912.
 Iles de la Madeleine, 763.
 Ile du Prince-Edouard, 716.
 Indes, 876.
 Journaux étudiants, 272, - 580.
 Kroutchev, 267.
 Lachance, Louis, 278, - 526.
 Lacoste, Paul, 1019.
 Laïcisme, 383, - 815, 904, - 909, - 1009.
 Lalonde, Maurice, 568.
 Lanctôt, Gustave, 882.
 Langue, 14, - 148, - 269, - 362, - 443, - 623, - 793, - 879.
 La Presse, 902.
 Lasnier, Rina, 546.
 Léger, Jean-Marc, 525, - 1022.
 Lesage, 5, - 23, - 65, - 224, - 253, - 470, - 916, - 1006.
 Letendre, Gérard, 388.

- Lévesque, Georges-Henri, 667.
 Liberté, 383, - 593, - 671 (revue), - 1004.
 Lussier, Mgr I., 376, - 572.
 MacLean, 941.
 MacLennan, Hugh, 86.
 MacMillan, Hon. 258.
 Marché Commun, 861.
 Massey, Rapport, 667.
 Méthé, Jean, 560.
 Minville, Esdras, 194.
 Nationalisme, 123, - 311, - 443.
 Nationalisme économique, 71, - 1008.
 Neutralité, 895.
 Nouveau-Brunswick, 709.
 Nouvelle-Ecosse, 700.
 Paré, René, 190.
 Patriotisme, 607.
 Patronage, 254, - 343.
 Pearson, Hon., 118.
 Pelletier, Gérard, 945.
 Pelletier, Réal, 912, - 1028.
 Perrault, Jacques, 116.
 Peur, 434.
 Plamondon, Paul, 71.
 Politique culturelle, 607.
 Politique forestière, 196.
 Préjugé, 81.
 Professeurs, 301, 461.
 Profession, 47.
 Pudeur, 263.
 Radio-Canada, 842.
 Rapport Massey, 667.
 Rapport Tremblay, 10, - 24, - 32, - 46, - 93.
 Rassemblement, 521.
 Recensement, 497, - 656.
 Rioux, Marcel, 434, - 909.
 Rioux, Pierre-Paul, 654.
 Roy, Archélas, 526, - 950.
 Saint-Denis, collège, 1009.
 Saint-Laurent, M., 113, - 223.
 Saunders, M., 86.
 Savard, Mgr F.-A., 537.
 Séparatisme, 278, - 518.
 Socialisme, 649.
 Société, 817 (éducation).
 Statistique, 497 (recensement).
 Syndicat, 47, - 54.
 Télévision, 975.
 Toynbee Arnold, 676.
 Tremblay, Arthur, 42, - 534.
 Tremblay, Ropport, 10, - 24, - 32, - 46, - 93.
 Université, 14, - 44, - 148, - 220, - 222, - 265, - 330, - 476, - 819.
 Vandry, Mgr, 667.
 Westminster (Parlement de), 112.

Soit 41 auteurs et 132 articles.

Volume de 1048 pages.

ACTION NATIONALE



Abonnements de soutien \$10.00

Abonnements réguliers \$5.00

soit .50 du numéro

Abonnements étudiants \$2.50

soit .25 le numéro dans les institutions



Nous organiserons une grande
campagne d'abonnements
à l'automne.

Qu'on se le dise et qu'on s'y prépare.
Ensemble préparons demain.

TABLE DES MATIÈRES

Éditorial	
Le plus urgent : l'éducation nationale	933
Jacques Poisson	
Francophobie, chauvinisme culturel américain (suite)	941
Soeur Marie-Grégoire	
Possibilité d'une littérature en Acadie	953
Irène de Buisseret	
Psychanalyse de l'antinationalisme — IV	961
Patrick Allen	
La TV pour jeunes, cheval de Troie dans nos foyers ?	975
Claude Trottier	
Automatisation	982
Odina Boutet	
La deuxième opération	991
Raymond Barbeau	
Refus de la centralisation	995
François-Albert Angers et Edmond Cinq-Mars	
Les événements	1006
Index des auteurs et des matières de l'année	1038

Qui gagne joue bien

Proverbe justifié par ceux qui adoptent le chauffage par rayonnement : ils y gagnent en hygiène, confort, économie, esthétique et propreté. Venez vous en convaincre en visitant notre édifice chauffé par rayonnement, ou demandez notre brochure explicative.

Tous travaux en chauffage-plomberie



*Equipe de techniciens
Ouvriers spécialisés
Théorie alliée
à la pratique*

VI. 9-4107

**360 est, rue Rachel
Montréal**

Hommages aux collaborateurs de
L'ACTION NATIONALE

J.-R. GREGOIRE

QUINCAILLERIE



LA. 4-1167

3605, Ontario est, Montréal

CHAMPION TIRE CHAIN CO. LTD.

LÉO DESCOTEAUX
gérant général

2457, rue Des Carrières

CRescent 1-6711

TOITURES PERMANENTES ENRG.

Couvertures en gravois — Ferblanterie

ATELIER :

2525-A, est, rue Jean-Talon

**RA. 2-9121

A.B.C. TOOL & DIE CO.

LÉO DESCOTEAUX
gérant général

2381, rue Des Carrières, Montréal 36

Tél. : CR. 9-7333

Pour la collation

Savourez

LA CROQUETTE



BISCUITS - GÂTEAUX - TARTES

R. GARON

CL. 9-9839

G. VÉZINA

RA. 2-8534

GARON & VÉZINA

Latte Métallique

7710, boul. Prévost

Ville d'Anjou, Qué.

COMPTOIR LAITIER "La P'tite Vache"

Endroit idéal pour se reposer.

Repas complets, repas légers.

Variété de Produits Laitiers.

Fromage en grains de la P'tite Vache.

J.-D. THIBAUT, Propriétaire

Grondines

Comté de Portneuf, Qué.

Grenache
INC.

Roch Grenache

CRÈME GLACÉE
BEURRE DE CARMEL

GRENACHE INC.

Bureau : 1504, rue Davidson

LA. 6-7771

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

UNE MUTUELLE
D'ASSURANCE-VIE

41 ouest, rue St-Jacques, Montréal



"PROTECTION DE LA FAMILLE"

- Une seule police protège toute la famille
- Le plan moderne que les familles attendaient !
- Beaucoup plus de protection pour un prix vraiment réduit !

• Bureaux à :

MONTRÉAL — JOLIETTE — ST-JEAN

QUÉBEC — SHERBROOKE — OTTAWA

LES AMIS DE LA REVUE

LA MACHINERIE TROTTIER
Enr.

• St-Casimir
Cté Portneuf, P.Q.

CR. 1-6093

ERNEST PALANGE, O.D.

• OPTOMÉTRISTE
441 est, rue Bélanger, Montréal

ROBILLARD, Michel
NOTAIRE

• 934, Ste-Catherine est
UN, 6-5818

ADRIEN COURVILLE
(Courville & Fils)

• Manufacturier de fourrure en gros
418, rue St-Sulpice, Montréal
AV. 8-7474

MICHAUD TIRE SERVICE LTD.

• 533, 1ère avenue
Québec

Florent-G. Gauvin, Enrg.

• CONFECTION POUR ENFANTS
de la naissance à 16 ans
LA. 2-6688

EMILIEN ROCHETTE & FILS

• Les spécialistes du tapis à Québec
Téléphone 2-5235
352, rue St-Vallier, Québec

DON D'UN AMI

Avec les compliments de



**LA BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA**

Votre partenaire

ACTION NATIONALE

INDEX DES AUTEURS ET DES MATIÈRES

Septembre 1959 à juin 1960

A — TABLE DES AUTEURS

ALLEN, Patrick :

Culture humaine et technique, 64.
Tâches urgentes en économie, 192.
L'économie, clef de succès, 375.
Le Québec se distingue malgré nous, 576.
Beurre ou margarine, 819.

ANGERS, François-Albert :

Grave danger pour l'avenir du Canada, 21.
Régime de l'impudence, 27.
Le respect des contrats et la constitution, 30.
La déclaration des anciens aumôniers de syndicats, 34.
La fin d'un régime, 91.
Et l'autonomie ?, 95.
L'inconvénient de ne pas être maître chez soi, 101.
L'assurance-hospitalisation, 107.
Le français et les finissants de 11e année, 111.
L'adolescence ouvrière, 114.
Le problème économique au Canada français, 171.
Lesage s'engage à quoi, 224.
La dernière conférence fiscale, 231.
Le Congrès libéral de Québec, 234.
Le Discours du Trône provincial, 297.
Le bout de l'oreille de l'intolérance, 305.
Liberté et gratuité dans l'enseignement, 308.
Le socialisme en décomposition, 313.
Deux commotions en deux ans, 381.
Discours aux nuages, 387.
La réponse de M. Barrette, 476.
Une preuve de plus, 481.
Le paradoxe d'une jeunesse défaitiste, 483.
Deux façons de procéder, 486.
Façon de procéder à Ottawa, 489.

Sur un livre : le Québec économique, 582.

M. Barrette et le chômage, 644.
M. Lesage et l'autonomie, 647.
Chômage et travail, 650.
Sommes-nous béats ? 652.
La coopération, mais, 655.
Liberté et monopole, 657.
M. l'abbé Dion, 659.
Neutralité internationale du Canada, 662.
Tragédie d'Elliott Lake, 665.
Le ridicule par veulerie, 670.
De Bourassa à Domenach, 675.
Du vieux vin dans des outres neuves, 755.
Où sont les mythes, 758.
Une jeunesse en perdition, 776.
Le révolution de Québec, 845.

ARÈS, Richard :

Sécurité ou liberté, 128, - 184.

AULNAY, Pierre d' :

De Bourassa à Domenach, 675.

AYMÉRILLOT :

Épître badine au P. Mailhot, 428.
Épître semi-badine à M. le Juge O., 771.
Épître grave à M. Angers, 858.

BEAUDIN, Dominique :

Nos compatriotes d'origine étrangère, 273.
L'agriculturisme, 506.

BOUTET, Odina :

Donnons-nous notre langue au prince, 290.
L'engagement du naturel dans notre culture, 868.

BUISSERET, Irène de :

Le mythe c'est l'homme, c'est la nation, 8.

Le suicide culturel d'une nation, 251.

Maurice Tremblay et le Canada français, 359, - 410, - 454, - 626.

CINQ-MARS, Edmond :

Comment devenir célèbre à 22 ans, 667.

Le Disciple, 861.

DES ORMEAUX, Jacques :

Pour une constitution du Québec, 279.

DOZOIS, Guy :

Nos universités sont-elles françaises ? 433.

DU BERQUE, Bernard :

Un Canadien et la télévision, 832.

DUMESNIL, Mario :

Les Chevaliers de Champlain, 138.

DUMONT, Joseph :

Wallons et Flamands, 260.

ÉDITORIAUX :

Le nouveau vice-roi, 5.

État de la revue et son actualité, 85.

Les grands problèmes de la politique provinciale, 165.

Irréflexion sur le nationalisme, 245.

Il ne faut pas aller à Canossa, 325.

Nécessité de l'irréductibilisme, 405.

Respectons une justice respectable, 501.

Urgence d'un Conseil économique, 597.

Pour une éducation nationale, 693.

Pensons à 1962, 789.

GENEST, Jean :

Les Anglo-Canadiens et le Canada, 335.

M. Blain, critique littéraire, 383.

Le duel Brunet-Barbeau, 393.

Le Devoir, hier et aujourd'hui, 531.

GINGRAS, Paul-Émile :

La peur et l'évasion, 199.

L'éducation, bilan 1959-1960, 741, - 811.

GROULX, Chan. Lionel :

Ma conception de l'histoire, 603.

LAPORTE, Pierre :

1959-1959, un bilan, 45.

Connaissance du Québec, 73.

LÉGER, Jean-MARC :

Le salut de la langue française, 56.

LÉVESQUE, Albert :

Le Statut de Westminster et ses conséquences, 455.

LOWE, Robert :

Bruxelles, pomme de discorde, 120.

PARENTEAU, Roland :

L'émancipation économique des Canadiens français, 797.

POISSON, Jacques :

Faits et opinions, 265.

Les études à l'étranger, 301.

Nos universités sont-elles françaises ?, 431, - 566, - 618, - 725.

Les ultras, 763.

POULIOT, Adrien :

Dollard des Ormeaux, hier et aujourd'hui, 705.

RIOUX, Albert :

Chez nos anciennes familles, 205.

RIOUX, MARCEL :

Nos universités sont-elles françaises ?, 566.

ROY, Archélas :

Mon téléphone à M. Ferron, 766.

SAINT-YVES, Jacques :

Vues peu réalistes, 391.

Mon journal l'a dit, 478.

La cinquième colonne, 851.

Tu quoque P. Legault, 854.

TROTTIER, Claude :

Florence ou le vrai patriotisme, 16.

Connaissance du Québec, 448.

TRUDEL, Jean-Paul :

Relations entre économie et culture, 285.

B — TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

- Adolescence ouvrière, 114.
 Agriculture, 735 (France et Canada).
 Agriculturisme, 506.
 A.J.C., 483, - 544, - 710.
 Américanisation, 251, - 335, - 433, - 665, - 779.
 Angers, F.-A., 86.
 Anglo-Canadien, 335, - 391, - 407, - 457.
 Assurance-chômage, 650.
 Assurance hospitalisation, 107, - 128, - 184, - 297.
 Aumôniers (de syndicats), 34.
 Autonomie, 50, - 95, - 325, - 405, - 476, - 789.
 Aviation, 336.
 Banque d'affaires, 179.
 Barbeau Raymond, 393.
 Barrette, 476, - 644.
 Belgique, 120, - 260.
 Belleau André, 483.
 Beurre, 819.
 Bien commun, 128, - 184, - 297, - 423.
 Bilinguisme, 120.
 Blain Maurice, 383.
 Bourassa, Henri, 531, - 675.
 Brunet Michel, 393, - 506, - 718, - 863.
 Bruxelles, 120.
 Cameron (Rapport), 356.
 Camu Pierre, 194.
 Centralisation, 350, - 465, - 793.
 Chapin Miriam, 342.
 Chevaliers de Champlain, 138.
 Chômage, 299, - 644, - 650.
 Civilisation américaine, 251, - 268.
 Civisme, 53.
 Collège, 815, - 845.
 Columbia (rivière), 21.
 Communauté, 411.
 Confédération des Travailleurs C.C., 34.
 Confessionnalité des syndicats, 34.
 Congrès libéral, 234.
 Conseil économique, 597.
 Conseil de la vie française, 652.
 Constitution du Québec, 279.
 Contrat constitutionnel, 30.
 Coopératisme, 175, - 655, - 808.
 Cour Suprême, 501.
 Culture, 64, - 285.
 Défense nationale, 336.
 Devoir (Le), 531.
 Diefenbaker, 30, - 325, - 476, - 488.
 Dion (abbé), 659.
 Dollard des Ormeaux, 667, - 705, - 766.
 Dozois, Guy, 437.
 Domenach, 675.
 Drapeau, Jean, 282.
 Droit civil, 503.
 Duplessis, 91.
 Economique, 54, - 171, - 193, - 285, - 374, - 576, - 582, - 799.
 Ecoles (minorités), 355, - 542.
 Education, 52, - 114, - 339, - 471, - 693 (nationale), - 741, - 811, - 845, - 861.
 Energie hydroélectrique, 21.
 Esprit (la revue), 675.
 Etat, 413, - 554, - 626.
 Eutdes à l'étranger, 301.
 Evasion (moyens d'), 203.
 Famille, 206.
 Fédéral, 27, - 30, - 325. (cf. Ottwas)
 Ferron, Jacques, 766.
 Flamands, 260.
 Fournier Jules, 537.
 Franco-Ontarien, 265.
 Français, 111, - 433, - 566, - 618, - 670, - 725.
 France, 257, - 308 (liberté d'enseignement), - 735 (agronomie).
 Garrigue, M., 387.
 Gélinas, Michel, 667, - 719.
 Gérin, Léon, 206.
 Gordon, (Rapport), 342.
 Gratuité (dans l'enseignement), 308.
 Histoire, 362, - 529, - 603, - 667, - 771, - 861.
 Intolérance, 305, - 774.
 Irrédentisme, 405.
 Jeunesse, 87, - 483, - 667, - 755, - 758, - 776, - 861.
 J.C.C., 114, - 755.
 Justice, 501.
 Lamontagne, Maurice, 266, - 351.
 Langue, 56, - 111, - 270, - 290.
 La Presse, 658.
 Laurier, Sir W., 536.
 Legault, Père, 854.

- Législation sur l'éducation, 741.
 Lesage M., 224, - 234, - 647.
 Liberté, 128, - 306, - 308, (dans l'enseignement), 657.
 Maheux (abbé), 672, - 763.
 Mailhot, P. Bernard, 428.
 Margarine, 819.
 Mythes, 8, - 758.
 Nation, 555, - 626.
 Nationalisation, 172.
 Nationalisme, 87, - 245, - 251, - 359, 383, - 410, - 554, - 626, - 693, - 760.
 Nationalité, 365.
 Neutralité, 662.
 Norad, 341, - 663.
 Oka, 621.
 Ottawa (façon de nous traiter), 27, - 488, - 489, - 625.
 Pacte confédératif, 353.
 Patriotisme, 16. (cf. nationalisme)
 Pearson M., 30, - 349, - 489.
 Pelletier, Gérard, 478, - 853.
 Peur, 199.
 Politique provinciale, 165.
 Polytechnique (et les manuels) 268.
 Population, 576.
 Pouliot, René, 387.
 Préjugé, 428.
 Prêt d'honneur, 301.
 Production, 577.
 Protestants can.-fr., 236.
 Radio-Canada, 101, - 832.
 Recensement, 753.
 Relations extérieures (du Québec), 73.
 République, 5.
 Richesses naturelles, 168, - 809.
 Rioux, Marcel, 566.
 Rockefeller (Rapport), 339.
 Ryan Claude, 272, - 582.
 Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 619.
 Sauvé Paul, 325, - 381.
 Sécurité sociale, 128, - 184.
 Sherbrooke (université), 725.
 Socialisme, 313.
 Société, 411.
 Société St-Jean-Baptiste, 193.
 Statut de Westminster, 455.
 Syndicats, 34, - 168, - 478, - 481.
 Technique, 64.
 Télévision, 832.
 Terre-Neuve, 30.
 Travail (le journal), 478, - 853.
 Tremblay, Maurice, 245, - 359, - 383, - 410, - 554, - 626.
 Vice-Roi, 5.
 Université, 433, - 566, - 618, - 725, - 815.

Soit 30 auteurs et 109 articles.

Volume de 880 pages.



GLOBUS TOURS INC.

132 ouest, rue Saint-Jacques, Suite 202
Montréal, Qué. Tél. :VI.4-2551

SUGGESTION POUR VOS VACANCES

4 jours — Toronto, Niagara	de \$ 67.00
4 jours — Mille-Iles, Toronto, Ottawa	de \$ 65.00
6 jours — Gaspésie, par train, automobile	de \$ 135.00
7 jours — Atlantic City	de \$ 96.25
7 jours — Plage de Miami	de \$ 172.00
7 jours — Bermude, 3 repas	de \$ 230.00
7 jours — Nassau	de \$ 213.00
12 jours — Terre Sainte	de \$1082.80
12 jours — Mexique	de \$ 399.00
12 jours — Hawaïi	de \$ 805.35
12 jours — Jasper, Lac Louise, Banff	de \$ 329.00
12 jours — Nassau, Bermudes	de \$ 299.00
13 jours — Russie	de \$1146.60
13 jours — Tchécoslovaquie	de \$ 669.20
14 jours — Roumanie, Mer Noire, Danube	de \$ 890.50
14 jours — Japon	de \$1226.30
14 jours — Californie	de \$ 243.00
15 jours — Croisière, Nassau, Bermudes, Miami	de \$ 295.00
16 jours — Tahiti	de \$1195.10
18 jours — Hongrie	de \$ 767.70
22 jours — Amérique du Sud	de \$ 961.15
27 jours — Japon, Hawaïi	de \$1506.50
30 jours — Europe, 7 pays, par autocar	de \$ 794.20
36 jours — Tour du monde	de \$2287.20
22 jours — Tour spécial en Europe, le pays	de \$ 899.00

1er au 22 septembre (Père E. Labonté, c.s.c.)

SERVICE GRATUIT

Membre I.A.T.A. Membre T.A.P.C.
Membre de la Chambre de commerce de Montréal

SECTION SPÉCIALE

pour tous les pays de l'Est de l'Europe

Spécialité : Comptes Courants

RÉSERVATIONS DE TOUS GENRES :

hôtels, endroits de villégiature, avion, bateau,
autobus, excursions, location d'auto, etc.

La Sauvegarde

ACTIF	\$40,000,000
ASSURANCES EN VIGUEUR	\$200,000,000
PROTÉGEANT	111,000 assurés

Ce sera un titre de gloire pour LA SAUVEGARDE que d'avoir été la première compagnie canadienne-française à s'aventurer sur un terrain qui semblait jusqu'alors réservé à d'autres. Durant longtemps, elle fut la seule, mais ses succès encouragèrent les initiatives et facilitèrent la naissance des compagnies canadiennes-françaises fondées au cours des dernières années et auxquelles nous souhaitons le plus grand succès.